



# Montréal

## Analyse des résultats de l'Index ICC 2019



Diversity, Equality, Interaction

**BUILDING BRIDGES,  
BREAKING WALLS**



[www.coe.int/interculturalcities](http://www.coe.int/interculturalcities)



Ville de Montréal (Canada)  
ANALYSE DE L'INDEX ICC

Publié le Janvier 2020

**Préparé par Ivana d'Alessandro**

Secrétariat du Programme des Cités Interculturelles

Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

France

[www.coe.int/interculturalcities](http://www.coe.int/interculturalcities)

## TABLE DES MATIERE

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| INTRODUCTION _____  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b> |
| Définition de la Cité interculturelle _____                         | <b>Error! Bookmark not defined.</b> |
| Méthodologie _____  | <b>Error! Bookmark not defined.</b> |
| Montréal: présentation générale _____                               | <b>Error! Bookmark not defined.</b> |
| ENGAGEMENT INTERCULTUREL _____                                      | 6                                   |
| LE PRISME INTERCULTUREL _____                                       | 9                                   |
| Education _____   | 13                                  |
| Politiques de quartier _____  | 14                                  |
| Politiques de service public _____                                  | 17                                  |
| Politiques appliquées aux entreprises et au marché du travail _____ | 20                                  |
| Vie culturelle et publique _____                                    | 22                                  |
| Espace public _____   | 24                                  |
| MEDIATION _____   | 28                                  |
| LANGUE _____  | 32                                  |
| MEDIA ET COMMUNICATION _____  | 34                                  |
| PERSPECTIVE INTERNATIONALE _____                                    | 37                                  |
| COMPETENCE INTERCULTURELLE _____                                    | 39                                  |
| POLITIQUES D'ACCUEIL _____  | 41                                  |
| LEADERSHIP ET CITOYENNETE _____                                     | 44                                  |
| LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS _____                              | 47                                  |
| PARTICIPATION _____   | 40                                  |
| INTERACTION _____   | 42                                  |
| CONCLUSIONS _____   | 44                                  |
| RECOMMANDATIONS _____   | 54                                  |

## INTRODUCTION

Cités interculturelles est un programme phare du Conseil de l'Europe. Il cherche à explorer le potentiel d'une approche interculturelle de l'intégration dans les communautés aux populations culturellement diverses. Les villes participant au programme revoient leur gouvernance, leurs politiques, leur discours et leurs pratiques d'un point de vue interculturel.

Dans le passé, l'analyse des politiques des villes avait la forme de rapports narratifs et de profils de villes - une forme qui était riche en contenu et en détails. Cependant, les rapports narratifs à eux seuls étaient relativement faibles en tant qu'outils de suivi et de communication des progrès. Ainsi, un "Indice des villes interculturelles" a été conçu comme un outil de *benchmarking* pour les villes participant au programme ainsi que pour les futurs membres.

Au moment de la rédaction du présent rapport (décembre 2019), 136 villes ont adhéré au programme et à l'approche des Cités interculturelles, et 103 (y compris Montréal) ont analysé leurs politiques interculturelles en utilisant l'indice des cités interculturelles. Les rapports pertinents peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/index-results-per-city> .

Parmi ces villes, vingt-trois (y compris Montréal) comptent plus de 500 000 habitants et vingt-trois (y compris Montréal) comptent plus de 20 % de résident-e-s né-e-s à l'étranger.

Ce document présente les résultats de l'analyse de l'Indice de la Cité Interculturelle pour Montréal, Canada, en 2019, et présente les conclusions et recommandations d'un point de vue des politiques interculturelles.

## DEFINITION DE LA CITE INTERCULTURELLES

Une cité interculturelle est une ville qui a une population plurielle, composée de personnes qui diffèrent par leur(s) nationalité(s), leurs origines, leur(s) langue(s), leur religion/leurs croyances, leur orientation sexuelle ou leur âge, et dans laquelle les responsables politiques et la majorité des citoyen-ne-s portent un regard positif sur la diversité, qu'elles-ils considèrent comme une ressource. La cité interculturelle lutte activement contre la discrimination et adapte sa gouvernance, ses institutions et ses services aux besoins d'une population diverse. La ville dispose de stratégies et d'outils lui permettant de gérer cette diversité de manière positive, et de faire face aux conflits culturels qui peuvent en découler, tout en favorisant la participation citoyenne. Enfin, elle favorise les rencontres et encourage un plus grand brassage entre les différents groupes de population dans les espaces publics.

## METHODOLOGIE

L'analyse effectuée dans le cadre de l'Index ICC est menée à partir des réponses à 86 questions (dont 73 « obligatoires »), regroupées sous 12 indicateurs, portant sur trois types distincts de données. Les indicateurs ont un poids différent selon leur importance relative. Pour chaque indicateur, les villes participantes peuvent atteindre jusqu'à 100 points (qui sont ensuite consolidés pour l'Index des cités interculturelles général).

Les indicateurs comprennent (y compris les deux nouveaux indicateurs en jaune ci-dessous) :

|   |  |
|---|--|
| 1. Engagement                             |  |
| 2. Prisme Interculturel                   | <i>Éducation</i>                                     |
| 3. Médiation et règlement des conflits    | <i>Quartiers</i>                                     |
| 4. Langue                                 | <i>Services publics</i>                              |
| 5. Médias et communication                | <i>Monde de l'entreprise et le marché du travail</i> |
| 6. Optique internationale                 | <i>Vie culturelle et sociale</i>                     |
| 7. Veille et compétences interculturelles | <i>Espace public</i>                                 |
| 8. Accueil des nouveaux arrivants         |  |

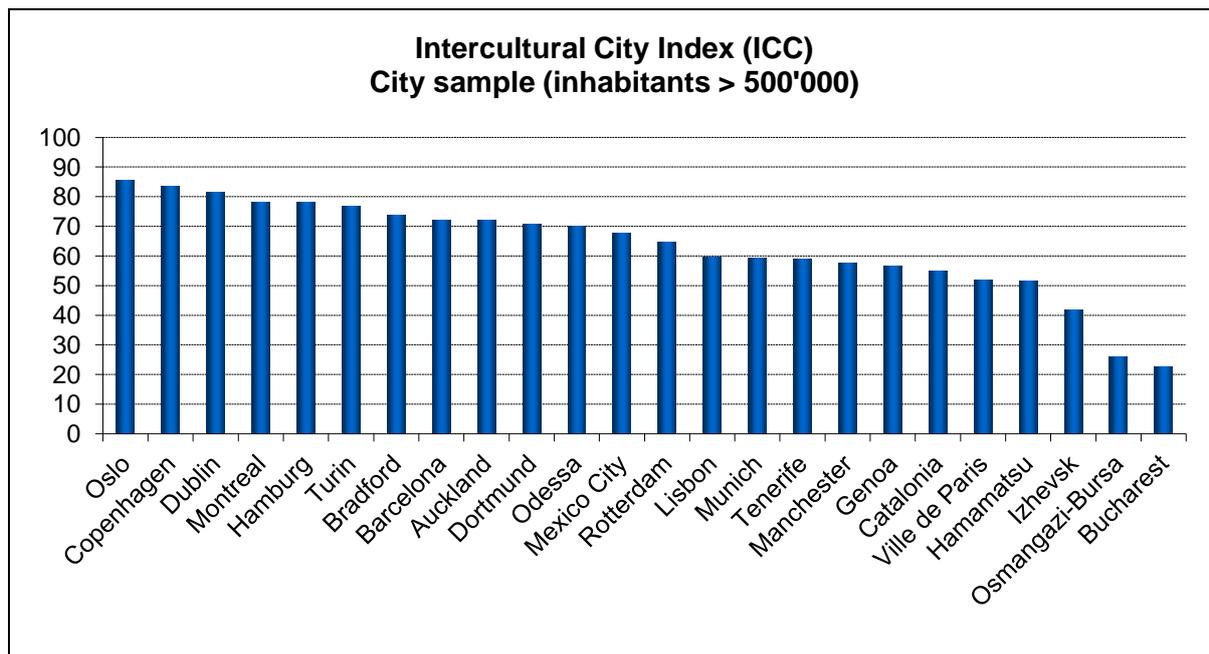
|                                    |
|------------------------------------|
| 9. Leadership et citoyenneté       |
| 10. Lutte contre la discrimination |
| 11. Participation                  |
| 12. Interaction                    |

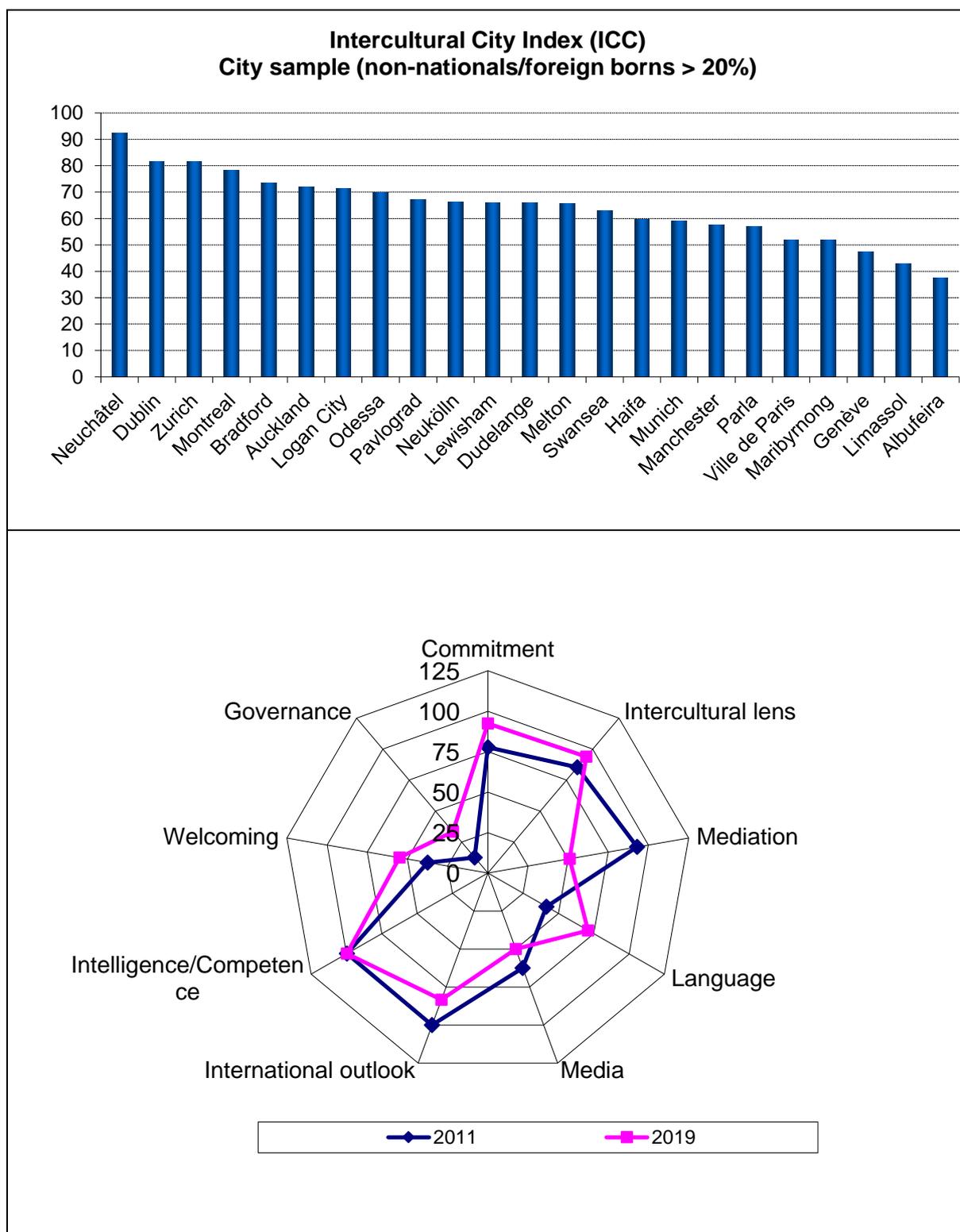
La comparaison établie entre les villes est strictement indicative, étant donné leurs grandes différences en termes d'évolution historique, de type et d'échelle de diversité, de modèles de gouvernance et de niveau de développement économique. La comparaison, basée sur un ensemble de critères formels liés à l'approche interculturelle des politiques urbaines, a pour **unique objet de servir d'instrument d'évaluation comparative des performances, l'objectif étant d'inciter les villes à s'inspirer de bonnes pratiques.**

Compte tenu des différences susmentionnées entre les villes, ainsi que du nombre croissant de nouvelles villes désireuses d'utiliser l'indice des villes interculturelles, il a été décidé de comparer les villes non seulement à l'intérieur de l'échantillon entier, mais aussi selon des critères spécifiques. Deux d'entre eux ont été retenus à ce jour : la taille (moins de 100 000 habitants, entre 100 000 et 200 000, entre 200 000 et 500 000 et plus de 500 000 habitants) et le pourcentage de résident-e-s né-e-s à l'étranger (moins de 10 pour cent, entre 10 et 15 pour cent, entre 15 et 20 pour cent et plus de 20 pour cent). Cette approche devrait permettre une comparaison plus réaliste, une meilleure présentation visuelle et un filtrage des résultats plus solide et plus utile.

Jusqu'à présent, huit villes ont utilisé l'indice contenant les nouveaux indicateurs dans leurs évaluations, dont Montréal. Ainsi, la ville sera comparée à l'ensemble de l'échantillon pour tous les indicateurs, et au nouvel échantillon pour les nouveaux indicateurs relatifs à la participation et à l'interaction.

Selon les résultats globaux de l'indice, Montréal a un indice global des cités interculturelles de **78%** (sur 100 points possibles). Les détails de ce résultat seront expliqués ci-dessous.





## MONTREAL : PRESENTATION GENERALE

Montréal est située dans la province de Québec, dans le sud-est du Canada. En 2019, l'agglomération de Montréal compte 1,9 million d'habitants et la région métropolitaine de Montréal 4 098 927 habitants (au 1er janvier 2016). Il s'agit de la deuxième ville la plus peuplée du pays. Avec 365 km<sup>2</sup>, la ville de Montréal occupe environ les trois quarts de l'île de Montréal, la plus grande des 234 îles de l'archipel d'Hochelega, l'un des trois archipels situés au confluent des rivières des Outaouais et du Saint-Laurent.

La ville a été fondée en 1642 par des colons européens en vue d'établir une communauté missionnaire catholique sur l'île de Montréal. Il devait s'appeler Ville-Marie, d'après la Vierge Marie. Son nom actuel vient du mont Royal, la colline à trois sommets au cœur de la ville. De l'époque de la Confédération du Canada (1867), Montréal a été le plus grand centre métropolitain du pays jusqu'à être dépassé par Toronto dans les années 70.

La municipalité est composée de 19 arrondissements subdivisés en quartiers. Les arrondissements présentent chacun leurs particularités, que ce soit en matière de composition démographique, de taille, etc. Chaque arrondissement possède un budget propre et offre des services directs à la population dans divers domaines, dont la propreté des lieux publics, l'entretien et la réfection de la voirie municipale, la distribution d'eau potable, les activités sportives et culturelles, les parcs locaux, le développement social et l'aménagement urbain. La gestion de chacun des arrondissements est sous la responsabilité d'un directeur qui relève du conseil d'arrondissement.

Plusieurs (10) de ces arrondissements étaient des villes indépendantes ; la province de Québec a fusionné les 28 municipalités de l'île de Montréal en une seule ville de Montréal, à la suite d'une fusion forcée des municipalités. Par la suite, et après un référendum sur le retrait de la fusion (2004), quinze des municipalités auparavant indépendantes de l'île ont voté pour se retirer de la mégapole et devenir des municipalités reconstituées.

La majorité des migrants vivant au Québec se concentrent à Montréal (85,8 %), ce qui représente 23,4 %, suivie de Sherbrooke (7,1 %) et de Saint-Hyacinthe (6,1 %). A Montréal, environ 150 langues sont parlées et plus de 200 religions sont pratiquées. Bien que le Québec soit majoritairement francophone, certaines municipalités de la région de Montréal sont majoritairement anglophones. Une caractéristique unique de Montréal est la connaissance pratique du français et de l'anglais.

En ce qui concerne l'économie, Montréal se classe au deuxième rang des villes canadiennes classées par PIB et au premier rang au Québec. Avec une croissance réelle de 3,6 % de son PIB (2019), la ville a enregistré la plus forte croissance économique des grandes villes canadiennes, devant Toronto, Vancouver, Calgary et Ottawa-Gatineau.

La ville est aujourd'hui un important centre de commerce, de finance, d'industrie, de technologie, de culture et d'affaires mondiales. L'industrie aérospatiale est un employeur important au Québec et Montréal abrite le siège social de l'Association du transport aérien international, du Conseil de l'aviation d'affaires internationale et de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La recherche et le développement en matière de transport en général sont d'autres composantes importantes de l'économie - le port de Montréal étant l'un des plus grands ports intérieurs au monde. Les autres industries comprennent la recherche en intelligence artificielle, la finance, la transformation des aliments, la fabrication de boissons, l'ingénierie, le développement de logiciels, la fabrication d'équipement de télécommunications et de produits pharmaceutiques, ainsi que l'impression et la publication.

Le taux d'activité atteint 67,5 % et le taux de chômage diminue d'année en année. En 2018, Montréal a connu le taux de chômage le plus bas de son histoire - 6,1 %.

Les données sur la citoyenneté et le statut des Montréalais-es proviennent des recensements de la population réalisés, sur une base quinquennale, par Statistique Canada.

Ces données permettent d'analyser différents groupes de population soit :

- La population ayant la citoyenneté canadienne ou non ;
- Les non immigrant-e-s, les immigrant-e-s (incluant des sous-groupes de population formés par les immigrant-e-s selon la période d'immigration et selon la catégorie d'admission) et les résident-e-s non permanent-e-s;
- La population appartenant ou non à un groupe de minorités visibles, tel que défini dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

Il convient de noter que, selon les données 2016 du recensement de Statistiques Canada, 78 760 personnes ont déclaré avoir été admises à titre de réfugié-e entre 1980 et 2016 et résider à Montréal.

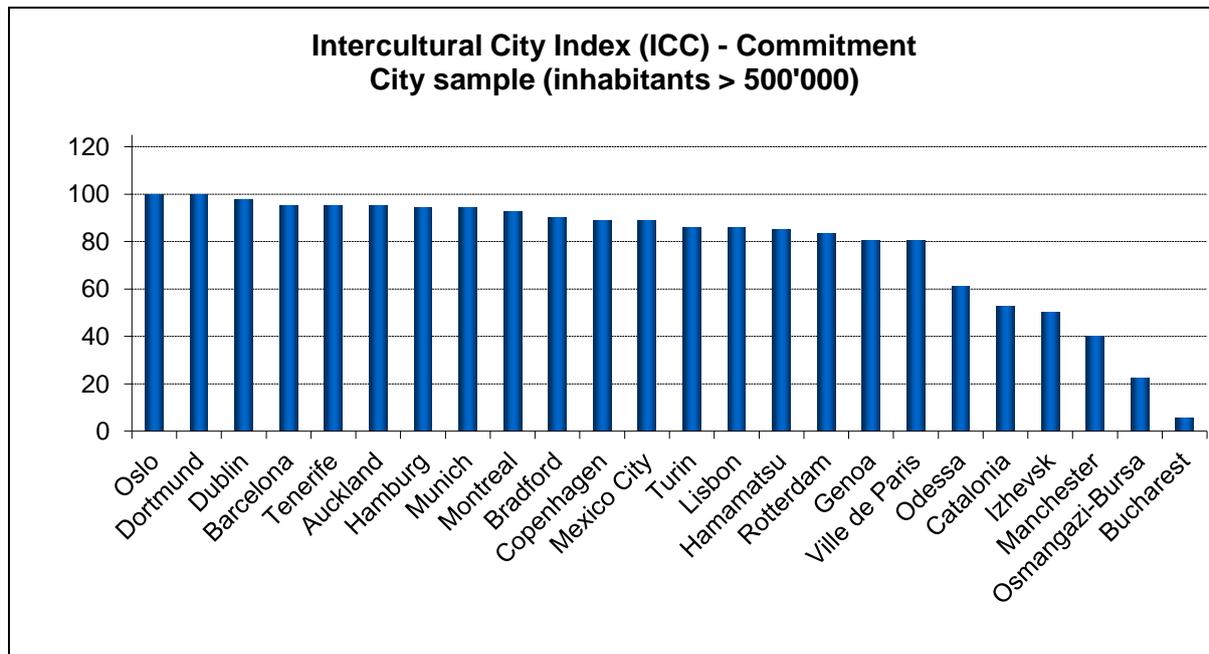
En 2017 et 2018, le Québec - et donc majoritairement Montréal - ont accueilli 52 675 demandeurs et demandeuses d'asile dont les dossiers n'ont pas tous été traités à ce jour par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

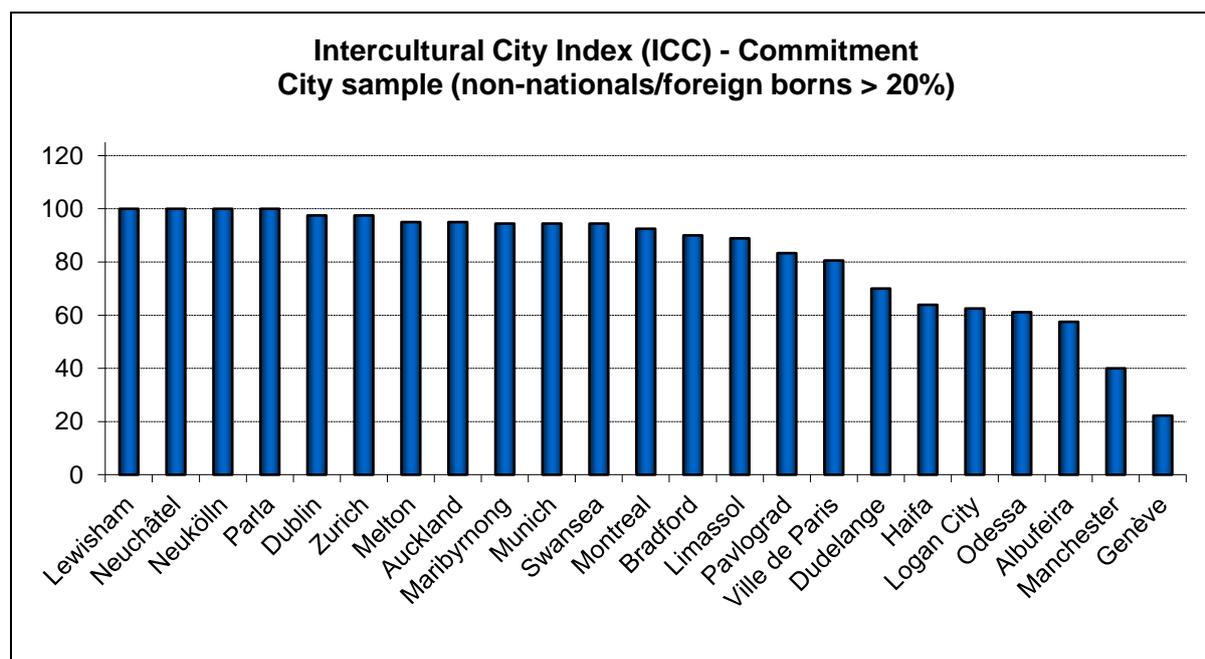
## ENGAGEMENT

*Pour que l'intégration interculturelle ait lieu, les autorités municipales doivent annoncer clairement et publiquement leur engagement envers les principes interculturels, à savoir la diversité, l'égalité et l'interaction. Dans l'idéal, la majorité des élu-e-s et des hauts fonctionnaires devraient avoir une connaissance approfondie de ces principes fondamentaux et de leurs implications pour l'élaboration de politiques. Dans les cités interculturelles, les autorités municipales doivent également engager un processus institutionnel visant à traduire les principes de l'interculturalité en des politiques et actions concrètes. Mais, surtout, elles doivent s'efforcer activement d'intégrer tous leurs résidents, indépendamment de leur(s) nationalité(s), origines, langue(s), religion/croyances, orientation sexuelle ou âge, dans le processus d'élaboration des politiques, tout en valorisant et en développant les éventuelles pratiques interculturelles déjà existantes dans la ville.*

S'agissant des objectifs de la politique d'engagement, le taux de réalisation de Montréal est sensiblement supérieur à celui de la ville type : 93 % de ces objectifs ont été réalisés (contre 78% en 2011) alors que le taux de réalisation de la politique d'engagement de la ville type atteint 70 %.

Ce succès s'explique sans doute par la combinaison de déclarations d'intentions et de principes fortes, et de mesures concrètes visant la mise en œuvre des engagements politiques affichés. L'inclusion et la diversité font parties des priorités organisationnelles de la ville, ce qui est reflété aussi dans la manière dont les services municipaux de Montréal sont organisés, et dans une méthode de travail transversale.





La Ville de Montréal est - depuis longtemps - engagée dans la conception et mise en œuvre de politiques interculturelles, et a adopté une série de déclarations qui comportent des orientations et des engagements basés sur ces principes, notamment :

- Le 15 mars 1989, Montréal adopte la [Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale](#), où la Ville reconnaît l'importance de la diversité et de la composante multiraciale et multiethnique. La ville s'engage notamment à combattre toute forme de discrimination et à encourager des relations interculturelles harmonieuses.
- Le 22 mars 2004, la ville adopte la [Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle](#) et l'inclusion par le biais de laquelle elle s'engage à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour promouvoir le rapprochement interculturel, le dialogue entre les cultures et à favoriser une meilleure gestion de la diversité culturelle.
- En vigueur depuis le 1er janvier 2006, la [Charte montréalaise des droits et des responsabilités](#) touche toutes les grandes sphères de la vie municipale. Il s'agit d'un outil de référence de la vie démocratique qui permet d'aborder les questions de justice, d'équité et d'inclusion. Elle est disponible dans une dizaine de langues (y compris les langues autochtones). L'article 30 précise que: « Dans la présente Charte, *citoyen* s'entend de toute personne résidant sur le territoire de la Ville de Montréal ». La portée de cet article est hautement symbolique : cela signifie que toutes les personnes, y compris les personnes issues de l'immigration, quel que soit leur statut, sont considérées comme faisant partie intégrante de la ville. Par ailleurs, l'un des objectifs de la Charte est de favoriser la participation des citoyens aux affaires municipales.
- En 2013, la [Déclaration de Montréal sur le Vivre ensemble](#) est adoptée par la ville et par 22 autres métropoles à travers le monde, reconnaissent leur rôle en tant qu'acteurs de première ligne en matière de gestion de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion économique et sociale des concitoyens.

Cette volonté d'afficher publiquement un engagement fort en faveur de l'égalité dans la diversité est accompagnée par des mesures concrètes qui visent à mettre en pratique les principes prônés.

C'est ainsi qu'en 2003, la Ville a créé le [Conseil interculturel de Montréal](#), un organisme de consultation et d'échange chargé de conseiller le conseil municipal en matière de relations interculturelles, et qui est à la fois un formidable instrument pour encourager la participation politique et sociale de tou-te-s les citoyen-ne-s, y compris des personnes d'origine migrante. Il convient de noter que la ville dispose également de deux autres conseils consultatifs spécifiques : Le Conseil des jeunes de Montréal, le Conseil des femmes de Montréal.

En juin 2017, le conseil municipal a adopté la Politique de développement social de la Ville de Montréal « [Montréal de tous les possibles!](#) ». Cette politique est de nature transversale et a pour objet principal de mobiliser les services municipaux, les arrondissements et les villes liées de l'agglomération autour du bien-être et de la qualité de vie des citoyen-ne-s à l'échelle des quartiers et de l'ensemble du territoire montréalais. Un plan d'action en développement social, est aujourd'hui en cours d'élaboration par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS), afin de proposer l'élaboration d'une stratégie et de mener à bien d'actions concrètes en matière de relations interculturelles de valorisation de la diversité ethnoculturelle.

Plus récemment, en 2018, Montréal a lancé le Plan d'action « [Montréal inclusive 2018-2021](#) » ayant pour but de créer les conditions permettant à tou-te-s ses citoyen-ne-s de participer pleinement à la vie sociale et économique de la ville. Ce plan implique non seulement les propres employé-e-s de la Ville et ses élu-e-s, mais aussi les Montréalaises et les Montréalais en les engageant dans l'élimination des principaux obstacles qui nuisent à l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants. Ce projet s'adresse à la société d'accueil dans toute sa diversité, se veut ludique et positif et est développé en cocréation avec les acteurs du milieu. Il vise également à développer des actions qui permettent d'accélérer le processus d'intégration des immigrants.

Enfin, le 24 avril 2019, le Conseil interculturel de Montréal a présenté l'avis [Montréal: cité interculturelle](#), recommandant notamment l'élaboration d'une politique interculturelle.

Ces différents politiques et mesures sont aussi proprement financées et font l'objet d'évaluations tout au long de leur vie. Ainsi, à travers différentes stratégies d'interventions et ententes gouvernementales, un certain nombre de budgets sont alloués afin de développer le volet interculturel et rejoindre les personnes issues de l'immigration et des communautés ethnoculturelles. Quelques exemples :

- L'entente triennale entre le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la Ville de Montréal (2018-2021) : dotée d'un montant de 12 M\$ cette entente vise au rapprochement interculturel et à une meilleure intégration sociale des citoyennes et citoyens d'origines diverses. Par cette entente, la Ville de Montréal s'engage notamment à poursuivre et renforcer des actions en matière de lutte contre la discrimination et l'exclusion sociale et à collaborer à la réalisation de mesures visant l'intégration des personnes immigrantes et leur pleine participation à la vie montréalaise.
- La Politique de l'enfant : avec un budget de 5M \$ annuel, plusieurs projets permettent de rejoindre les personnes des communautés ethnoculturelles notamment à travers le Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans (PIMJ) ;
- L'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociale au titre des Alliances pour la solidarité (Ville – MTESS), dotée d'un budget de 10 M\$ par année pour une période de cinq ans (50 M\$): au-delà de divers projets soutenus dans le cadre de cette entente et qui visent les personnes des communautés ethnoculturelles un Fonds pour l'insertion sociale des jeunes issus de la diversité - doté d'un budget annuel de 545 000 \$ - a été mis sur pied. Il vise à soutenir des projets de portée régionale visant l'intégration sociale et économique des jeunes nouveaux arrivants et des jeunes des minorités visibles (6 -30 ans) ;
- Le Programme Montréal interculturel (PMI) : avec un budget de 474 185 \$ le programme a pour objectif de favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité diversifiée de Montréal en encourageant les relations interculturelles au sein de la population montréalaise. En 2019, 48 projets et autant d'organismes ont été soutenus dans le cadre de ce programme. On peut estimer les participants aux différents projets à quelques centaines. Le PMI permet de soutenir des actions de rapprochement interculturel et suscite l'intérêt de différents organismes autour d'enjeux interculturels.

La ville prend le soin d'informer la population des déclarations, adhésions et autres engagements pris, et ce à travers divers moyens de communication, y compris par des méthodes novatrices telles que des expositions, des affichages dans les lieux et bâtiments lors d'événements spécifiques, ou de manière permanente dans des bâtiments municipaux, sur le site internet de la mairie et via ses réseaux sociaux. Un calendrier avec les principales activités portant sur l'interculturel est tenu par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale.

En outre, l'engagement interculturel de la ville de Montréal est réitéré par les responsables politiques à travers les diverses allocutions et communications publiques traitant de ce sujet, et des actions publiques à la portée symbolique sont aussi mise en place. Par exemple, le Prix interculturel de Montréal récompense tous les deux ans

les aboutissements remarquables dans l'avancement des relations interculturelles et de la promotion de la diversité de la part de personnes, d'organismes à but non lucratif et d'entreprises du secteur privé.

La Ville est également partenaire d'autres manifestations (par exemple, le Mois de l'histoire des noirs ou le Mois de l'héritage hispanique) qui servent à donner un cadre et un programme à une série d'activités (concerts, expositions, spectacles, etc.) visant à encourager la promotion de l'interculturalisme.

Par ailleurs, en tant que "Maison des citoyen-ne-s", l'Hôtel de ville accueille tout au long de l'année une série d'événements initiés par la collectivité et différentes communautés portant sur l'interculturel (ex. : commémorations, anniversaires, activités culturelles) et les élu-e-s célèbrent – avec les responsables du milieu associatif - les différentes fêtes nationales et autres manifestations culturelles.

### **Recommandation**

Comme souligné lors de la visite d'experts ICC à Montréal en mai 2019, ces initiatives sont louables et témoignent - sans nul doute - d'un engagement fort de la Ville en faveur d'une gestion positive de la diversité. Néanmoins, la ville n'a pas encore conçu une stratégie interculturelle globale et transversale, ce qui lui offrirait un cadre commun et une vision à plus long terme.

La stratégie Montréal inclusive 2018-2021 comprends des éléments interculturels, et le prochain plan en développement social proposera des actions en matière d'inclusion et d'intégration des différents groupes de populations qui cohabitent sur son territoire. Néanmoins, même s'il est bien possible de progresser sans se doter d'une stratégie cadre, dans le cas de Montréal, et compte tenu de son énorme potentiel, de sa compréhension profonde de l'interculturalisme, de son expérience, de la variété de ses plans d'actions et déclarations, mais aussi de sa taille et de son profil administratif regroupant beaucoup de départements, de personnel municipale et d'acteurs sociaux qui œuvrent autour, il serait vraiment opportun d'entamer une réflexion qui permette de définir un cadre politique globale afin de renforcer et « institutionnaliser » un discours commun.

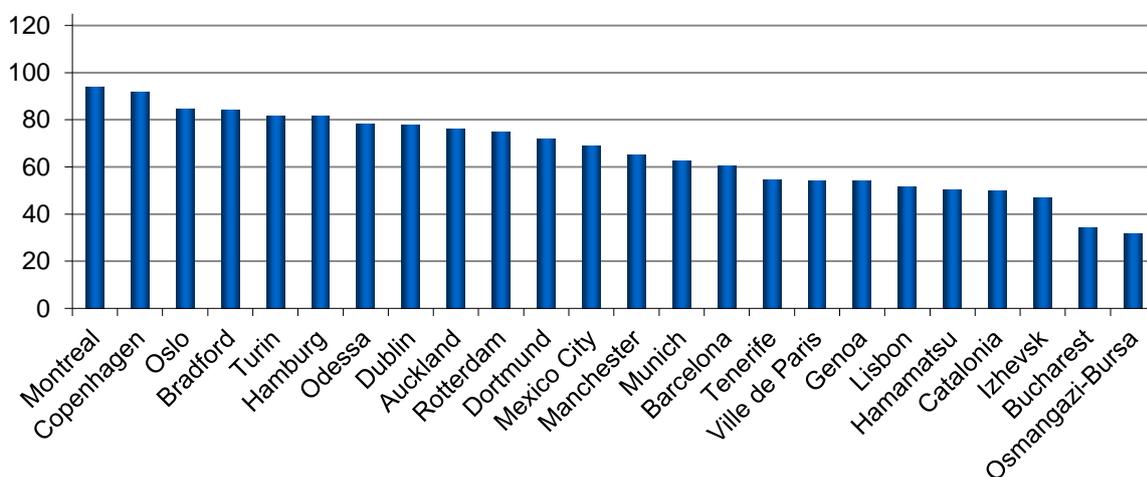
Une telle stratégie pourrait aussi servir à canaliser, ordonner et donner une vision à long terme à l'ensemble des politiques municipales, tout en facilitant une gestion encore plus efficace des ressources humaines et économiques. Les villes de Barcelone, de Berlin Neukölln, d'Erlangen, de Limassol, et de Botkyrka pourraient être des exemples inspirants.

## LA VILLE A TRAVERS LE PRISME INTERCULTUREL

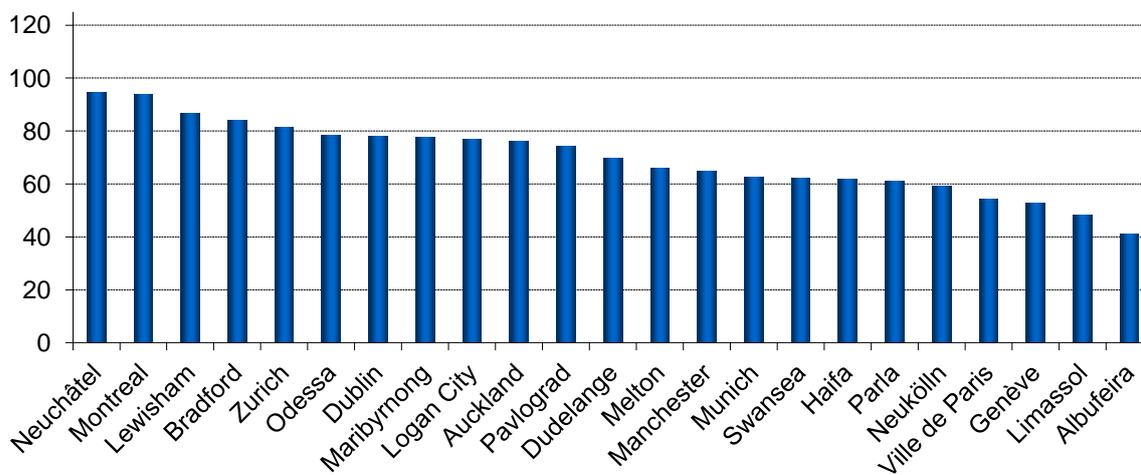
Bien que les compétences officiellement dévolues aux villes et aux autres autorités locales varient considérablement selon les pays, toutes les villes ont la responsabilité fondamentale de maintenir la cohésion sociale et de préserver la qualité de vie de leurs habitants. Les politiques conçues à ces fins doivent par conséquent être repensées et reformulées pour garantir qu'elles prévoient des services adéquats pour tous les résident-e-s, indépendamment de leurs nationalité(s), origines, langue(s), religion/croyances, orientation sexuelle ou âge. Il s'agit essentiellement des politiques relatives à l'éducation, aux quartiers, aux services publics, au monde des affaires et au marché du travail, à la vie sociale et culturelle et à l'espace public.

Les politiques urbaines de la ville de Montréal évaluées dans leur ensemble à travers le « prisme interculturel » indiquent que le taux commun de réalisation est largement supérieur à celui de la ville type (94% contre 60% pour la ville type) et en nette amélioration par rapport aux résultats obtenus par Montréal en 2011 (83%).

**Intercultural City Index (ICC) - Intercultural lens  
City sample (inhabitants > 500'000)**



**Intercultural City Index (ICC) - Intercultural lens  
City sample (non-nationals/foreign borns > 20%)**

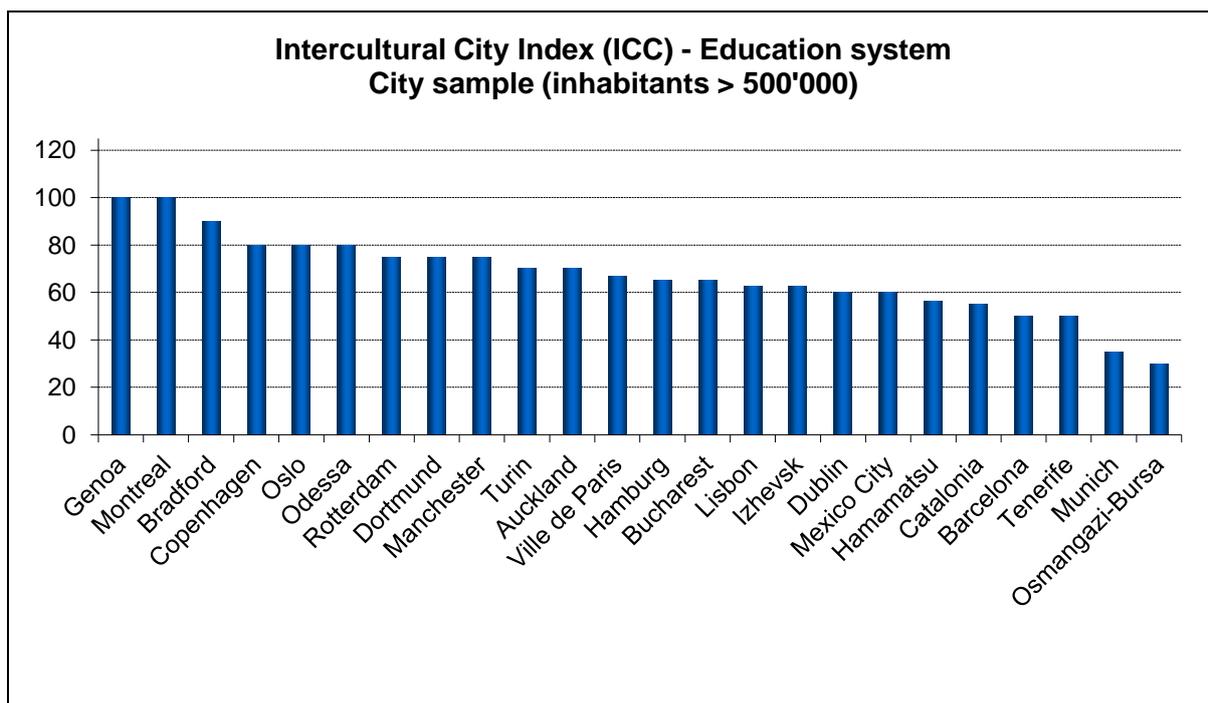


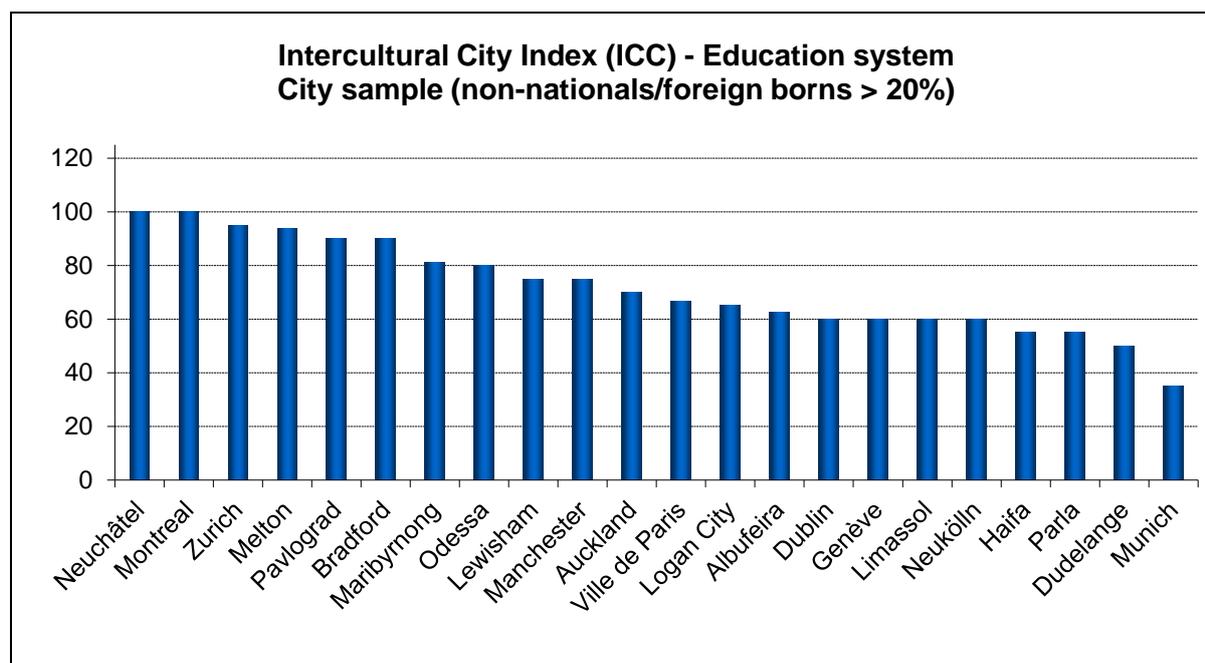
## EDUCATION

*L'éducation formelle et les activités extracurriculaires influencent fortement la façon dont les enfants perçoivent la diversité à mesure qu'ils grandissent. Aussi les écoles ont-elles beaucoup de pouvoir pour renforcer ou, au contraire, déconstruire les préjugés et les stéréotypes négatifs. Bien que les programmes scolaires soient essentiellement définis au niveau national ou régional, au niveau local, les écoles peuvent rechercher des moyens alternatifs et novateurs de permettre à des enfants de cultures différentes d'apprendre à se faire confiance et à se respecter mutuellement, et de créer ainsi des conditions d'apprentissage favorables pour tous les élèves, quelles que soient leurs nationalité(s), origines, langues, orientation sexuelle/identité de genre, religion ou croyances. Du point de vue interculturel, les diversités culturelles et autres, y compris le multilinguisme, sont considérées comme de réelles chances et sont cultivées comme telles. Les écoles interculturelles placent aussi les parents d'élèves issus de la migration/de minorités et les autres parents sur un pied d'égalité. Elles prennent des mesures pour faire en sorte que tous les parents puissent surmonter leurs éventuelles réticences à participer à la vie scolaire, leur donnant ainsi la possibilité de jouer le rôle éducatif généralement attendu des parents.*

S'agissant des objectifs de la politique d'éducation, le taux de réalisation de Montréal est décidemment extraordinaire et atteint 100 % des objectifs réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type est de 67 %.

Une approche innovante et créative aux questions liées à l'éducation et des interventions dans tous les niveaux de l'éducation semblent être la clé de ce succès.





Bien que la Ville de Montréal – comme la plupart des villes dans le monde - n'ait pas de compétence en matière d'éducation, elle met en place ou encourage une très grande variété d'activités qui visent les élèves allant de l'école primaire jusqu'au lycée.

La diversité culturelle est un fait dans les écoles montréalaises, si bien que certaines études des commissions scolaires démontrent qu'environ 60% des élèves des écoles primaires et secondaires ont 1 ou 2 parents nés à l'étranger (2016). Cette mixité est reflétée aussi au niveau du personnel enseignant, puisque la Commission scolaire de Montréal (CSDM) – l'un des principaux employeurs de la région métropolitaine avec près de 16 350 employés réguliers et non réguliers - compte un personnel qui se distingue par sa diversité culturelle, linguistique et religieuse<sup>1</sup>. La CSDM affiche clairement – y compris sur son site internet – sa volonté que les écoles soient un lieu où l'ensemble des élèves prennent conscience de la diversité, et se préparent pour vivre dans une société pluraliste, en acquérant les instruments leur permettant d'en apprécier la richesse tout en connaissant les défis pour mieux les surmonter

Montréal compte 113 700 élèves, répartis dans 196 établissements scolaires, dont certains sont spécialisés dans l'accueil et l'éducation d'élèves en situation de handicap et d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

En œuvrant en coopération avec les écoles ou en soutenant financièrement des organismes et acteurs du social dans leurs propres interventions en milieu scolaire que la Ville réalise des activités visant à encourager la participation des parents, mener des activités de médiation interculturelle, prôner le respect et la valorisation de la diversité, éduquer au dialogue interculturel.

À titre d'exemple, le Centre d'histoire de Montréal, organisme de la Ville, mène d'importants projets sur l'interculturel en collaboration avec les écoles, à savoir :

- [“Vous faites partie de l'histoire”](#) est un programme éducatif réalisé dans le cadre de l'Entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et des Communautés culturelles du Québec qui s'adresse aux classes d'accueil du secondaire. Il vise à créer des passerelles entre le passé des élèves récemment arrivés des quatre coins du monde et leur nouvelle vie dans les pays d'accueil par le biais de narration de récits et de sauvegarde de « trésors » personnels que les élèves partagent avec les montréalais à travers le musée. Ce programme favorise l'apprentissage des langues du pays d'accueil, l'estime de soi, et l'interaction entre les nouveaux élèves et les autres citoyens.

<sup>1</sup> Source : “Rapport mémoire CSDM sur Projet de loi 21”: <http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Memoire-la%C3%AFcit%C3%A9-DG-06-224.pdf>

- L'exposition "[J'arrive à Montréal](#)" est un projet qui s'adresse aux adolescent-e-s nouvellement arrivé-e-s à Montréal, en les invitant à poser un regard sur la ville tout en traduisant leur bagage culturel et leur histoire personnelle.
- L'exposition itinérante "[Fenêtre sur l'immigration](#)" met à l'honneur les récits et témoignages des montréalais et montréalaises issu-e-s de l'immigration qui se confient aux visiteurs en partageant leurs impressions, leurs doutes, leurs difficultés mais aussi les succès de leur parcours d'intégration. Leurs histoires rassemblées révèlent une ville plurielle et changeante, rythmée par les communautés et les générations qui s'y succèdent.

Aussi, le Centre d'histoire organise périodiquement des visites dynamiques conçues spécifiquement pour les classes d'accueil de niveau débutant.

D'autres organismes ou partenaires de la Ville mènent des actions en milieu scolaire, notamment ciblant les écoles primaires et secondaires. Ainsi, des projets interculturels portant sur la valorisation de la diversité, sur l'immigration ainsi que sur les questions d'actualité sont mis en œuvre avec des organismes artistiques et avec les maisons de la culture dans le cadre d'initiatives en médiation culturelle. Certains quartiers à forte concentration multiethnique sont tout particulièrement ciblés par ce type de projets, comme par exemple les quartiers Côte-des-Neiges, Parc-Extension, Ahuntsic-Cartierville, et Montréal-Nord.

En loisir également, certains projets interculturels sont mis en place en matière d'intervention parascolaire. Parmi les plus remarquables, on peut citer le projet podcast « Parce qu'on vient de loin ». Il s'agit d'un projet de podcast par et pour les adolescents et jeunes de 18-30 ans du quartier Saint-Michel afin d'outiller ces futurs créateurs de contenus culturels. Les ateliers sont menés par des professionnels et mentors provenant du milieu communautaire, des affaires et de diverses disciplines artistiques. Ce projet par et pour les jeunes vise à donner une voix aux jeunes éloignés des médias traditionnels afin qu'ils puissent maximiser leur potentiel de créativité.

D'autres projets sont aussi dignes de mention, notamment :

- Le projet Lumière sur nos talents locaux, financé par le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, accompagne 10 à 12 jeunes ambassadeurs de la diversité pour mener une campagne de sensibilisation auprès des employeurs du quartier Saint-Michel. Les jeunes - formés par des experts en employabilité et en gestion de la diversité - sont responsables de sensibiliser les employeurs sur l'apport positif des jeunes, des personnes issues de l'immigration récente et des minorités ethnoculturelles. Cette campagne de sensibilisation est aussi alimentée d'activités médiatiques, où les jeunes créatifs et habiles avec les multimédias, créent, avec des professionnels en vidéographie, des capsules vidéo thématiques à diffuser sur les réseaux sociaux et auprès des employeurs.
- Le projet « Les jeunes ambassadeurs contre les préjugés » vise à mobiliser les jeunes des écoles primaires et secondaires de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension sur l'importance de combattre la discrimination et valoriser la diversité, au sein des milieux scolaires et les quartiers de proximité.

Enfin, en ce qui concerne la participation des parents d'élèves à la vie des écoles, le projet « Des racines pour grandir » du Centre d'histoire en collaboration avec l'organisme Une École montréalaise pour tou-te-s<sup>2</sup> favorise à la fois le dialogue intergénérationnel et le dialogue interculturel, puisqu'il s'intéresse aux récits de vie de familles qui peuvent être montréalaises depuis deux générations ou plus, mais qui peuvent aussi venir d'endroits bien différents, ailleurs au Québec ou au Canada, ou ailleurs dans le monde. Il s'intéresse à l'élève, à ses parents, à ses grands-parents et à ses arrière-grands-parents. Il permet aux élèves d'en apprendre davantage sur leurs propres racines, mais aussi sur celles des autres élèves de leur classe, ainsi que sur l'histoire de la ville dans laquelle ils grandissent.

Par ailleurs, l'organisme à but non lucratif [Vision Diversité](#) accompagne, depuis 5 ans, tout le réseau des 95 écoles de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys dans la réalisation d'un grand enjeu de sa planification stratégique qui consiste en l'outillage des enfants et des jeunes afin qu'elles-ils puissent vivre et grandir ensemble par les arts et la culture, selon une approche interculturelle

<sup>2</sup> Le programme de soutien mis en place par le Ministère de l'Éducation, Une école montréalaise pour tous (UEMPT), vise la réussite et la persévérance scolaires de tous les élèves montréalais qui font face aux enjeux liés à la défavorisation, notamment en contexte pluriethnique. Le programme cible les déterminants de la réussite que sont la littératie, la numératie et l'engagement scolaire. Plusieurs de ses projets sont de nature culturelle et sont réalisés en collaboration avec les services de la Ville.

## Suggestions

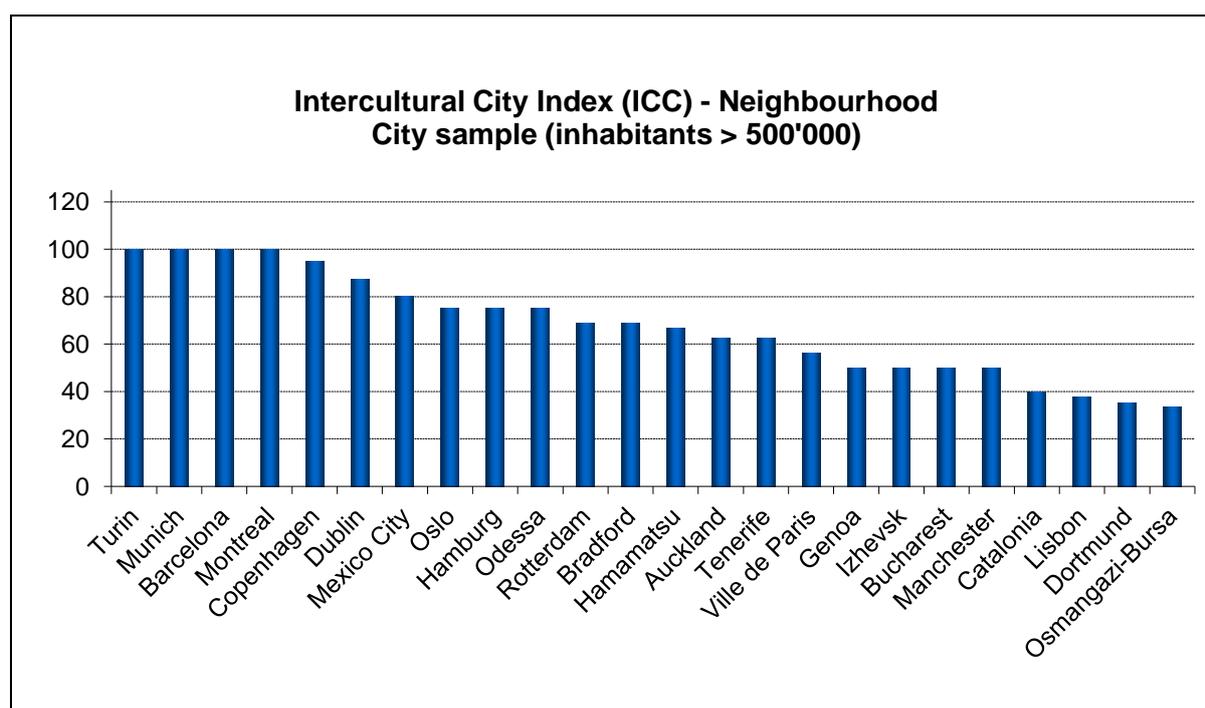
L'engagement de Montréal dans la promotion de l'interculturel à l'école ne peut qu'être salué et célébré. Fort de son expérience visant à promouvoir l'interaction entre les étudiant-e-s nouveaux arrivants et les étudiant-e-s montréalais et montréalaise, Montréal pourrait peut-être considérer de mener à bien des projets de jumelage d'établissements scolaires visant à mettre en contact les élèves de quartiers aisés et ceux de quartiers plus défavorisés. L'école Forskolan Ornen à Botkyrka (Suède), par exemple, a participé à un programme de jumelage avec une école du centre-ville prospère de Södermalm. Les élèves ont exploré de concert leur environnement local respectif, en décrivant leurs impressions mutuelles. Très vite, les élèves ont constaté leurs différences mais aussi leurs points communs. Elles-Ils ont partagé leurs propres expériences et ont terminé par créer ensemble des objets en glace.

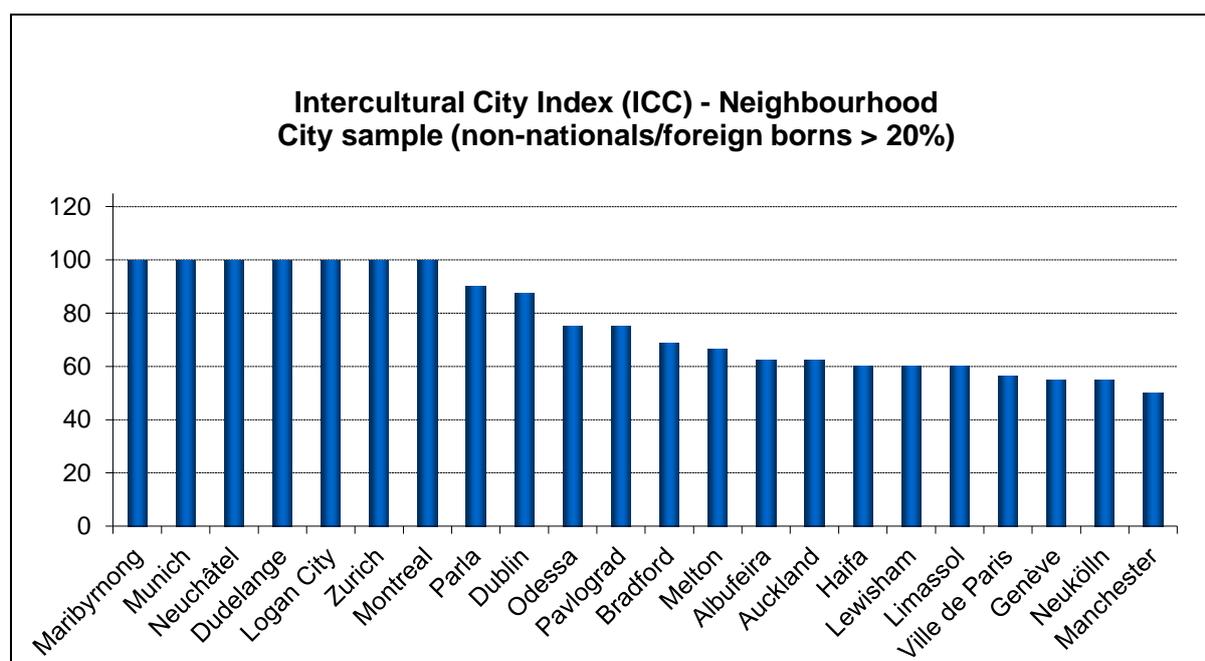
## POLITIQUES DE QUARTIER

*Au sein d'une ville, les arrondissements, quartiers ou autres sous-unités territoriales peuvent être plus ou moins marqués par la diversité culturelle/ethnique. De fait, les gens sont libres de se déplacer et de s'installer dans le quartier de leur choix. Il n'est pas nécessaire d'atteindre une mixité « parfaite » sur le plan statistique pour constituer une véritable Cité interculturelle. Les Cités interculturelles doivent néanmoins s'assurer que la concentration ethnique dans un quartier donné n'aboutisse pas à une ségrégation socioculturelle, et qu'elle ne constitue pas un obstacle à la circulation des gens et des idées, ni au flux des opportunités. Elles veillent notamment à ce que les services publics soient de qualité égale dans tous les quartiers et prévoient des espaces publics, des infrastructures et des activités sociales, culturelles et sportives pour encourager le brassage et l'interaction interculturels et socioéconomiques.*

L'analyse montre que le taux de réalisation des objectifs de Montréal en matière de politiques de quartier est encore une fois extraordinaire, et supérieur à celui de la ville type : 100 % de ces objectifs ont été réalisés – avec une hausse de 20 points par rapport à 2011, alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 64 %.

Ce résultat s'explique par la mise en place d'un ensemble d'outils qui visent à améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants, entretenir la mixités sociale, économique et culturelle dans les quartiers et arrondissements de la ville, et promouvoir des actions concertées et interdépartementales qui engagent la participation de tou-te-s les citoyen-ne-s. L'engagement dans la durée semble être aussi un ingrédient clé contre la gentrification du centre-ville.





La ville ne connaît pas de gros problèmes de ségrégation et la mixité sociale caractérise de nombreux quartiers et arrondissements grâce, entre autres, à la mise en place de projets et l'adoption de politiques spécialement dédiés au renforcement de la diversité des habitant-e-s dans les quartiers.

Ainsi, par le biais de sa Politique d'inclusion de logements abordables, la Ville a mis sur pied une stratégie qui vise à "Le maintien de la mixité sociale en encourageant le développement, dans les grands sites, d'une gamme diversifiée de logements pour répondre aux besoins des citoyens ayant des revenus variés, favorisant ainsi la création de communautés mixtes et inclusives."<sup>3</sup>

Une attention particulière sera bientôt prêtée à l'amélioration de l'offre de logements sociaux par le biais de l'adoption – prévue en 2020 - d'un Règlement qui fixera un seuil minimal de logements sociaux, abordables et familiaux qui devront être inclus dans les projets immobiliers à partir de 2021.

L'objectif de cette mesure est de préserver le caractère mixte et abordable de l'offre de logement dans la vie, en favorisant l'accès à un logement convenable pour tou-te-s et en luttant contre la gentrification.

La Ville compte aussi avec un office municipal d'habitation (OMHM) qui fait de la cohabitation intergénérationnelle et interculturelle une priorité. L'OMHM a contribué à la mixité sociale de la ville en construisant plusieurs habitations au sein d'ensembles immobiliers où les logements sociaux côtoient, notamment, les coopératives de logement et des appartements en copropriété. Étonnement, les logements sociaux eux-mêmes hébergent une population diverse.

Afin d'éviter les tensions que la diversité pourrait éventuellement générer, la ville mise sur l'échange, la réciprocité et la connaissance mutuelle. Ainsi, elle encourage l'organisation d'événements et d'activités interculturelles au sein des quartiers et des immeubles.

Par exemple, le projet « Habiter la mixité », financé dans le cadre d'une entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, contribue au rapprochement interculturel pour faciliter la cohabitation et l'inclusion des résident-e-s de nombreux logements sociaux de Montréal. En place depuis 2011, ce projet vise à soutenir le développement communautaire et social qui se fait en milieu HLM à Montréal et permet de rejoindre des locataires immigrant-e-s isolé-e-s en les mettant en contact avec des citoyen-e-s de leurs communautés. La présence des intervenant-e-s et la tenue des activités au sein même des habitations permettent non seulement d'offrir un service de proximité, mais offrent également l'occasion de traiter de manière plus personnalisée les problématiques de rapprochements et d'intégrations.

<sup>3</sup> Voir [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=9337,119343573&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9337,119343573&_dad=portal&_schema=PORTAL))  
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/HABITATION\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/STRATEGIE\\_INCLUSION.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/HABITATION_FR/MEDIA/DOCUMENTS/STRATEGIE_INCLUSION.PDF)  
<https://www.cmm.ca/fr/evenements-cmm/tribunes-et-conferences/conference-de-valerie-planté-4705/>

De plus, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal mène des démarches de revitalisation urbaine intégrée ayant pour objectif l'amélioration durable des conditions de vie des résident-e-s des territoires défavorisés. Ces démarches comprennent :

- le renforcement de la capacité collective d'agir ;
- l'amélioration du cadre physique et bâti ;
- l'amélioration de l'offre de services publics et privés ;
- et le développement des compétences des individus.

L'approche mise de l'avant combine l'apport des citoyen-ne-s, des représentant-e-s des secteurs privés et publics, des élu-e-s et des organismes communautaires qui travaillent conjointement à améliorer la qualité de vie des résident-e-s des quartiers ciblés.

Enfin, le [Bureau d'intégration des nouveaux arrivants](#) (BINAM) finance le projet « Le logement, clef pour une intégration réussie », menés par la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM). Ce projet vise plusieurs catégories de personnes ou entités et notamment :

1. Les nouveaux arrivants, par le biais de sessions d'information/formation et un accompagnement dédié pour un meilleur accès à un logement abordable. Ces formations comprennent des ateliers portant sur : comment se présenter lors d'entrevue de sélection, comment fonctionne un conseil d'administration, etc.
2. Les organisations financées par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et/ou membres de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TRCI) qui accueillent les nouveaux arrivants, par le biais d'actions de sensibilisation, information et formations sur le secteur du logement social, ses diverses tenures, ses conditions d'accès, etc.
3. Les organisations financées par la Société d'habitation du Québec, par le biais d'actions de sensibilisation, information et formation à la réalité des nouveaux arrivants et des obstacles qu'ils rencontrent lors de la recherche d'un logement.

Aussi, la Ville tient à cœur l'image de ces quartiers et le développement d'espaces et lieu de rencontre entre les citoyen-ne-s d'origine différente. Le Service de la culture de la Ville est notamment un acteur clé pour la dynamisation de la vie des quartiers. Il mène une panoplie d'actions qui favorisent la rencontre et le dialogue. Parmi les plus remarquables :

- Le programme « Médiations culturelles MTL » pour les organismes, et le « Programme de médiation culturelle des arrondissements montréalais » pour les maisons de la culture, favorisent la participation citoyenne et l'accès de la population à la vie culturelle montréalaise. Ils permettent de réaliser des centaines de projets d'échanges culturels chaque année, en créant des passerelles entre les artistes, les partenaires locaux et les publics constitués de jeunes, de familles, d'aînés, de personnes issues de l'immigration et de l'autochtonie. Cette approche permet de relever les défis d'inclusion sociale, de partage des cultures, de citoyenneté culturelle et d'ancrage dans les communautés et les divers quartiers de Montréal.
- Le programme de « Patrimoines montréalais » vise à soutenir des organismes mettant en valeur les richesses patrimoniales montréalaises à travers des projets novateurs. Ces projets cherchent à positionner le patrimoine comme vecteur de liens sociaux et contribuent ainsi au développement des communautés locales, notamment à la construction identitaire, à la cohésion sociale, à l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement.
- Le programme « Diversité des expressions culturelles » soutient l'organisation des festivals et des événements ayant pour but de favoriser la rencontre et le partage des expressions de la diversité culturelle montréalaise pour promouvoir les relations interculturelles. Il favorise la participation culturelle citoyenne, la cohésion sociale et le développement culturel des quartiers, ainsi que l'inclusion, l'équité et la diversité des publics, par le biais de propositions artistiques innovantes.
- Le programme « La pratique artistique amateur » offre une aide financière pour le développement et la réalisation de projets novateurs et structurants en pratique artistique amateur. Il vise à améliorer l'infiltration de la culture à l'échelle montréalaise grâce à des projets qui valorisent l'autonomisation des

citoyen-ne-s dans leurs pratique artistique amateur. Ce programme cherche à instaurer des conditions favorables pour que la culture soit omniprésente dans le quotidien du-de la citoyen-ne. Il s'adresse à une diversité de publics et vise des projets qui utilisent la culture comme outil d'intervention permettant d'agir sur des enjeux sociaux, notamment les relations interculturelles et la cohésion sociale.

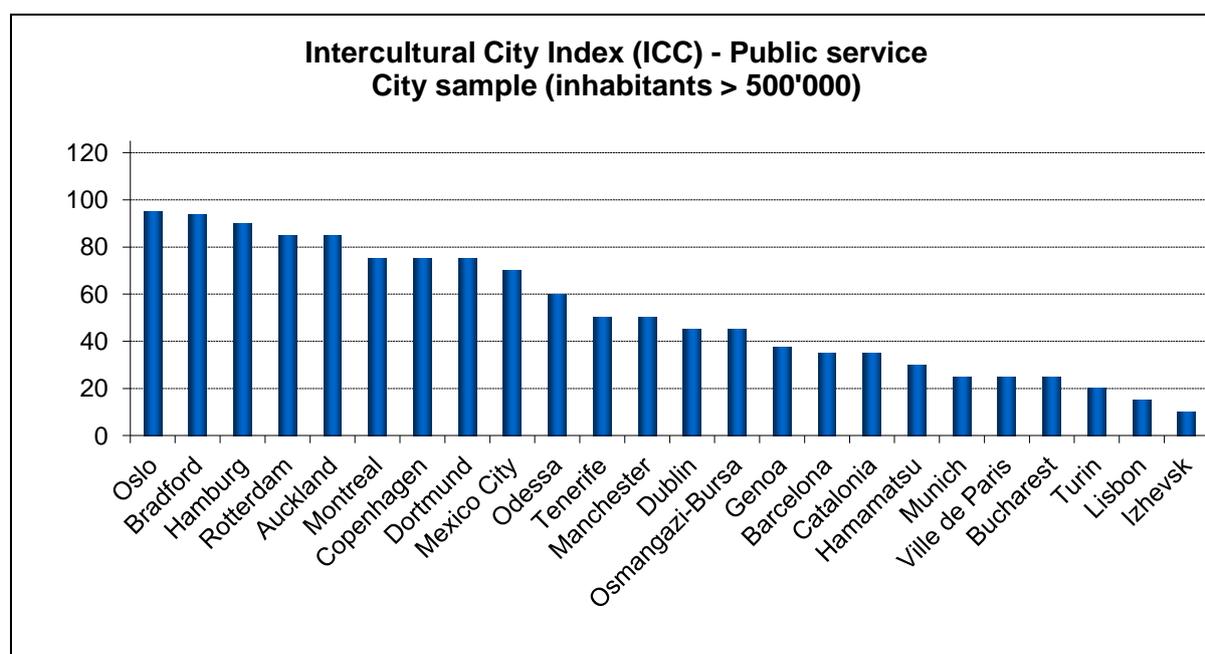
En outre, en partenariat avec l'Association pour le développement de la jeunesse Loyola, NDG aussi chez nous, la ville offre des ateliers de théâtre qui visent plus particulièrement les adolescents et jeunes adultes issus des communautés culturelles et des populations vulnérables. Utilisant la méthode BOAL (le théâtre des opprimés) ces ateliers utilisent le théâtre comme outil d'expression et de dialogue, de partager son histoire, de développer son esprit critique et de valoriser son vécu.

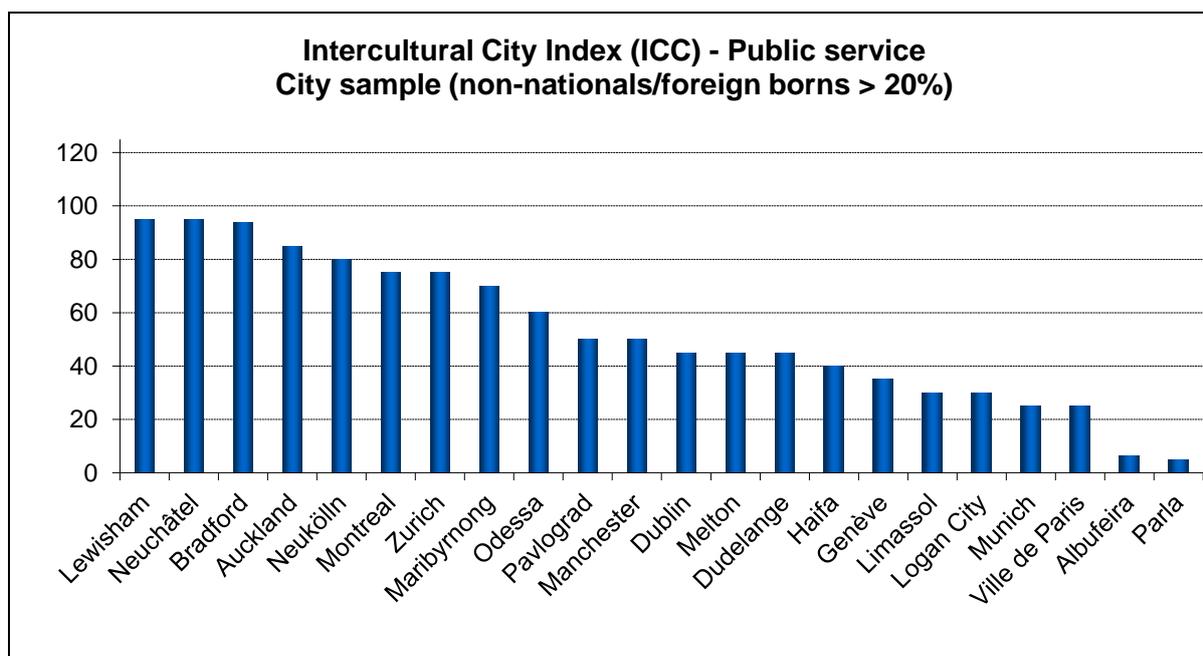
## POLITIQUES DE SERVICE PUBLIC

*Comme leur nom l'indique, les services publics travaillent dans l'intérêt du public en général. Dans les contextes multiculturels, les prestations et informations fournies par ces services le seront de façon plus efficace et plus pertinente si les agent-e-s de la ville, à tous les niveaux hiérarchiques, reflètent la diversité de la population générale. Une telle représentativité ne suppose pas simplement l'égalité des chances dans l'accès à la fonction publique, loin de là. En effet, en prenant des initiatives pour favoriser la diversité parmi le personnel municipal, les cités interculturelles reconnaissent que l'adoption d'une approche unique pour les services et initiatives publiques ne garantit pas l'égalité d'accès aux prestations sociales. Elles reconnaissent également que les habitant-e-s issu-e-s de la migration/de minorités ne doivent en aucun cas être considéré-e-s comme des bénéficiaires passif-ve-s de ces prestations et qu'elles-ils peuvent contribuer activement à la société en proposant de nouvelles idées et des solutions innovantes aux problèmes publics.*

L'indicateur de Montréal en matière de politiques de service public dénote une amélioration par rapport à 2011 et est très largement supérieur à celui de la ville type : 75 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 43 %.

La mixité est plutôt élevée en ce qui concerne les employé-e-s du service public et la ville veille à ce que sa politique de recrutement permette d'assurer une diversité adéquate au sein de ses effectifs, y compris par des actions dédiées ciblant les groupes sous-représentés. En revanche, les services publics ne sont pas toujours adaptés à certains besoins spécifiques, cela étant peut-être une piste d'amélioration.





La mixité est plutôt une réalité parmi le personnel de la Ville de Montréal et les minorités visibles ou ethniques regroupées ensemble représentent presque 20% des employé-e-s. La politique de recrutement de la ville est clairement inspirée par la notion d'avantage de la diversité, et vise des talents issus de toutes les diversités, par le genre, l'âge, l'origine, l'expérience, la culture. Des [programmes et mesures spécifiques](#) sont mis en place pour garantir l'égalité dans l'emploi, et visent notamment les groupes sous-représentés tels que les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques. Ces mesures concernent encore une fois l'ensemble des services de la ville. A titre d'exemple, nous citons ici des services généralement peu représentés dans les actions interculturelles des villes :

- Le Service de police de la Ville de Montréal organise des activités de recrutement ciblant spécifiquement des femmes, de personnes des minorités visibles, des minorités ethniques et des Premières Nations dans l'objectif d'inciter ces groupes à s'intéresser à la carrière d'officier de police et ainsi d'augmenter leur représentativité dans ces postes. De l'autre côté, les officiers de police déjà en poste reçoivent des formations pour apprendre à mieux intervenir à l'égard des populations de différentes origines et de divers statuts. Elles-Ils ont ainsi une meilleure connaissance des diverses communautés et sont mieux préparé-e-s à interagir avec elles.
- Le Service des ressources humaines a un programme de parrainage professionnel qui permet à des candidat-e-s confronté-e-s à des obstacles à l'emploi d'acquérir une première expérience de travail, rémunérée et significative, au sein de la Ville, dans le secteur d'emploi associé à leur formation. En outre, la ville s'attaque à la discrimination systémique de par des mesures d'égalité des chances, conformément au Plan d'action d'équité en emploi qui fera l'objet d'une évaluation annuelle. En matière de compétence interculturelle des agent-e-s public-que-s, la ville dispense une formation adressée aux gestionnaires pour faciliter le respect des différences culturelles afin d'accroître leur agilité à intervenir dans des situations problématiques. De leur côté, les recruteurs et recruteuses du Centre de dotation reçoivent une formation pour démystifier les différences culturelles afin d'anticiper et d'éviter les malentendus culturels lors du processus de dotation.
- Le Service incendie de Montréal a introduit, suite à la révision du processus de sélection et d'intégration des pompiers, un taux de nomination préférentielle pour les minorités ethniques et visibles et une révision des tests pour éliminer toute discrimination systémique à l'embauche afin de faciliter l'intégration de ces groupes au sein du service.

Concernant le secteur privé, la ville n'a pas de mesures ciblant spécifiquement les acteurs du monde de l'entreprise, mais Stratégie Montréal inclusive au travail vise à sensibiliser l'ensemble de la population montréalaise au bienfait de la diversité dans le marché du travail et au fait que l'intégration économique des immigrants et des personnes dites racisées, c'est l'affaire de tous. La stratégie ambitionne également à engager des leaders

économiques montréalais à y contribuer en partageant un sentiment d'urgence d'agir pour qu'elles-ils passent à l'action.

En ce qui concerne la prise en compte de la diversité dans l'offre de services dispensés à la population, la ville ne semble pas proposer différents types de services funéraires et lieux de sépulture, ni des repas différenciés dans les cantines scolaires pour répondre aux besoins alimentaires des élèves, ni des salles de sport adaptées à certains besoins particuliers. Ceci est sûrement lié à la prédominance d'une approche institutionnellement laïque du service public. En revanche, Montréal s'appuie sur les institutions culturelles – notamment les bibliothèques – pour diffuser les cultures représentées dans sa population, mener des activités de médiation interculturelle, accompagner les nouveaux arrivants dans l'apprentissage de la langue française, etc.

### Recommandations

Les croyances et convictions sont des facteurs importants dans le développement personnel des citoyens. Le choix de la laïcité du service public et certainement très approprié pour marquer la neutralité (et donc à contrario, le respect de toutes croyances ou religions) des institutions vis-à-vis des sociétés toujours plus diversifiées. Néanmoins, la laïcité ne devrait pas empêcher une gestion (positive) de la diversité et une diversification des services proposés. On pourrait citer à titre d'exemple la ville de Paris, profondément laïque et ancré dans un pays où le principe de laïcité est « sacré » et qui néanmoins veille à ce que les principales religions représentées dans la ville disposent de lieux où elles peuvent organiser des cérémonies funéraires dans des bonnes conditions. Ainsi, des cérémonies catholiques ou protestantes sont organisées avec les prêtres de paroisses ; pour les funérailles juives, les rabbins se chargent d'organiser les ablutions rituelles et les prières (Hevrakaddisha et Kaddish) ; les mosquées organisent les ablutions rituelles et les prières traditionnelles pour les obsèques musulmanes ; enfin, les pagodes organisent les funérailles selon les rituels bouddhistes. Il est possible également d'organiser des cérémonies religieuses au crématorium du cimetière du Père Lachaise, quelle que soit la confession du défunt.

Dans le même esprit, la diversité des menus en cantine scolaire est un élément qui – dans beaucoup de villes - permet aux enfants de déjeuner à l'école quel que soit leur régime alimentaire.

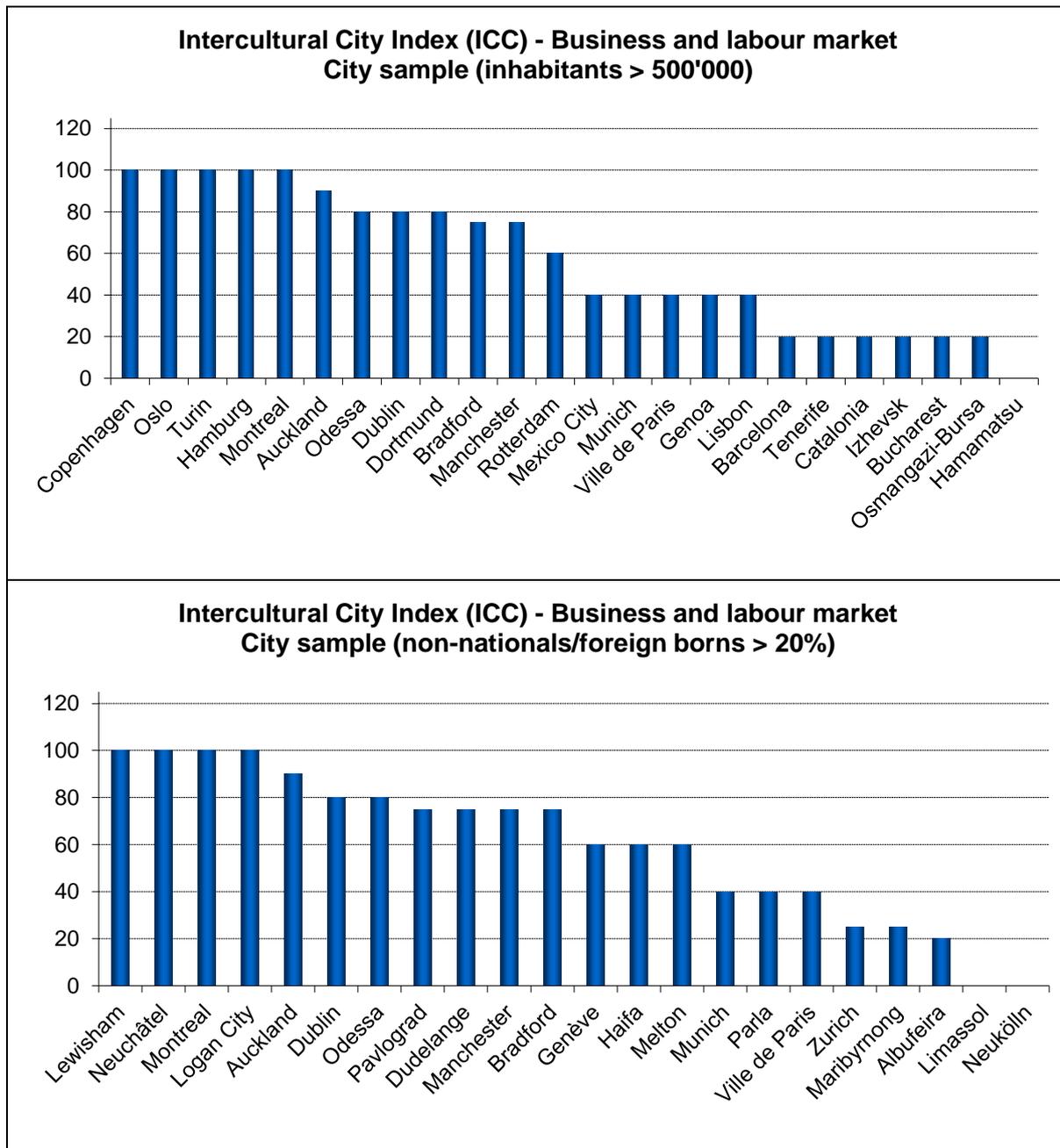
Enfin, concernant l'offre sportive, il s'agit de décisions à prendre réellement au cas par cas. Certaines villes ont opté pour proposer des équipements sportifs adaptés aux femmes et des plages horaires réservées afin de répondre aux besoins spécifiques de certaines, plutôt que de les laisser auto-exclure de la société. Par exemple, à Erlangen (Allemagne), le « BIG-Projekt » favorise l'engagement sportif interculturel en proposant des journées réservées aux femmes dans les piscines publiques. La ville d'Oslo (Norvège) propose elle aussi des créneaux réservés aux femmes dans les piscines, ce qui encourage les femmes à faire du sport, indépendamment de leur sensibilité culturelle ou religieuse.

## POLITIQUES APPLIQUÉES AUX ENTREPRISES ET AU MARCHÉ DU TRAVAIL

*L'accès aux emplois du secteur public est parfois limité par la législation nationale ou régionale. Lorsque tel est le cas, il peut être plus aisé, pour les minorités, de passer par le secteur privé pour participer à l'activité économique. Aussi les effectifs des entreprises et activités privées reflètent-ils généralement bien plus la diversité que ceux du secteur public. À cet égard, certaines études ont prouvé que c'était la diversité culturelle dans les entreprises privées qui favorisait la créativité et l'innovation, et non l'homogénéité. En mettant constamment en avant les avantages de la diversité dans les entreprises et en établissant des partenariats avec leurs chambres de commerce et leurs entrepreneurs, les villes peuvent influencer la manière dont la diversité est perçue dans le secteur privé, dans des branches aussi diverses que le commerce, les loisirs, la restauration, l'industrie, les services techniques ou les sciences.*

S'agissant des objectifs des politiques appliquées aux entreprises et au marché du travail, le taux de réalisation de Montréal est à niveau maximale, 100%, alors que le taux de réalisation de la ville type atteint seulement 45%. Comparé avec le résultat de 2011, Montréal s'est améliorée de 20 points.

Ces excellents résultats s'expliquent par la mise en œuvre de plans d'actions et autres actions concertées, visant à la fois les groupes vulnérables et l'ensemble de la population. La ville mise sur un changement de mentalités et travaille de manière transversale pour atteindre ses objectifs.



Montréal dispose de différents outils pour favoriser une approche inclusive au marché du travail.

Ainsi à travers son plan d'action en entrepreneuriat « [Entreprendre Montréal](#) » adopté par le Service du développement économique de la Ville Montréal soutient financièrement l'École des entrepreneurs du Québec dans le cadre d'une entente sur deux ans, afin que cette dernière bonifie son parcours de formation dénommé « [Immigraffaires](#) ». Ce dernier est un programme ayant pour mission d'aider à l'intégration socioéconomique et au succès des futurs entrepreneurs et entrepreneuses issu-e-s de la diversité ethnoculturelle grâce, notamment, à un soutien et au développement de leurs compétences entrepreneuriales.

Le soutien de la ville de Montréal servira à mettre sur pied un guide à l'intention des entrepreneurs et entrepreneuses issu-e-s des communautés culturelles, à leur offrir des ateliers, des fiches-conseils et des activités de co-développement, à créer des podcasts les mettant en vedette, et à établir des profils de compétences spécifiques aux entrepreneurs et entrepreneuses issu-e-s de la diversité. Le programme devrait réussir à sensibiliser environ 1000 immigrant-e-s à l'entrepreneuriat et former 180 entrepreneurs et entrepreneuses immigrant-e-s.

Par ailleurs, la Ville de Montréal a approuvé, en 2018, une entente de contribution financière avec la « Fondation de l'Entrepreneurship », responsable à travers le « Réseau M » de développer le potentiel des entrepreneurs et entrepreneuses grâce au mentorat. Au sein de cette convention, certaines exigences en matière d'inclusion des communautés issues de la diversité, l'immigration et les communautés culturelles ont été spécifiées, notamment des groupes de mentorat spécifiquement conçus pour ces groupes.

D'autres actions de soutiens sont aussi prévues dans le même plan d'action, comme par exemple, une collaboration avec l'organisme [Entreprendre ICI](#) et le BINAM pour faciliter l'accès des entrepreneurs et entrepreneuses immigrant-e-s à l'écosystème entrepreneurial, ou des événements de réseautage pour les organismes dévoués à l'entrepreneuriat immigrant et à la diversité en vue de faciliter le maillage entre les communautés.

Enfin, il convient de noter deux autres axes d'actions, notamment la coopération avec la chambre de commerce de Montréal, et avec l'organisme Diversité artistique Montréal (DAM). La chambre de commerce est un organisme régional qui fait la promotion de la diversité, entre autre par le programme « Interconnexion » qui aide les nouveaux arrivants à trouver un premier emploi au Québec dans leur domaine d'expertise, et les employeurs à découvrir un nouveau bassin de talents.

Le DAM a pour mission de promouvoir la diversité culturelle dans les arts et la culture en favorisant la reconnaissance et l'inclusion de tou-te-s les artistes et des pratiques artistiques dans les réseaux professionnels, les institutions culturelles et les circuits de diffusion à Montréal.

### Suggestions

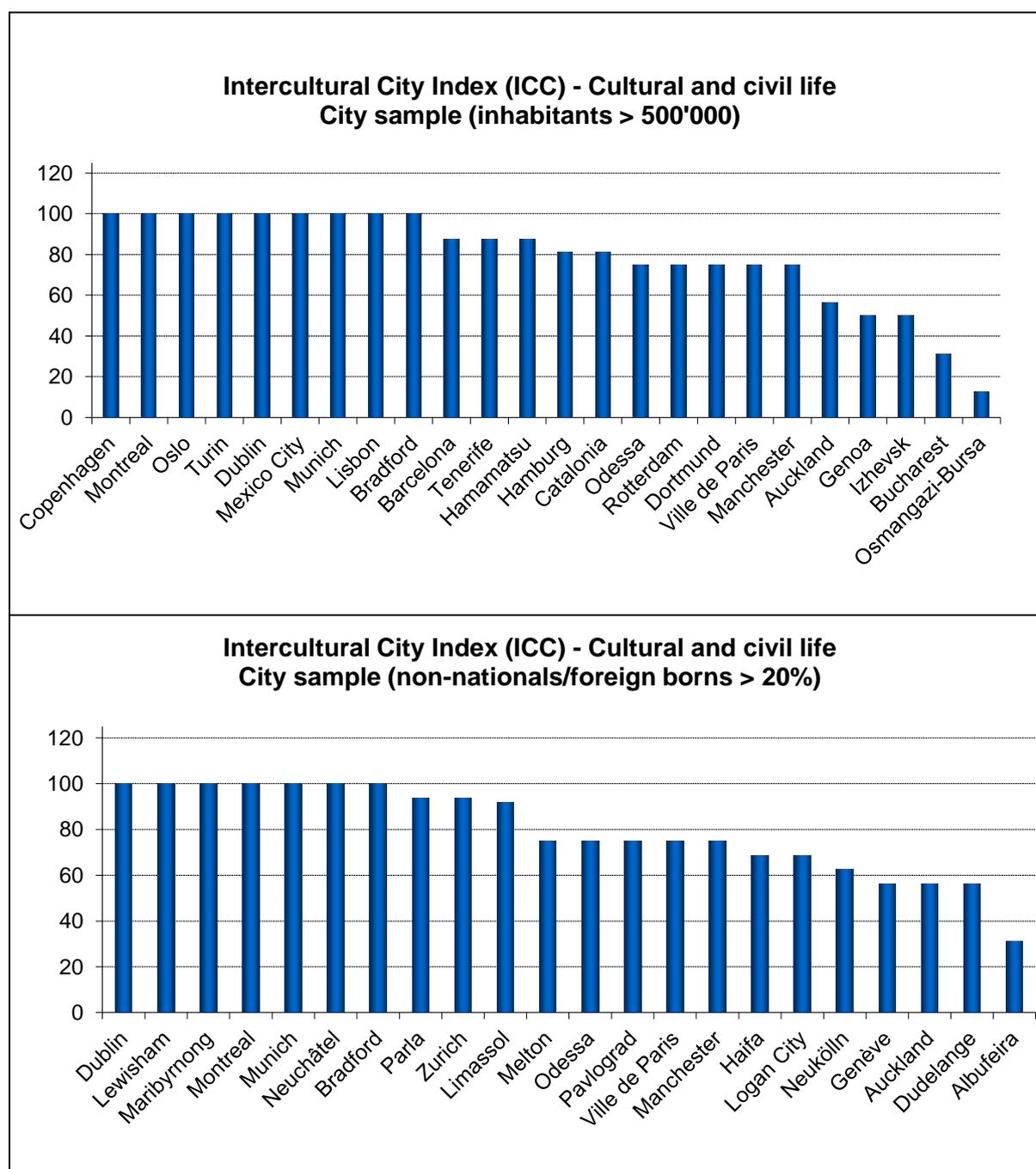
Pour aller encore plus loin dans son engagement interculturel, Montréal pourrait vouloir tester une méthodologie pilote testé au sein du programme des Cités interculturelles visant à promouvoir le développement de « Connecteurs de la diversité ». Les micro-entreprises et les PME créent la plupart des nouveaux emplois dans de nombreuses villes et nombre de ces entreprises appartiennent à des personnes issues de groupes sous représentés. De nombreuses villes créent des incubateurs pour aider ces start-ups, et des études montrent que celles qui participent à ces incubateurs ont davantage de chance de prospérer et de durer. Les incubateurs ont tendance à ne recruter que des start-ups tendance dans le high-tech, à valeur ajoutée et à fort potentiel de développement. Le projet pilote « Connecteurs de la diversité » a eu pour but de reconfigurer ces incubateurs pour qu'ils deviennent des espaces de travail où des start-ups et des start-ups sous-représentées partagent l'espace de travail et les prestations de service. Ces connecteurs de diversité proposent des services généraux comme la formation technique, l'accès à des financeurs potentiels, les espaces de réunion, etc. ainsi que des services spécifiques pour des start-ups sous représentées. Ils accélèrent la courbe d'apprentissage pour les start-ups sous représentées tout en fournissant une expertise des marchés inexploités aux autres start-ups. Des lignes directrices ont été développées et sont disponibles [ici](#).

## VIE CULTURELLE ET PUBLIQUE

*Bien qu'ils puissent avoir des origines ethniques/culturelles différentes, les habitant-e-s d'une ville ont très souvent les mêmes centres d'intérêt et le même plaisir à participer à des activités de loisirs, en particulier des activités artistiques, culturelles et sportives. Ces activités sont parfois organisées en fonction des appartenances ethniques, ce qui peut sembler relativement logique lorsqu'il s'agit d'activités visant à préserver les traditions folkloriques ou la langue et l'histoire des pays d'origine. En revanche, une telle organisation pose problème dans le cas des activités de loisirs interculturelles (une équipe de football qui n'accepterait que des joueurs appartenant à un groupe ethnique particulier, par exemple). Les cités interculturelles peuvent encourager l'ouverture culturelle par le biais de leurs propres activités et en instaurant des critères interculturels pour l'allocation de ressources aux organisations artistiques, culturelles et sportives.*

L'indicateur de Montréal en matière de vie culturelle et publique est resté stable depuis 2011 et est égale à 100 % des objectifs réalisés, la ville type ayant un taux de réussite égale à 73 %.

La ville veille à ce que les décisions concernant l'octroi de subventions publiques prennent en compte l'interculturalisme comme critère important dans l'évaluation des projets et par ailleurs un nombre très important d'activités artistiques, culturelles ou sportives s'inscrivent dans une démarche volontariste de promotion des interactions positives entre personnes d'origines et orientations différentes. Le vivre ensemble est encore une fois au cœur de l'action culturelle ce qui permet à la ville de développer une offre artistique riche et intéressante.



La culture et la participation citoyenne ont une place prépondérante dans les politiques d'inclusion et de bien-être de la ville de Montréal, une vision qui contribue sans nul doute à son incroyable dynamisme.

La dimension interculturelle est présente dans tous les projets qui concernent le rapprochement interculturel et la lutte contre les discriminations fondées sur l'appartenance à une origine ethnoculturelle. Ainsi, le comité exécutif de la ville analyse les demandes de soutiens selon ce prisme. De plus, les projets soumis aux instances décisionnelles politiques à travers les mécanismes administratifs prévus à cet effet doivent s'inscrire dans l'action 9 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 : « Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion ».

En ce qui concerne les politiques, en 2017 la Ville de Montréal a lancé la Politique de développement culturel 2017-2022 [Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité](#). Comme son nom l'indique, cette politique met la diversité au cœur de ses actions et aspire à stimuler la pleine participation de tou-te-s dans tous les quartiers, ainsi que la mobilité culturelle sur l'ensemble du territoire. Elle vise à encourager les actions qui offrent des occasions pour rassembler et rapprocher les montréalais et montréalaises de toutes origines, inviter à la découverte de l'autre et faciliter les échanges de manière inclusive et équitable à

travers ses différents équipements, activités et services (maisons de la culture, bibliothèques, musées, festivals et événements, loisir culturel, activités de mise en valeur de l'art public, du patrimoine, du design, etc.). Cette politique s'inscrit également dans un processus de réconciliation avec les peuples autochtones et souhaite encourager la création de ponts entre les communautés anglophones et francophones.

De plus, le Service de la culture offre plusieurs programmes - ouverts aux organismes culturels - dont les objectifs encouragent la diversité et les relations interculturelles dans les approches et les activités soutenues, autant les programmes en patrimoine que ceux en médiation culturelle et en loisirs culturels.

Dans cette logique, le réseau Accès culture, qui regroupe les maisons de la culture et les équipes culturelles locales de tous les arrondissements de Montréal développe actuellement un Plan d'action en diversité qui vise à rejoindre plus particulièrement les nouveaux arrivants et minorités afin de favoriser leur participation et inclusion par une diversité d'activités. En 2010 il s'est donné comme cible d'augmenter le pourcentage de spectacles de la diversité dans sa programmation de 9% à 15% pour mieux représenter la réalité sociodémographique montréalaise et encourager la découverte des autres cultures et le dialogue interculturel. En 2017, le pourcentage était déjà de 14%. Par ce plan, le réseau s'engage à augmenter la représentation de la diversité au sein de ses équipes de travail, ses programmations et ses publics.

Par ailleurs, la Ville de Montréal héberge gratuitement depuis 1998 l'organisme [Montréal arts interculturels \(MAI\)](#) dont le mandat est de présenter des œuvres qui traitent de la diversité et des relations interculturelles et de soutenir les pratiques artistiques interculturelles. Notamment, le programme d'accompagnement géré par le MAI soutient annuellement les artistes dans le développement de leur pratique artistique interculturelle et leur intégration dans le milieu des arts. A cela, s'ajoute une série d'activités Public + qui offrent au public des occasions d'approfondir leur connaissance des arts interculturels.

La Ville soutient également l'organisme [Diversité artistique Montréal](#) qui a pour mission de promouvoir la diversité culturelle dans les arts et la culture en favorisant la reconnaissance et l'inclusion de tous les artistes et des pratiques artistiques dans les réseaux professionnels, les institutions et les circuits de diffusion.

De son côté, le [Conseil des arts de Montréal](#) a développé depuis quelques années un plan d'action pour promouvoir et encourager la présence d'artistes et de pratiques de la diversité dans le paysage culturel montréalais. Il a développé des services d'accueil, de conseils et des programmes (stages rémunérés, résidences, accompagnement, prix, soutien à la création et à la diffusion) qui visent à mettre de l'avant et favoriser leur représentation équitable, permettant ainsi le dialogue interculturel. Notamment, le programme de stages DÉMART permet à des professionnel-le-s de la diversité d'intégrer des organismes artistiques et le programme de tournée dans les arrondissements qui favorise la présentation d'œuvres qui traitent de la diversité afin d'enrichir le dialogue avec les citoyen-ne-s montréalais-e-s.

De plus, dans le Plan stratégique des bibliothèques 2016-2019, une des priorités est de contribuer au développement d'une communauté inclusive et engagée, grâce à des partenariats, des services et des activités adaptées aux clientèles pluriethniques.

Par ailleurs, il est important de mentionner que la ville de Montréal encourage les échanges interculturels à travers la programmation dispensée dans les différentes installations sportives municipales. Des projets ayant une portée sociale importante sont soutenus par la ville comme le projet des « Jeux de la rue inter-arrondissements ». En effet, avec un soutien de 75 000\$ pour les deux éditions d'hiver et d'été, la ville encourage l'organisme Rue action prévention Jeunesse (RAP Jeunesse) à réaliser des activités sportives et culturelles pour environ 2 000 jeunes montréalais de 12 à 24 ans, avec une attention particulière aux jeunes marginalisés, exclus des réseaux sportifs traditionnels, ainsi qu'aux jeunes issus des communautés culturelles. De plus, l'organisme embauche une centaine de jeunes durant les activités pour la réalisation de l'événement.

Enfin, dans le cadre de [l'Entente sur le développement culturel](#), la Ville et le Ministère de la culture et des communications soutiennent des actions qui s'inscrivent dans 4 axes : patrimoine, quartiers culturels et expérience culturelle citoyenne, numérique, entrepreneuriat culturel. Dans ce cadre, hormis les actions que nous avons déjà mentionnées en matière de politique des quartiers, plusieurs arrondissements ont développé des plans culturels locaux qui mettent de l'avant l'ouverture à la diversité, une offre qui représente les réalités sociodémographiques de la population, et qui favorise la cohésion sociale et les relations interculturelles, notamment Ahuntsic – Cartier-Ville, Saint-Léonard et Saint-Laurent.

Nous avons fait le choix de mentionner ci-dessous quelques projets qui pourraient certainement inspirer d'autres villes du réseau des Cités interculturelles :

### 1. Projet *Cuisine ta ville*

« Cuisine ta ville » est un festival des arts et de la citoyenneté qui vise à promouvoir une meilleure compréhension des immigrants qui composent le tissu montréalais, d'hier à aujourd'hui. En 2019 le festival a proposé une expérience multidisciplinaire afin de mieux connaître les personnes réfugiées ou immigrantes de toutes les générations. L'événement a abordé la question de la migration sous le prisme des âges de la vie.

La scénographie de l'événement s'est caractérisée par une série de 10 abris Tempo rappelant à la fois les camps de réfugiés et l'identité visuelle urbaine de Montréal, où des espaces de rencontre intimes ont été créés pour mieux comprendre l'autre. Le programme de Cuisine ta Ville a été divisé en trois parties, comprenant des spectacles et des œuvres produites par des personnes immigrantes ou qui questionnent les questions d'immigration, un cycle de conférences et de témoignages, et les fêtes de cuisine, où les personnes immigrantes ont cuisiné une soupe maison de style montréalais devant le public, tout en ayant l'occasion de parler et de partager leurs expériences. Fort du succès de ce projet, "Cuisine ton quartier" sera la version locale et abrégée de "Cuisine ta Ville" et aura lieu dans huit quartiers où se concentrent plus de 62% des nouveaux arrivants. L'évaluation se fera par le biais de Témoignages, d'enquêtes générales et d'enquêtes "avant-après".

### 2. Afrique au féminin, Ce que la femme peut faire encore

Il s'agit d'ateliers de joaillerie contemporaine amenant les femmes à réaliser des techniques de fabrication de bijoux (enfilage de perle, métal, feutrage) qui visent à briser les barrières linguistiques et l'isolement des femmes immigrantes, à tisser des liens de confiance, à gagner en autonomie et à encourager la pleine exploitation de leur savoir-faire.

### 3. Événement Prima Danse, Ateliers et présentations de danse sur l'affirmation de soi et les stéréotypes

L'objectif est d'offrir des ateliers de danse pour développer l'affirmation de soi et valoriser la différence qu'elle soit culturelle, corporelle ou économique. Les participant-e-s sont impliqué-e-s dans le processus créatif afin de concevoir un mini spectacle interactif dans l'espace public dont le but est de partager son expérience de loisir culturel avec d'autres citoyen-ne-s. Les ateliers ciblent des personnes issues des populations marginalisées, vulnérables et des communautés culturelles.

Voici plusieurs exemples de projets en médiation culturelle :

1. L'organisme Fondation LatinArte permet un rapprochement entre les artistes latino-américains en création numérique et les familles montréalaises par des ateliers de création collectifs ;
2. L'organisme Native Immigrant favorise les rapprochements entre les artistes autochtones et des personnes issues de l'immigration par des activités d'échanges sur diverses pratiques artistiques caractéristiques de la culture autochtone ;
3. La maison de la culture Ahuntsic-Cartierville accueille des jeunes de diverses communautés culturelles durant l'été dans des camps de jour en art contemporain qui favorisent l'échange et la cocréation;
4. Le programme de résidence d'artistes « La démarche », à la salle de diffusion Parc-Extension, propose des dizaines de rencontres entre des artistes de la diversité, des partenaires locaux et un public de diverses communautés culturelles.

Quelques exemples de réalisations dans le réseau Accès culture :

1. Les Journées d'accueil interculturelles visent, depuis 2017, à rejoindre les différentes communautés culturelles, les accueillir et échanger avec elles lors d'activités dans les maisons de la culture et lieux culturels municipaux.
2. Depuis 2010, le spectacle « Des Mots sur mesure », conçu par la maison de la culture Ahuntsic, présente des artistes nouveaux arrivants qui chantent une sélection des plus beaux textes de la chanson

québécoise et française. L'idée est de mettre ces mots sur leur propre musique et les chanter en français pour la première fois en public. Il s'agit aussi d'une occasion de rencontre avec un public enthousiaste et de réels échanges qui favorisent la rencontre et l'appartenance.

Le réseau des Bibliothèques propose plusieurs activités de médiation interculturelle, y compris des ateliers de lecture et de conversation pour parents et enfants ou des ateliers pour adultes. Sous le nom de « Les Mots partagés » les ateliers pour adultes encouragent les participants (certains nouvellement arrivés, d'autres déjà bien établis) à partager leur vécu et leurs réalités d'ici et d'ailleurs. Des heures du conte en langues diverses sont offertes dans certaines bibliothèques de quartier.

### Suggestions

Les politiques de Montréal en matière de vie culturelle et publique sont déjà d'excellents outils de promotion de l'interculturalisme. Si la ville décidait d'introduire de nouvelles activités, elle pourrait peut-être s'inspirer de l'expérience de Botkyrka (Suède) où des « cafés anti-rumeurs » ont été installés dans des bibliothèques publiques comme plateforme pour rencontrer des amis ou des inconnus et combattre ensemble les rumeurs locales. En tout, quatre cafés anti-rumeurs ont été organisés, chacun axé sur une rumeur spécifique. Le premier thème a porté sur la « criminalité » (rumeur la plus répandue à Botkyrka), les autres sur « l'incompatibilité entre les cultures suédoise et migrantes », « la répartition inégale des ressources publiques » et, enfin, « la culture suédoise menacée ». Le principal objectif de chaque café était d'encourager les habitants à surmonter leur gêne à s'exprimer au sujet des rumeurs ; l'enquête menée auprès des participants a montré que cet objectif avait été atteint. Les participants ont réfléchi à la « véracité » ou à l'« inexactitude » des rumeurs à Botkyrka, et présenté des exemples tirés de leur propre vie.

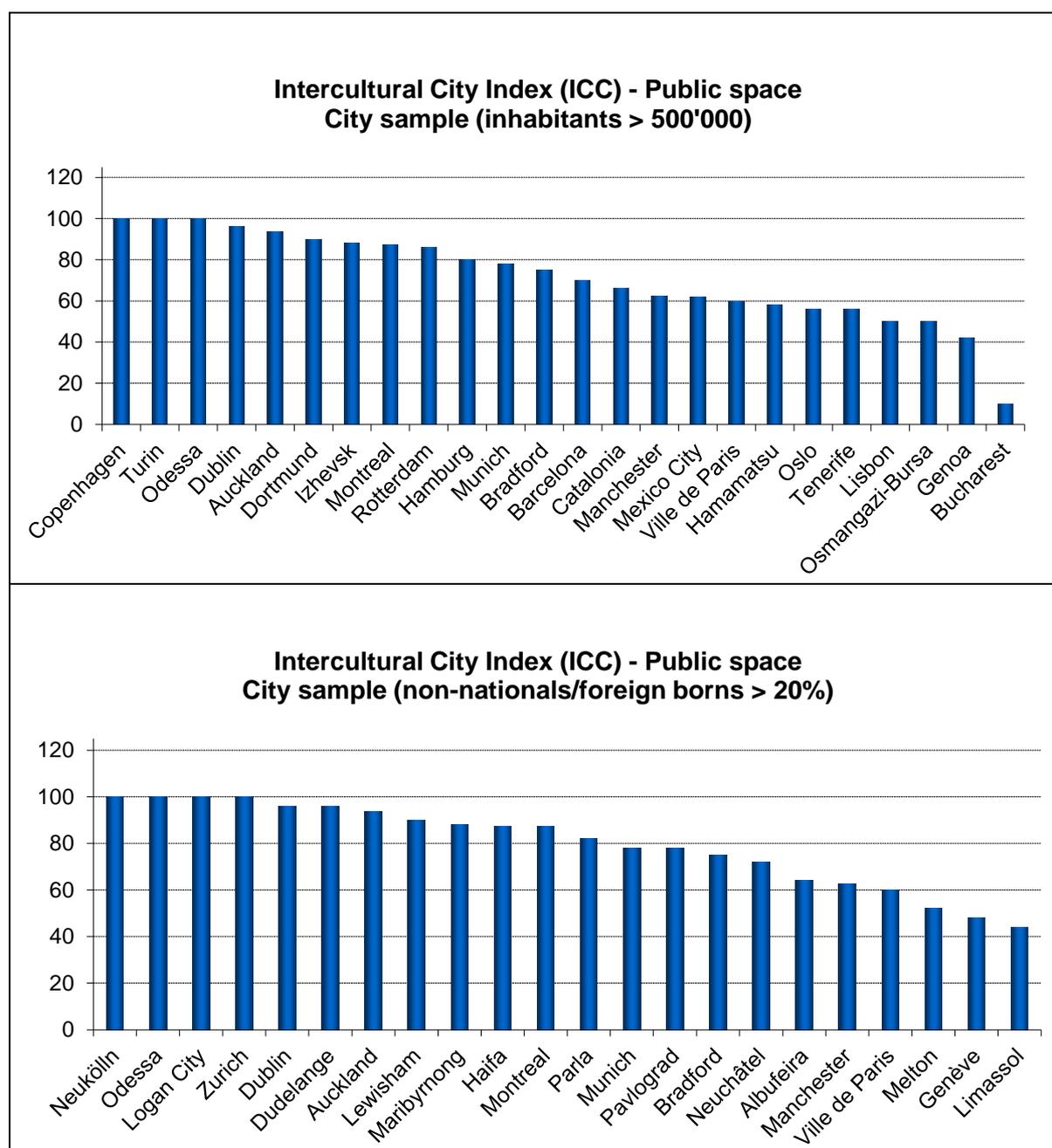
Un autre projet intéressant est mené depuis 2012 par la ville de Donostia/San Sebastian (Espagne) et consiste à rapprocher des familles immigrées et des familles basques. Appliqué à l'échelle local, le projet s'attache à établir des relations entre les familles d'un même quartier, l'objectif final étant de tisser un filet de connexions qui renforcera le sentiment d'appartenance et, par là même, encouragera l'acceptation et la cohésion sociale. Tout le monde peut participer au projet : lors de l'inscription, les foyers doivent indiquer s'ils veulent recevoir ou rendre visite, ainsi que donner des précisions concernant la langue parlée, les préférences alimentaires, les allergies, la présence ou non d'animaux domestiques, etc. Après l'inscription, les familles sont appariées et des médiateurs informent les familles l'une sur l'autre. Au cours de ce processus, l'organisateur prend soin de mettre en contact des familles semblables.

### ESPACE PUBLIC

*Les espaces publics (les rues, les places, les parcs, etc.) et les infrastructures publiques (les bâtiments publics, les garderies, les écoles, les centres de soins, etc.) sont des lieux dans lesquels la plupart des citoyen-e-s sont obligé-e-s de se rendre de temps en temps et où il est possible de rencontrer des gens de nationalité, d'origines, de langue, de religion/croyances, d'orientation sexuelle ou d'âge différents. Pour que des rencontres entre des populations diverses puissent effectivement avoir lieu, ces espaces et infrastructures doivent être conçus et gérés de manière à ce que tous les résident-e-s se sentent à l'aise lorsqu'ils les utilisent. À l'inverse, une mauvaise gestion peut susciter la suspicion et la peur de « l'autre ». Dans ce type de situation, les cités interculturelles cherchent activement à se rapprocher de toutes les personnes concernées, d'abord pour comprendre le contexte local depuis leur point de vue, ensuite pour trouver des solutions qui conviennent à la majorité d'entre elles.*

Le taux de réussite de Montréal en matière de gestion interculturel de l'espace public est supérieur à celui de la ville type (88 % des objectifs atteint contre 66% pour la ville type) et légèrement inférieur au taux de réalisation que la ville avait atteint en 2011, c-à-d 90%.

Comme on a pu le voir dans les chapitres précédant (par exemple les politiques de quartier ou les politiques culturelles), la ville utilise l'espace public comme outil pour provoquer les rencontres et le brassage interculturel. De plus, elle commence à tenir compte de la diversité de sa population dans les projets d'urbanisme concernant les nouveaux espaces ou bâtiments, et organise des consultations citoyennes concernant les projets de plus grande envergure. Il convient aussi de noter que le sentiment de sécurité règne un peu partout en ville.



À travers l'organisation d'événements interculturels et des initiatives intégratrices, Montréal contribue au brassage des diverses communautés présentes sur son territoire.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Quartier des spectacles, la ville met sur pied chaque année depuis cinq ans "[Les Jardins Gamelin](#)" visant à favoriser la cohabitation dans l'espace public à travers une riche programmation culturelle.

Aussi, tous les services des bibliothèques de quartier sont conçus en fonction de la diversité des populations locales et développent leurs collections (documents papiers, audiovisuels, numériques) et les activités de médiation de manière à transformer la bibliothèque en un lieu où toutes les cultures peuvent échanger et apprendre sans censure. Très intéressant, le programme « Bibliothèque vivante: empruntez une vie » reprend une bonne pratique du Conseil de l'Europe en invitant des représentants de communautés culturelles montréalaises à se transformer en « livres humains » pour se raconter. On peut les "emprunter" pour découvrir l'univers de personnes autochtones ou issues de l'immigration au cours d'échanges intimistes qui offrent une belle occasion de combattre les préjugés et de construire des ponts entre les cultures.

Par ailleurs, parmi les parcours de découverte culturelle, la ville organise une visite urbaine de l'île de Montréal sous l'angle autochtone : un circuit en autobus qui transporte les participants dans différents quartiers afin de faire connaître l'histoire des autochtones en milieu urbain à travers les siècles.

Pour préparer son avenir, Montréal veut donner à tous les enfants montréalais les meilleures chances de réussite. Pour la première fois, la ville a adopté en juin 2016 une politique de l'enfant, intitulée « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence ».

L'inclusion des enfants immigrants, membres des minorités visibles ou autochtones, tout comme celle de leurs familles, constitue un des principaux défis que la politique prend en compte. Ainsi, les projets financés ciblent des milieux défavorisés et des quartiers où il y a une forte concentration de personnes issues de l'immigration. Les projets sélectionnés en priorité sont destinés à soutenir les enfants et les familles vulnérables à risque d'exclusion. La politique est dotée d'un budget annuel de 5 millions de dollars.

Avec cette politique, Montréal veut créer des environnements urbains accessibles et sécuritaires, qui stimulent le développement global des enfants, contribuer à ce que l'alimentation de tous les enfants soit suffisante, de qualité et variée, améliorer l'accès des enfants et de leurs familles à la culture, aux sports et aux loisirs, encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative et s'allier aux familles et aux communautés pour favoriser l'ouverture des enfants au monde.

Concernant la rénovation urbaine, Montréal dispose d'un Guide en matière d'accessibilité universelle pour les nouveaux bâtiments et pour l'agrandissement, la rénovation et l'entretien de bâtiments municipaux existants ; une Politique d'accessibilité universelle vient compléter un cadre qui comprends des critères techniques à prendre en compte lors de la conception ou la rénovation de bâtiments ou d'espaces publics. Depuis que ces instruments sont en vigueur, la ville travaille par exemple à la standardisation de l'organisation des espaces, de manière à faciliter le repérage de personnes ne parlant pas la langue, ou ayant une limitation intellectuelle ou visuelle ; elle aménage de vestiaires familiaux accessibles à tous (personnes à mobilité réduite, bénéficiant d'un aidant d'un autre sexe, poussettes, personnes LGBTQ +) ; elle met en place des parcours de niveau ou en pente douce pour les personnes à mobilité réduite, poussettes, livreurs, employé-e-s avec du matériel d'entretien ; et elle aménage de nouveaux parcours courts, directs et d'espaces de repos à l'intention des aînés, des personnes de petites tailles ou en surpoids, en convalescence ou ayant des difficultés à se déplacer.

Enfin, Montréal porte une attention particulière à la participation citoyenne dans l'identification des problèmes, la conception des politiques, et l'évaluation de leur impact. L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant qui réalise les mandats de consultation publique qui lui sont confiés par le conseil municipal ou le comité exécutif de la Ville de Montréal. Ces mandats portent surtout sur des projets qui relèvent des compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire, mais ils peuvent aussi s'étendre à tout projet soumis par le comité exécutif ou le conseil municipal. L'Office a aussi le mandat de proposer des règles afin d'assurer la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces.

Un des axes fondamentaux des interventions de l'OCPM est de favoriser une participation sans exclusion. Pour rejoindre les différents groupes à risque d'exclusion, dont les personnes issues de groupes minoritaires, l'OCPM met en place différents moyens. Il peut s'agir d'interventions en ligne qui ne nécessitent pas de déplacements mais aussi d'activités mieux adaptées. Ainsi l'OCPM met à la disposition des citoyen-ne-s des outils qui permettent de discuter en petits groupes des objets de la consultation. Ce sont des activités contributives citoyennes. Elles favorisent une discussion autour de thèmes liés à la consultation et prévoient un format qui rend possible l'ajout des résultats de la discussion aux autres contributions citoyennes. Plusieurs consultations ont déjà eu lieu sur différents sujets comme celles portant sur la Charte montréalaises des droits et responsabilités en 2004, sur l'agriculture urbaine à Montréal en 2011 ou encore celle, en cours, sur le racisme et la discrimination systémiques.

## Suggestions

Le taux de réussite de la ville de Montréal est très satisfaisant et les politiques et actions menés en matière de gestion interculturelle de l'espace public semblent avoir les effets escomptés. La ville pourrait peut-être vouloir mettre en place des mécanismes de suivi du sentiment de sécurité afin de pouvoir entretenir les bonnes relations entre les résident-e-s, et intervenir si besoin. Par exemple, la ville de Zurich effectue tous les 4 ans une enquête démographique qui comprend, entre autres choses, des questions sur le sentiment de sécurité dans certains quartiers de la ville. Sur la base de cette enquête, des mesures spéciales sont prises, si nécessaire.

La ville de Barcelone accorde elle aussi une grande importance à l'espace public comme lieu de construction d'une communauté diverse et harmonieuse. Elle exige – par exemple - que les professionnels de l'aménagement du territoire (architectes, urbanistes, gestionnaires de transport, constructeurs, etc.) au sein du conseil municipal développent leurs compétences interculturelles. Une clause du Plan interculturel de la ville stipule la nécessité d'intégrer les responsables du développement urbain de la ville dans chacun des comités interdépartementaux du Conseil pour renforcer l'application générale de toutes les politiques urbaines et sociales. Parmi les exemples de la manière dont cela se traduit en actions sur le terrain, on peut citer les tables rondes intergroupes qui impliquent des représentants de l'urbanisme, le Comité pour les espaces publics, les Comités pour la coexistence, le Comité intergroupe pour l'immigration, etc.

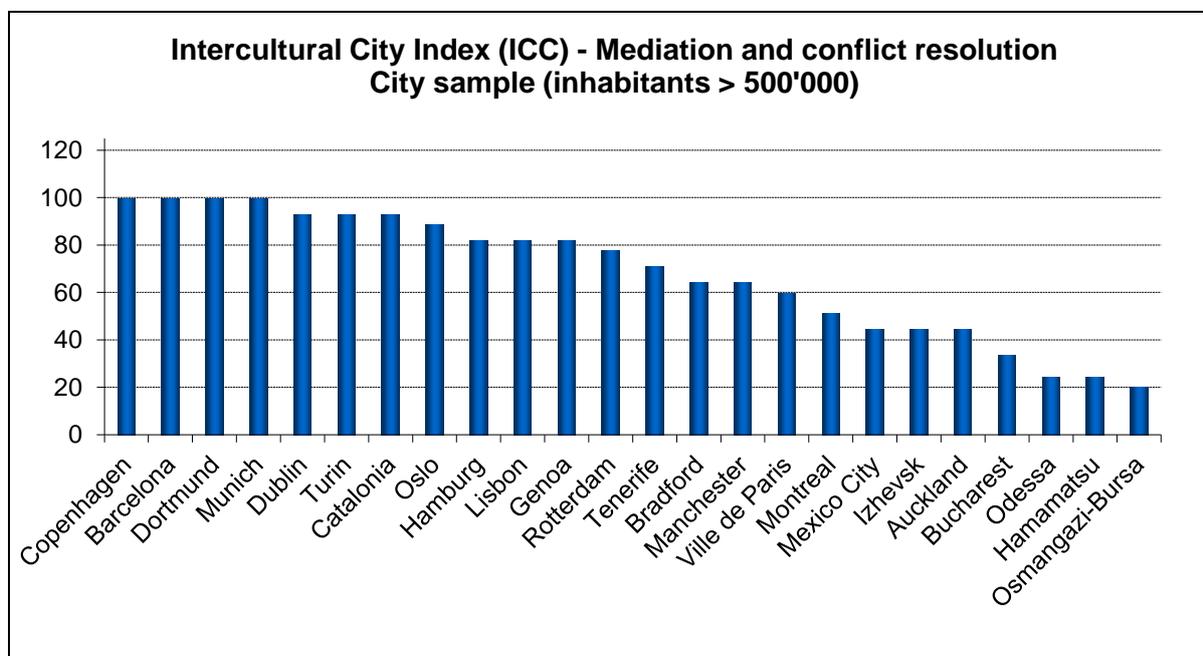
Enfin, Montréal pourrait vouloir s'afficher encore plus clairement en tant que ville Interculturelle en labélisant un espace public symbolique qui serait dédié à la promotion de cette notion. Le Musée interculturel d'Oslo a été fondé pour refléter la réalité interculturelle de la ville. Sa philosophie de respect de la diversité et d'égalité des regards s'est concrétisée dès sa création dans sa représentation - avec une majorité de personnes issues des minorités au sein de son conseil d'administration. Le musée est conçu comme un espace de dialogue impliquant un éventail de personnes aussi large et diversifié que possible. C'est pourquoi il travaille sur des questions telles que la santé mentale, la discrimination à l'égard des personnes LGBTi, les relations intergénérationnelles et d'autres aspects universels et partagés de la culture - comme les rites de passage - pour établir des liens entre les personnes issues d'origines différentes. Il organise également des visites guidées dans les quartiers les plus divers de la ville et raconte les histoires sur les communautés immigrantes historiques et contemporaines et les influences mutuelles entre les différents groupes de population.

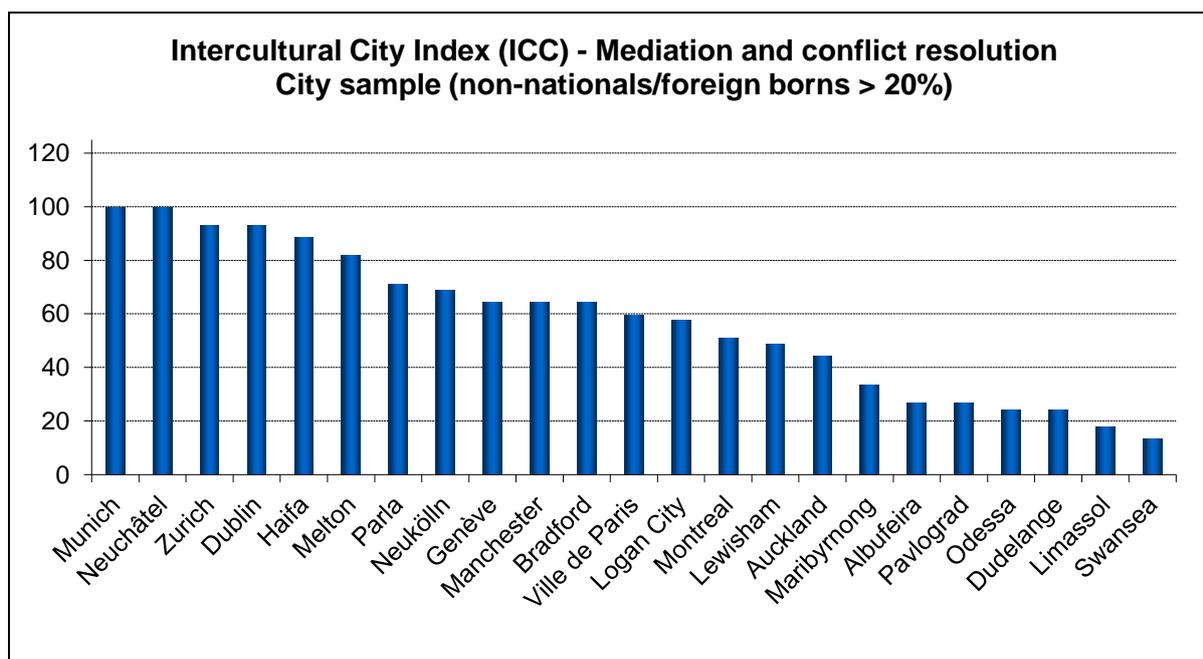
## MEDIATION

*Dans les sociétés multiculturelles, il existe toujours des risques de mésentente ou de conflit liés à des valeurs, des comportements ou des ressources. Les villes sont des lieux où des personnes d'origine culturelle et de statut économique différents vivent à proximité les unes des autres ; ces tensions sont naturelles et font partie du quotidien des habitant-e-s. Au lieu de nier, d'ignorer ou de réprimer les conflits, les cités interculturelles s'efforcent d'anticiper, d'identifier, de traiter et de résoudre les problèmes d'une manière qui soit satisfaisante pour tou-te-s les protagonistes, sans compromettre les principes des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. Elles perçoivent les conflits comme une caractéristique normale de communautés libres, dynamiques et communicatives et considèrent le processus même de médiation et de règlement des conflits comme une opportunité d'innovation et de renforcement de la cohésion sociale.*

S'agissant des objectifs de médiation et résolution de conflits, le taux de réalisation de Montréal a baissé de manière significative entre 2011 et 2019, passant de 93% à 51%, en deçà de la moyenne de la ville type qui atteint 60%.

Ce résultat est probablement dû au fait que Montréal a gardé son fonctionnement inchangé depuis 2011 en matière de médiation et résolution de conflits, alors que les autres villes faisant partie du réseau ont mis en place des structures dédiées. Par exemple, Montréal n'a toujours pas de service professionnel de médiation en matière de communication et/ou de conflits interculturels et, au sein de la ville, ces questions sont traitées par des services ayant des compétences générales. Le BINAM par exemple finance à ce jour - à hauteur de 2,6M\$ - 22 projets qui ont une approche de médiation interculturelle et qui emploient des médiateurs afin d'aborder les tensions et discrimination dans les lieux de vie. Il se peut donc que la ville n'ait pas besoin d'instances spécifiques en son sein: nous conseillons cependant de continuer à monitorer cette matière afin de corriger si besoin. De par l'expérience d'autres villes, nous considérons que la création de services de médiation spécialisés dans l'interculturel n'est que bénéfique.





Comme expliqué, Montréal n'a pas de service dédié à la médiation de conflits interculturels. Néanmoins, déjà en 2002 la ville innovait en créant un service d'ombudsman municipal, ce qui n'existait pas encore dans aucune ville du Canada. L'Ombudsman de Montréal offre aux personnes qui croient être lésées par les décisions, actions ou omissions de la ville de Montréal un recours facilement accessible et gratuit. L'ombudsman peut enquêter sur la situation et évaluer si, à son avis, il en résulte un préjudice réel pour le-la citoyen-ne. Le cas échéant, cette institution peut intervenir auprès de la ville pour faire changer la décision ou corriger la situation. C'est dans ce cadre que les conflits interculturels sont traités, si portés à l'attention de l'Ombudsman.

Autrement, comme déjà constaté plus haut, Montréal déploie beaucoup d'énergie à la prévention des conflits liés à la diversité, avec notamment le programme « Médiations culturelles MTL » et la coopération avec les organismes culturels, ou le réseau des bibliothèques de la ville.

Par ailleurs, dans le cadre du Programme Montréal Interculturel (PMI), certains projets proposent des interventions en matière de médiation culturelle. Le projet Table interculturelle de Notre-Dame-de-Grâce (TINDG) promeut le développement de compétences interculturelles communautaires et développe et soutient des initiatives favorisant l'inclusion et la participation de communautés culturelles, et encourageant l'apprentissage de la différence interculturelle et du respect de la diversité.

Concernant la diversité religieuse, la Division des relations interculturelles et de la lutte contre les discriminations du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) a en charge les demandes liées à la pratique religieuse. Selon la Charte des droits et libertés du Québec et la Charte montréalaise des droits et des responsabilités, l'appareil municipal doit garantir la libre pratique religieuse tout en restant neutre. De ce fait, la ville est plutôt interpellée pour offrir son soutien en matière de sauvegarde du patrimoine, la conformité à son Plan d'urbanisme, sa médiation, ses expertises et ses connaissances des religions minoritaires. Un document qui recense les outils d'interventions et les bonnes pratiques en matière de gestion de la diversité religieuse est en cours d'élaboration.

### Recommandations

Bien que les activités de préventions de conflits revêtent une importance fondamentale dans la promotion de l'inclusion et de l'égalité réelle, une gestion positive et efficace de la diversité demande une prise en compte des conflits potentiels que les relations interculturelles peuvent parfois générer. La ville de Montréal dispose de formations en compétences interculturelles pour son personnel et serait vraiment bien placée pour pousser cette professionnalisation encore plus loin par la création d'un service de médiation dédié. Ceci pourrait même se matérialiser en une cellule dédiée à l'interculturel au sein de l'Ombudsman.

Montréal pourrait s'inspirer à nouveau de la ville de Zurich qui a une Ombudsman municipale et qui – en coopération avec les ONG - offre aussi des services de médiation interculturelle. Les services de la ville comprennent :

- Konfliktophon - une hotline pour les conflits interculturels ;
- SIP (Security Intervention Prevention) Zurich : un service de médiation des conflits interculturels dans les espaces publics qui prévoit une cellule d'intervention dans les parcs et places en cas de troubles ou de harcèlement ;
- Medios : un service d'interprètes interculturels.

De plus la ville compte avec plusieurs organisations ou services privés qu'elle soutient et qui apportent des informations et du conseil aux victimes du racisme, de la discrimination, de l'intolérance ou de la violence structurelle. Aussi, deux organisations zurichoises travaillent sur les relations interreligieuses : l' Institut zurichois pour le dialogue interreligieux (ZIID) parrainé en partie par la ville de Zurich, et le Forum zurichois des religions (ZFR) - un service interreligieux qui réunit des représentant-e-s des communautés religieuses et des services publics du canton de Zurich.

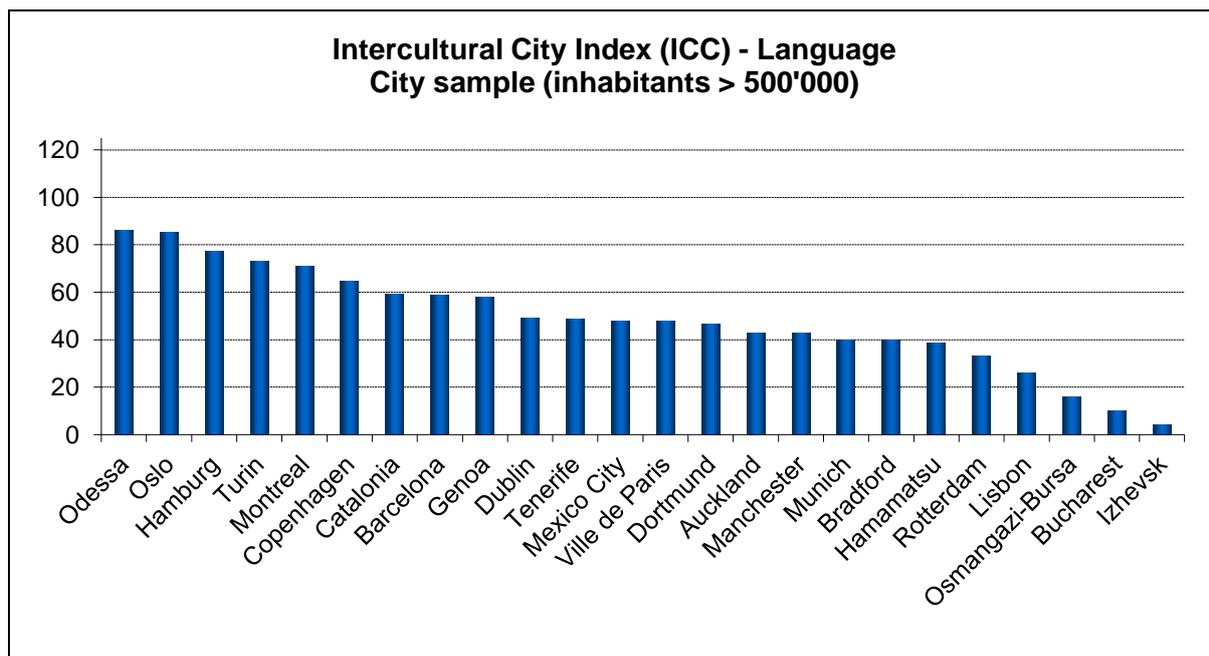
Aussi inspirante la ville de Dublin (Irlande) a soutenu la création d'un Forum interreligieux qui, avec d'autres organisations confessionnelles de la ville, s'occupe des relations interreligieuses et agit comme organe consultatifs pour la ville en la matière. En outre, toutes les autorités locales disposent de comités actifs et de programmes de travail annuels pour assurer la médiation interculturelle, ce qui mérite d'être mentionné.

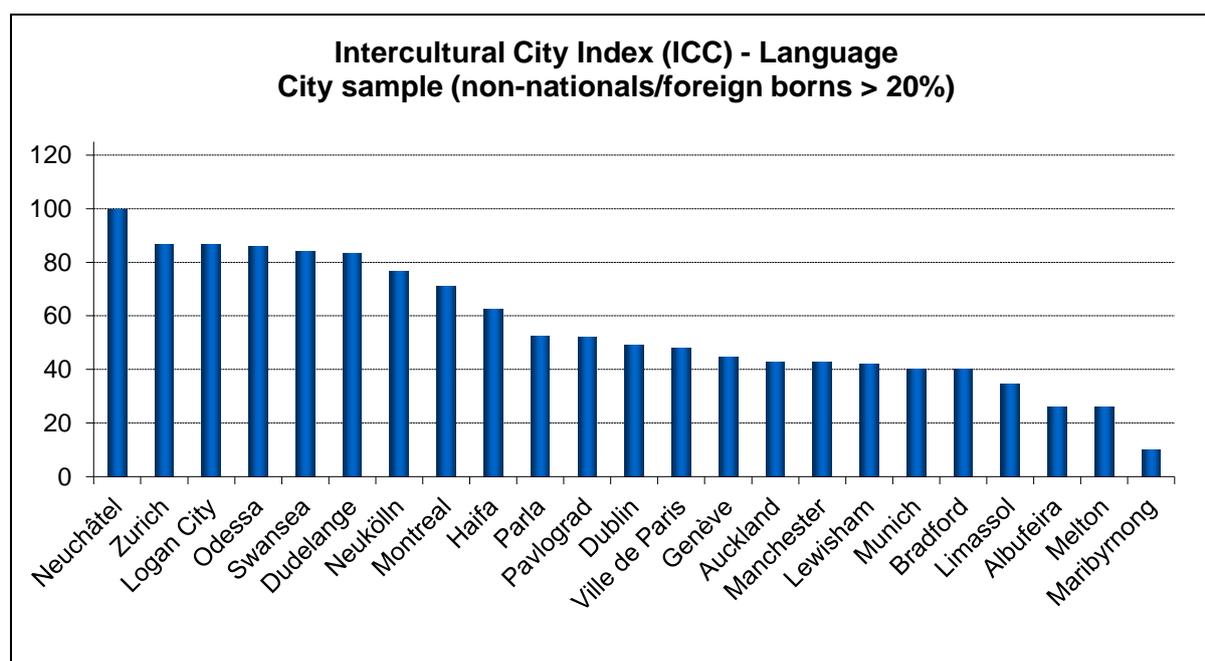
## LANGUE

*Il est important, pour garantir l'intégration sociale et économique des personnes migrantes, de mettre en place des cours et d'autres dispositifs pour faciliter l'apprentissage de la/des langue(s) du pays d'accueil. Cette initiative doit cependant être complétée par des activités qui valorisent les autres langues pour permettre aux personnes issues de la migration non seulement de préserver leurs langues et de les transmettre à leurs enfants et à d'autres membres de la communauté, mais aussi de les percevoir comme des éléments de patrimoine qui viennent enrichir la communauté locale, et, à ce titre, d'en être fières. Les cités interculturelles promeuvent le multilinguisme en tant que ressource pour des domaines tels que l'éducation, le commerce, le tourisme ou la vie culturelle. Elles valorisent toutes les langues présentes dans la ville, entre autres en donnant la possibilité à des locuteurs et locutrices de diverses langues de s'exprimer dans leur langue maternelle en public et lors de manifestations culturelles, et en assurant la promotion de tous les événements offrant des possibilités de rencontres et d'échanges linguistiques.*

Dans le domaine du multilinguisme, le taux de réussite de Montréal a beaucoup augmenté par rapport à 2011, passant de 42 à 71%, bien au-delà du résultat de la ville tpy qui atteint 48%.

Ce très bon résultat s'explique par le fait que la ville mène plusieurs programmes pour favoriser l'acquisition de compétences en langues destinée aux groupes les plus difficiles à atteindre ; elle prend soin de sensibiliser la population à la richesse des langues minoritaires, et soutient des projets qui donnent une image positive des langues et des cultures venues d'ailleurs.





Comme déjà expliqué, Montréal prête une attention particulière à l'inclusion des enfants issues des minorités visibles et ethniques dans le milieu scolaire. Par ailleurs, la Ville dispose d'un budget de 500 000\$ sur trois ans pour développer des initiatives de francisation suite de la concertation des acteurs locaux, notamment dans les territoires d'inclusion prioritaire. Un soutien financier est assuré par la ville aussi aux institutions privées/publiques qui assurent des formations dans les langues des migrant-e-s/minorités.

Les programmes du Réseau Accès culture décrit plus haut visent aussi à favoriser l'acquisition des compétences linguistique nécessaires aux nouveaux-arrivants. Par ailleurs, le programme « J'apprends le français », mené par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, est une action novatrice de jumelage linguistique entre commerçant-e-s et étudiant-e-s destiné à améliorer les compétences linguistiques des propriétaires et employé-e-s de petits commerces, et ce, au sein même de leur établissement.

Toujours dans le domaine de l'enseignement de la langue locale, dans le cadre du projet « Agents de liaison » porté par les bibliothèques des arrondissements et réalisé en collaboration avec des organismes communautaires, des établissements scolaires (classes d'accueil, francisation des adultes) et le secteur de la santé, diverses activités de médiation sont organisées afin de soutenir les allophones nouveaux arrivants ou issu-e-s de l'immigration dans leur apprentissage du français. De plus, les bibliothèques collaborent à l'heure actuelle à un projet de recherche sur les albums plurilingues qui permettraient aux enfants d'apprendre mieux le français en renforçant l'acquisition de leur langue maternelle.

Le Centre d'histoire de Montréal mène aussi des programmes de francisation et accueille des groupes d'immigrant-e-s en francisation, de même que des élèves des classes d'accueil depuis 1992.

Les bibliothèques, de leur côté, offrent l'accès en ligne a des centaines de revues et journaux du monde entier en langue d'origine.

### Recommandations

Forte de son expérience et de son réseau de centres culturels, Montréal pourrait peut-être encourager les chaînes locales de communication et autres médias à mettre les langues minoritaires à l'honneur. A titre d'exemple, le principal journal local de Gênes (Italie) publie chaque semaine une page en espagnol consacrée à la communauté sud-américaine (Il Secolo XIX). La chaîne de radio Radio 19 propose également un programme quotidien spécifique en espagnol pour la communauté latino-américaine.

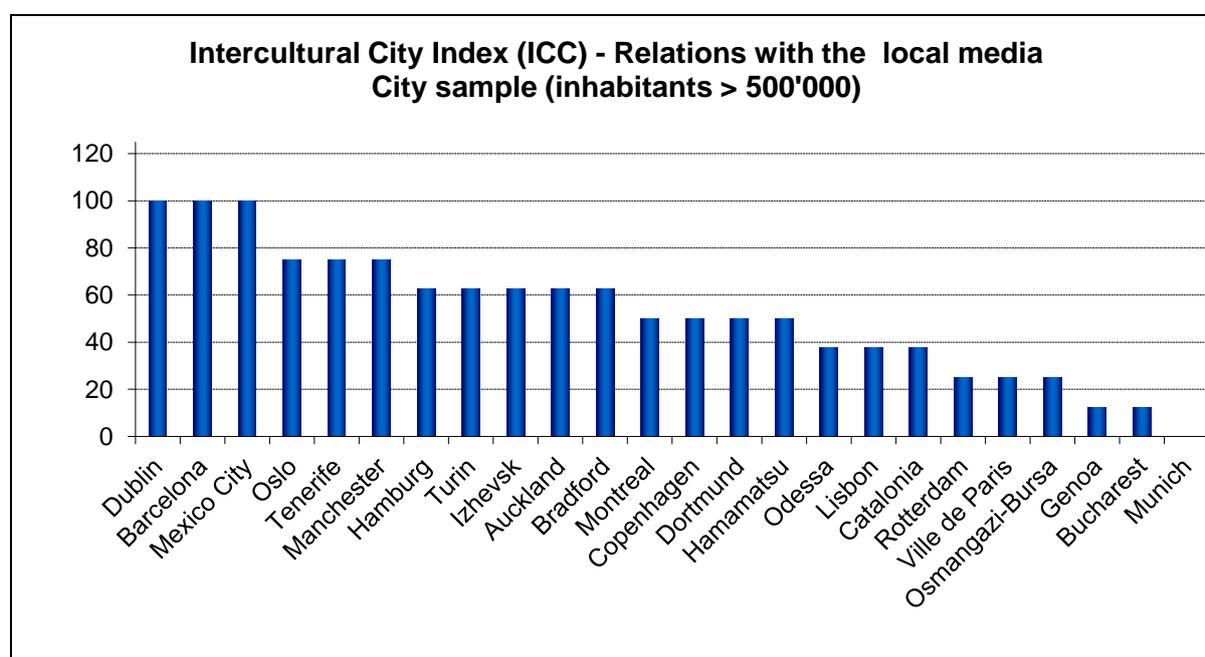
Auckland en (Nouvelle-Zélande) organise plusieurs activités pour faire mieux connaître la langue Māori, y compris en organisant des récits bilingues en Māori et en anglais, de concours sur la connaissance des mots Māori, des ateliers sur des traditions spécifiques de Māori et des activités ludiques pour enfants. Enfin, la ville pourrait publier un communiqué de presse en célébration de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février).

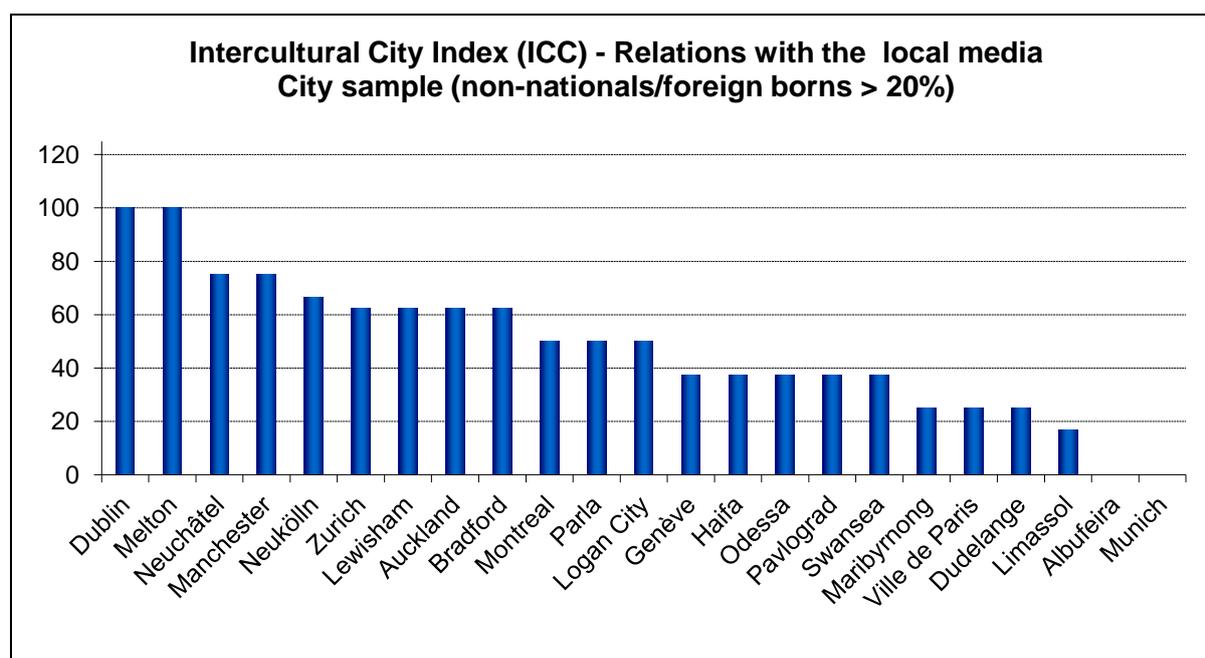
## MEDIA ET COMMUNICATION

Les médias traditionnels et les réseaux sociaux ont une très forte influence sur les attitudes vis-à-vis de la diversité culturelle et des autres types de diversité. Une grande partie des informations auxquelles les gens accèdent sont générées par des agences de presse internationales, des médias nationaux, ou, dans le cas des réseaux sociaux, par des particuliers. Les autorités locales peuvent néanmoins mener de nombreuses actions pour créer un climat plus propice à des relations interculturelles positives au sein de l'opinion publique. Ainsi, dans leur communication, les cités interculturelles attirent constamment l'attention sur la contribution positive des personnes issues de la migration/de minorités au développement social, culturel et économique de la ville. Et, surtout, elles collaborent avec les médias locaux pour que ceux-ci véhiculent un message similaire et assurent une couverture objective et neutre des événements se déroulant dans la ville.

L'indicateur de Montréal en matière de média et communication est légèrement supérieur à celui de la ville type, 50 % des objectifs réalisés contre 46% pour la ville type. Néanmoins, ce résultat est en baisse par rapport à celui de 2011 (63%).

La ville n'a pas de stratégie de communication pour améliorer la visibilité et l'image des personnes issues de la migration/de minorités dans les médias locaux, même si le service municipal chargé de la communication et des relations publiques valorise la diversité d'une manière régulière dans ses messages. Par ailleurs, Montréal ne mène pas d'activités visant le conseil, la formations aux médias, le tutorat de journalistes potentiels issu-e-s de la migration, ni prévoit des aides particulières à la création de média sociaux sous forme de start-ups par les mêmes personnes. Montréal ne fait plus de suivi de la façon dont les médias traditionnels locaux et/ou nationaux présentent les personnes issues de la migration ce qui – selon les réponses de la ville – était en place en 2011. Il serait intéressant de connaître les raisons pour lesquelles ce service s'est arrêté, alors qu'une surveillance des réseaux sociaux est en place et est menées par les services de la ville.





Sur une note très positive, le Service de l'expérience citoyenne et des communications (SECC) de la Ville de Montréal s'assure en continu d'une juste représentation de la diversité montréalaise dans l'ensemble de ses productions. Les différents outils de communication font l'objet d'une grande rigueur à toutes les étapes de leur élaboration, tant dans les messages véhiculés que dans leur représentation visuelle. Par ailleurs une directive de mai 2017 demande à tou-te-s les employé-e-s de s'assurer de bien refléter la diversité montréalaise dans l'ensemble des productions visuelles qui sont de la responsabilité du service. Des rappels concernant l'importance d'avoir une représentation de la diversité montréalaise dans les communications de la ville sont également effectués au moment de l'arrivée de nouveaux employé-e-s au sein du Service.

Enfin, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), organisme indépendant créé par la ville de Montréal, a mis sur pied la campagne et l'outil pédagogique "[Et si j'avais tort?](#)" destiné, entre autres, à déconstruire les préjugés, notamment ceux qui ont un caractère discriminatoire ou portent sur des stéréotypes culturels.

### Recommandations

Montréal pourrait sans doute améliorer ses résultats en mettant en œuvre quelques actions spécifiques, y compris en coopération avec les ONGs locales.

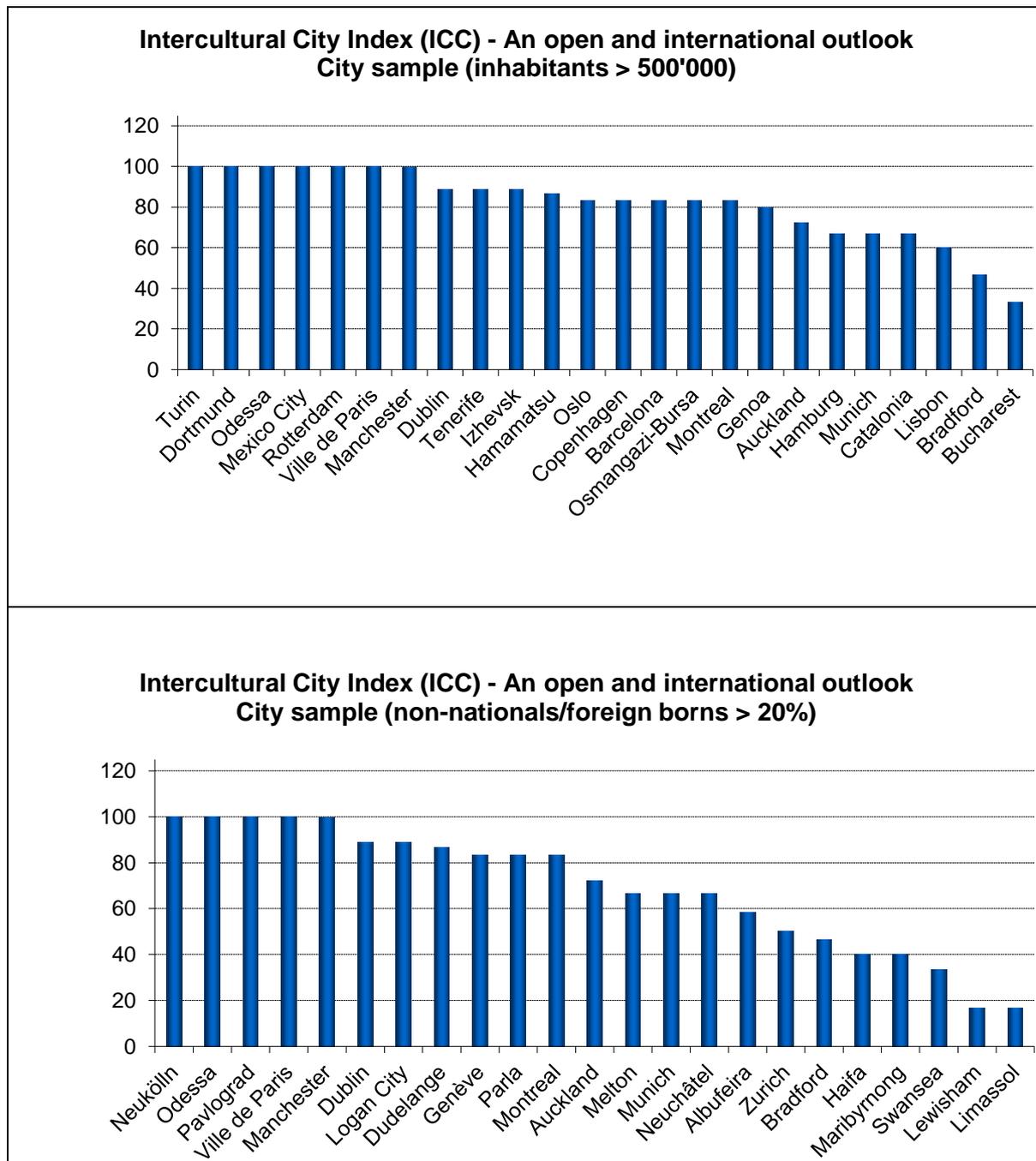
Par exemple, la ville de Paris soutient la Maison des journalistes (MDJ), une association qui accueille les journalistes étrange-è-r-e-s persécuté-e-s dans leur pays d'origine. Le MDJ offre un lieu de résidence temporaire et constitue un point de repère pour la défense et la promotion des libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression ou de la presse. En plus du soutien juridique et administratif, des cours de français sont organisés pour permettre aux journalistes réfugié-e-s d'adapter leurs compétences et d'obtenir un diplôme français.

Un autre exemple très intéressant vient de la ville de Donostia-San Sebastian qui soutient l'antenne local de SOS Racisme et son observatoire des médias qui analyse tout particulièrement la manière dont les médias présentent les enjeux liés aux migrations et les personnes issues de la migration. L'observatoire produit des analyses journalistiques qui peuvent être consultées ici [www.mugak.eu](http://www.mugak.eu).

## PERSPECTIVE INTERNATIONALE

*Bien que les villes ne soient pas (ou pratiquement pas) compétentes en matière de politique étrangère, elles peuvent chercher activement à établir des liens avec d'autres pays pour développer des relations commerciales, échanger des connaissances et savoir-faire, favoriser le tourisme, ou simplement reconnaître les liens que la ville peut avoir avec d'autres régions. Les cités interculturelles encouragent activement l'interaction avec le monde extérieur, et en particulier avec les villes, régions ou pays d'origine de leurs habitants.*

Le taux de réussite de Montréal en matière de perspective internationale est supérieur à celui de la ville type : 83% de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la ville type atteint 69 %. En guise de référence, en 2011 Montréal avait atteint un taux de réussite de 100%. La différence n'est pas à rechercher dans une diminution de l'engagement, mais plutôt dans le fait que les politiques mises en place à l'époque (et très réussites) ont été soutenues dans la durabilité sans de changements particuliers.



Montréal dispose d'une politique explicite et durable visant à encourager la coopération internationale. Il s'agit du [Cadre stratégique des relations internationales de la Ville de Montréal : la diplomatie urbaine au service de la communauté montréalaise et du monde](#). Cette stratégie soutient plusieurs actions visant d'un côté la promotion de Montréal à l'étranger, et de l'autre une vraie diplomatie municipale à l'échelle internationale dans des secteurs comme le vivre ensemble et l'inclusion, le développement économique, climat, migration, droits humains et gouvernance métropolitaine démocratique. Le Cadre stratégique est mise en œuvre à travers le budget de fonctionnement alloué au Bureau des relations internationales (BRI) ; d'autres actions spécifiques peuvent aussi bénéficier d'un financement externe (ex.: Gouvernement fédéral).

De plus, Montréal est le siège de [l'Observatoire international des maires sur le vivre ensemble](#), un réseau réunissant une cinquantaine de villes et des maires à travers le monde, afin d'échanger des expériences en matière de cohésion sociale, diversité et inclusion. Sur le même sujet, Montréal a également créé la Commission permanente sur le Vivre ensemble, réunissant une vingtaine de maires francophones à l'intérieur de l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

En dehors du cadre stratégique, le Bureau des relations internationales soutient un programme de congés solidaires qui permet à des employé-e-s de partager leur expérience dans des pays tiers dont sont issus de citoyens montréalais, et met en œuvre des programmes de coopération en Haïti - pays qui compte une forte diaspora à Montréal.

De plus, depuis 1979, la ville de Montréal entretient des relations bilatérales officielles avec de nombreuses villes d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Enfin, la ville travaille également sur l'attraction et la rétention des entreprises, des organisations, des événements, des talents et des événements internationaux à travers [Montréal International](#), un organisme à but non lucratif créé à ce propos en 1996 et financé par le secteur privé, les gouvernements du Canada et du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la Ville de Montréal. Par ailleurs, la [Vitrine Culturelle](#) offre un passeport pour les étudiants internationaux qui leur permet de bénéficier d'une entrée gratuite dans plusieurs institutions ainsi que pour des services aux étudiants dans plusieurs grandes universités.

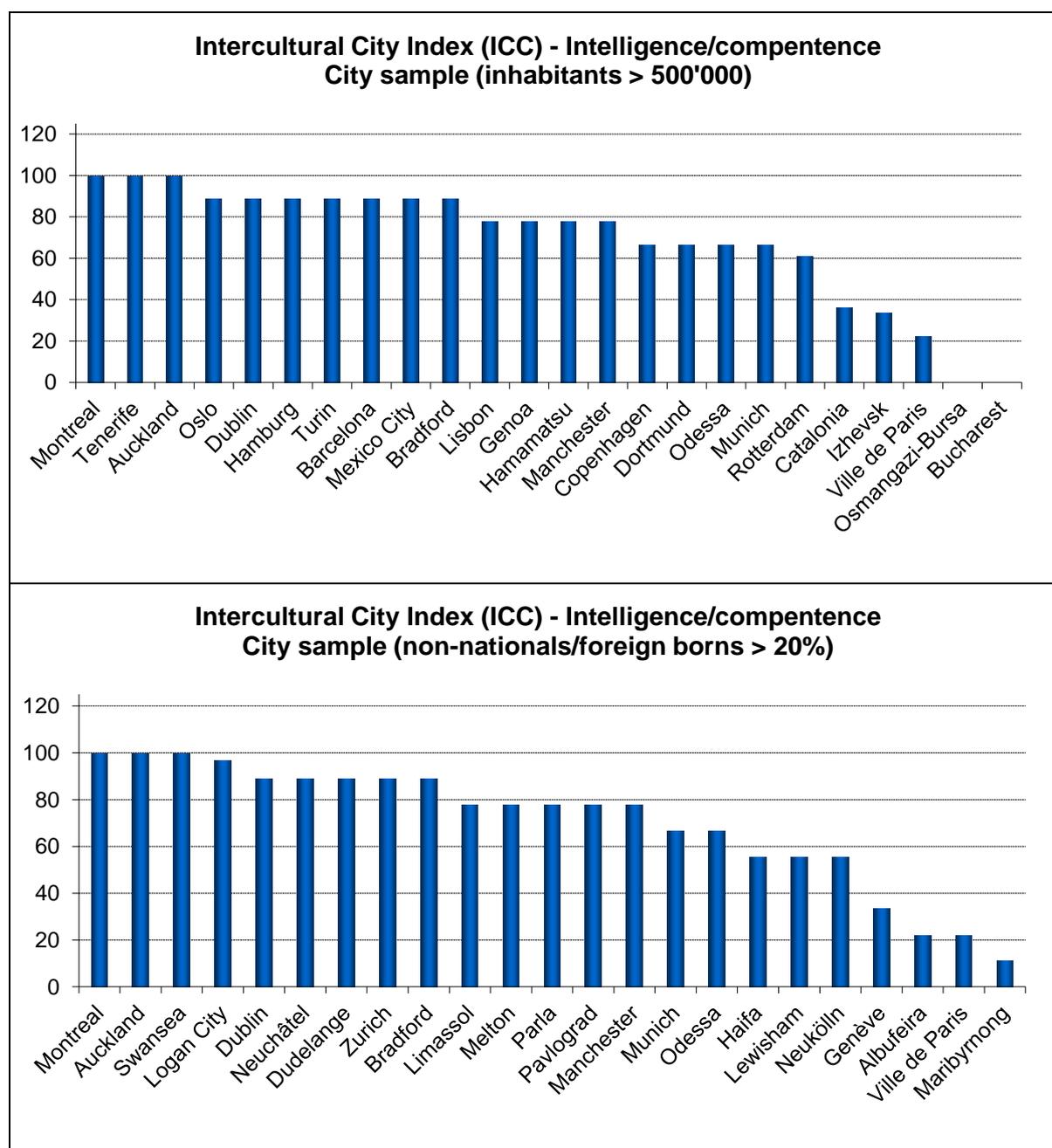
### **Suggestions**

Bien que le résultat de Montréal dans ce domaine soit très bon, la ville pourrait vouloir tester des nouvelles approches. Une initiative très intéressante vient de Santa Maria da Feira (Portugal), où la municipalité a lancé une plateforme en ligne qui permet aux industriels et industrielles locaux de tous horizons de nouer des liens avec, d'une part, la diaspora portugaise et, d'autre part, les pays d'origine des immigré-e-s locaux. Le lancement de cette plateforme est l'aboutissement de plusieurs initiatives visant à établir des contacts grâce à des partenariats commerciaux.

## COMPÉTENCE INTERCULTURELLE

Personne ne peut être spécialiste de toutes les langues et de toutes les cultures qui coexistent dans les villes contemporaines. Cependant, dans les cités interculturelles, les responsables municipaux ont une sensibilité interculturelle qui leur permet de détecter les différences culturelles et de moduler leurs réponses en fonction des besoins. La veille et les compétences interculturelles exigent un savoir-faire spécifique pour pouvoir faire face à des situations peu familières – et non une connaissance approfondie et souvent illusoire de toutes les cultures. Les personnes dotées d'une telle sensibilité et d'une telle confiance en elles sont plutôt rares. Ces compétences techniques peuvent s'acquérir par le biais de la formation et de la pratique. Dans les cités interculturelles, les autorités considèrent que ces compétences sont aussi importantes et essentielles au bon fonctionnement de la ville que les autres compétences professionnelles et techniques habituellement attendues des agents publics.

L'analyse montre que le taux de réalisation des objectifs de Montréal reste inchangé depuis 2011, avec l'excellent résultat de 100% des objectifs réalisés contre 62% pour la ville type.



Depuis plusieurs années, Montréal fait l'acquisition de données statistiques qui servent à dresser le portrait sociodémographique des immigrant-e-s recensé-e-s sur son territoire. Ces données proviennent des recensements de la population réalisés, sur une base quinquennale, par Statistique Canada et permettent – entre autres - de suivre l'évolution de chacune des communautés et donc de distinguer les groupes de population en déclin de ceux qui sont de plus en plus nombreux sur le territoire au fil des ans. Ces données fournissent aussi des informations essentielles pour analyser et comprendre les principales caractéristiques socioéconomiques des immigrant-e-s en les comparant à celles des non immigrant-e-s, notamment sur les questions liées la scolarisation, à l'intégration au marché du travail, à l'écart observé entre le revenu des immigrant-e-s et celui des non immigrant-e-s. Les analyses produites à partir de ces données sont publiées sur le site web de la Ville de Montréal, servent à alimenter les réflexions de l'administration municipale dans l'élaboration de plusieurs politiques et programmes portant sur des groupes spécifiques de population.

Parmi les plus remarquables on pourrait citer :

- la [Stratégie de développement économique 2018-2022](#) qui prévoit prendre des mesures concrètes pour favoriser l'intégration économique des immigrant-e-s et dont l'un des principaux objectifs consiste à augmenter leur taux d'emploi;
- le [Plan d'action en entrepreneuriat](#) dans lequel, le Service du développement économique de Montréal s'engage, d'une part, à soutenir des initiatives qui visent à accompagner et à sensibiliser les immigrant-e-s à l'entrepreneuriat, et d'autre part à mener des actions permettant d'attirer et soutenir les entrepreneurs et entrepreneuses issu-e-s de l'immigration;
- le [Plan d'action Montréal inclusive](#), déjà cité, qui vise entre autres l'intégration professionnelle des immigrants dans des emplois à la hauteur de leurs compétences.
- le futur Plan d'action en développement social 2019-2020 qui propose notamment d'implanter des outils d'aide à la décision fondés sur des données probantes liées à la diversité et l'inclusion sociale.

En complément des données statistiques, la ville a lancé – en novembre 2017 - un vaste sondage pour connaître la perception des Montréalaises et Montréalais face à l'immigration et ainsi pouvoir cibler les freins qui nuisent à leur intégration sur le marché du travail. Les résultats de ce sondage ont été publiés dans <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201804/06/01-5160043-les-montrealais-favorables-a-limmigration-malgre-quelques-reserves.php>

De son côté, le BINAM a lancé le projet ECHO, un grand sondage quantitatif et qualitatif effectué en personne dans les rues de Montréal auprès des immigrant-e-s, des nouveaux arrivants, des demandeurs et demandeuses d'asile et des réfugié-e-s afin de connaître leurs besoins, leurs parcours migratoires et leurs niveaux de satisfactions par rapport aux services qu'ils reçoivent. ECHO est un outil de suivi indispensable pour observer et comprendre l'évolution de certains indicateurs. Le baromètre adopte une méthodologie mixte combinant des approches quantitatives et qualitatives et permet de s'assurer que les initiatives entreprises demeurent en phase avec les besoins des nouveaux arrivants à Montréal. Ce sondage est fait tous les deux ans.

Le Service de police a aussi mené – en 2014 - un sondage sur le sentiment de sécurité sur les enjeux de sécurité et sur le sentiment de sécurité de la population dans leur quartier. En répondant à ce court sondage (online et par téléphone), les citoyen-ne-s participent à l'élaboration d'un plan d'action, et contribuent à la priorisation des interventions des policiers.

Enfin, la ville dispense des formations pour développer les compétences interculturelles de ses gestionnaires, du personnel affecté au recrutement ainsi que de l'ensemble de son effectif. Ces formations sont déclinées en différentes formules, selon le descriptif de poste des bénéficiaires, et peuvent porter sur la communication interculturelle en milieu de travail, l'accommodement raisonnable, la mobilisation d'équipes diversifiées. Ce dernier est un module novateur mis en place par l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) pour la Ville, et comprend deux jours de formation et deux activités de co-développement. Une journée de formation sur la communication et la collaboration professionnelle dans un contexte de diversité en emploi est obligatoire pour le personnel participant au programme Parrainage professionnel.

## Suggestions

La ville de Botkyrka (Suède), a élargi la formation en compétence interculturelle aux politicien-ne-s et élu-e-s de la ville. Un module online et plus court a été spécialement conçu pour les dirigeant-e-s, les leaders et les cadres. En outre, chaque année, les employé-e-s reçoivent des cours sur le renforcement des capacités et les fonctionnaires de l'administration municipale doivent agir et planifier dans une perspective interculturelle.

Aussi, Montréal pourrait être intéressée à explorer la méthodologie "Dilemme interculturel" qui a été développée dans la même ville.

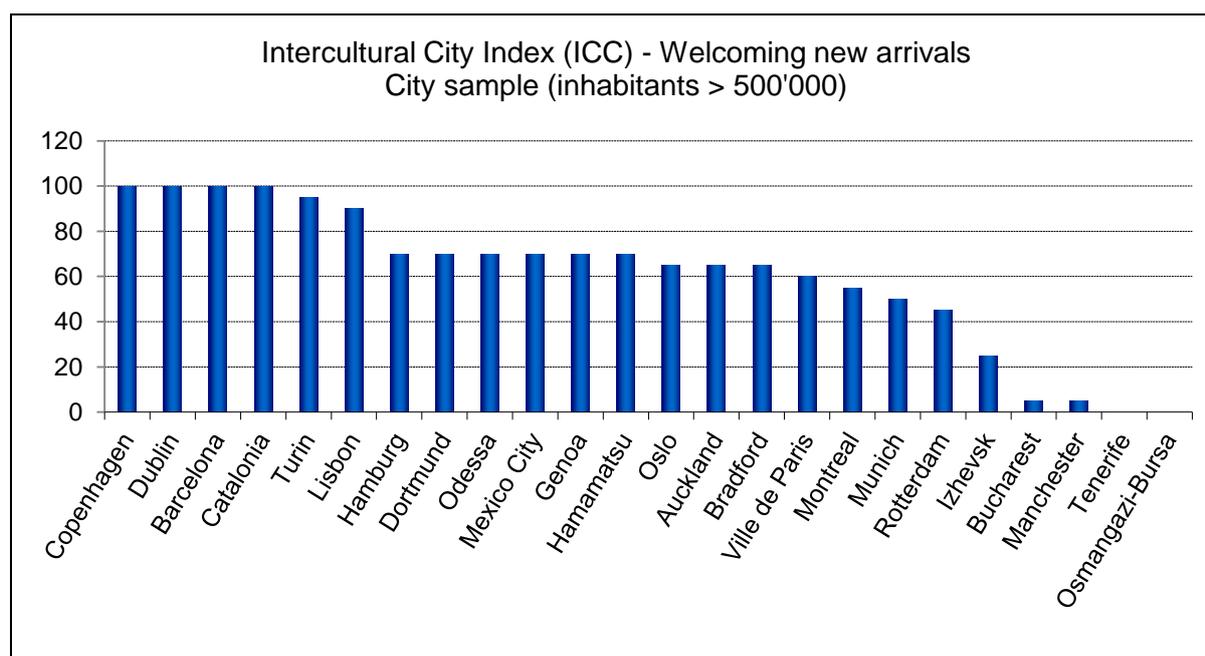
La méthodologie est d'abord conçue pour identifier les pratiques individuelles et structurelles qui empêchent ou au contraire facilitent une approche interculturelle de la part des employé-e-s. Les participant-e-s sont invité-e-s à décrire des situations réelles qui ont posé un défi du point de vue interculturelle. La moitié de l'auditoire décrit une situation intervenue au niveau individuel tandis que l'autre moitié s'attaque à une situation où les conditions structurelles pour permettre une approche interculturelle faisaient défaut. Des propositions sur la façon de résoudre les problèmes sont ensuite présentées et analysées par différents groupes, et un débat final est engagé pour en tirer des conclusions.

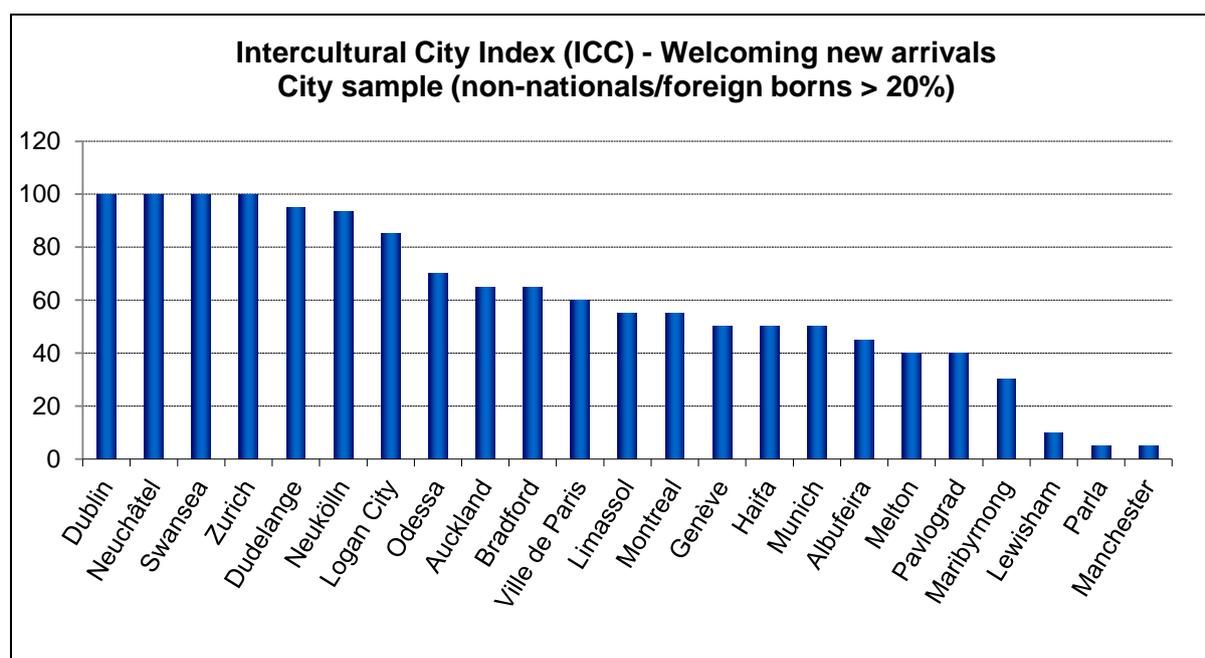
---

## POLITIQUES D'ACCUEIL

Souvent, les personnes qui arrivent dans une nouvelle ville pour un séjour de longue durée, quels que soient leur statut et les circonstances (expatrié-e-s, travailleurs et travailleuses migrant-e-s, conjoint-e-s, réfugié-e-s, mineurs non accompagné-e-s, retraité-e-s...), se sentent perdues. Moins elles connaissent leur nouvel environnement, plus elles auront besoin d'aide pour se sentir suffisamment à l'aise et sûres d'elles pour commencer à se construire un nouveau réseau social et professionnel. La manière dont la ville coordonne les diverses mesures d'accompagnement et leur degré de mise en œuvre effective ont une influence considérable sur la capacité d'intégration des nouveaux arrivants, et peuvent donc, en cas de mauvaise gestion, renforcer leur tendance à s'enfermer dans un « ghetto » culturel. L'intégration de ces personnes dépend aussi, dans une large mesure, de la disposition du reste de la population à accueillir de nouveaux arrivants en tant que résident-e-s et citoyen-ne-s. De fait, dans certains contextes, les habitant-e-s ont généralement tendance à considérer ces personnes comme étrangères, et comme une menace potentielle. Là encore, c'est le message sur la diversité véhiculé par les autorités, dans leur communication ou à travers des actions concrètes, qui détermine dans une certaine mesure les attitudes envers les nouveaux arrivants.

S'agissant des objectifs d'accueil, le taux de réalisation de Montréal a atteint celui de la ville type (55%) et s'est nettement amélioré depuis 2011 (38% seulement). Cette amélioration est sans doute due au fait que la ville s'est dotée d'un Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), offrant désormais une prise en charge et des procédures spécifiques pour les nouveaux arrivants.





Depuis peu, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale comprend le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), ce qui lui permet d'agir en partenariat et en complémentarité avec les divers services et directions de la ville pour une action transversale, efficace et concertée. Le rôle confié au BINAM confirme la volonté de Montréal d'accroître son rôle en immigration, saisir les occasions offertes et favoriser une intégration réussie des nouveaux arrivants sur son territoire. En effet, le Bureau aide les nouveaux arrivants à se familiariser avec le fonctionnement des institutions, l'évolution du marché du travail et à s'acclimater à la société d'accueil et à tous les milieux de vie montréalais. Il joue un rôle fédérateur et rassembleur auprès des acteurs du secteur des affaires, du secteur communautaire et des services sociaux, dans la préparation de la société d'accueil à l'arrivée et à la cohabitation harmonieuse avec les nouveaux arrivants, dans le but d'accélérer le processus d'intégration socioéconomique de ces personnes afin de maximiser leur participation à la vie collective montréalaise. Il assume aussi un leadership dans la collectivité et agit selon deux champs d'action complémentaires : « l'inclusion » visant en particulier la société d'accueil, et « l'intégration ». En complément, environ six millions de dollars sont octroyés sur 3 ans par la ville aux organismes qui œuvrent à accompagner les personnes immigrantes dans leurs premières démarches d'intégration.

Afin d'informer les nouveaux arrivants des services de proximité et des programmes d'aide à l'installation, la solution numérique « Montréal Nouveau Départ » a été lancée. Elle contient sept rubriques et est offerte de façon personnalisée, selon 5 statuts d'immigration. De plus, un lieu physique appelé [Station nouveau départ](#) regroupe une offre de services complète, ainsi que diverses formes complémentaires d'accompagnement, pour répondre plus rapidement et efficacement aux besoins concrets des nouveaux arrivants. Ce projet vise à créer un continuum de services cohérent et efficient.

Enfin, il convient de noter que la ville n'a pas le pouvoir d'organiser des cérémonies d'accueil publiques, et néanmoins le maire ou la mairesse envoient une lettre de bienvenue lors de l'obtention de la citoyenneté canadienne est effectué.

### Recommendations

La ville de Montréal pourrait encore améliorer ses résultats en s'inspirant des pratiques d'autres villes du réseau des Cités Interculturelles, notamment Bradford (Royaume-Uni) et Zurich (Suisse).

L'équipe du Conseil municipal de Bradford en charge du Logement comprend un-e responsable de l'accès au logement dont la mission est d'aider les nouveaux arrivants (y compris les demandeurs-euses d'asile et les réfugié-e-s). Le Conseil dispose également d'une unité "Immigration et asile", qui apporte un soutien aux personnes "sans recours aux fonds publics".

Tout comme Montréal, Bradford coopère avec le secteur privé et la société civile ; [Bevan Healthcare](#) par exemple est une entreprise sociale qui fournit une gamme de services de santé aux personnes réfugiées ou demandeuses

d'asile. Le conseil municipal de Bradford dispose d'un dossier d'information de bienvenue pour les nouveaux arrivants, qui est actuellement en cours de mise à jour. L'Université de Bradford et le Bradford College soutiennent tous deux les étudiant-e-s étrangers nouvellement arrivés et le Bradford College fournit également un soutien spécialisé et de qualité aux étudiants mineurs non-accompagnés. Les enfants non-accompagnés placé-e-s sous tutelle ou en famille d'accueil peuvent aussi compter sur une « école virtuelle » qui leur garanti un accompagnement personnalisé.

La ville de Zurich a obtenu un résultat de 100% dans son évaluation d'Index ICC. Comme Montréal, elle dispose d'une agence spécialisée pour accueillir les nouveaux arrivants et il existe une stratégie dédiée et un ensemble complet d'outils d'information disponibles en 14 langues, et d'aides spécifiques. Chaque année, six manifestations d'accueil pour les nouveaux arrivants sont organisées. Elle se déroulent à l'hôtel de ville et comprennent des sessions informations sur la vie à Zurich en plusieurs langues, une visite multilingue de la ville et un apéritif.

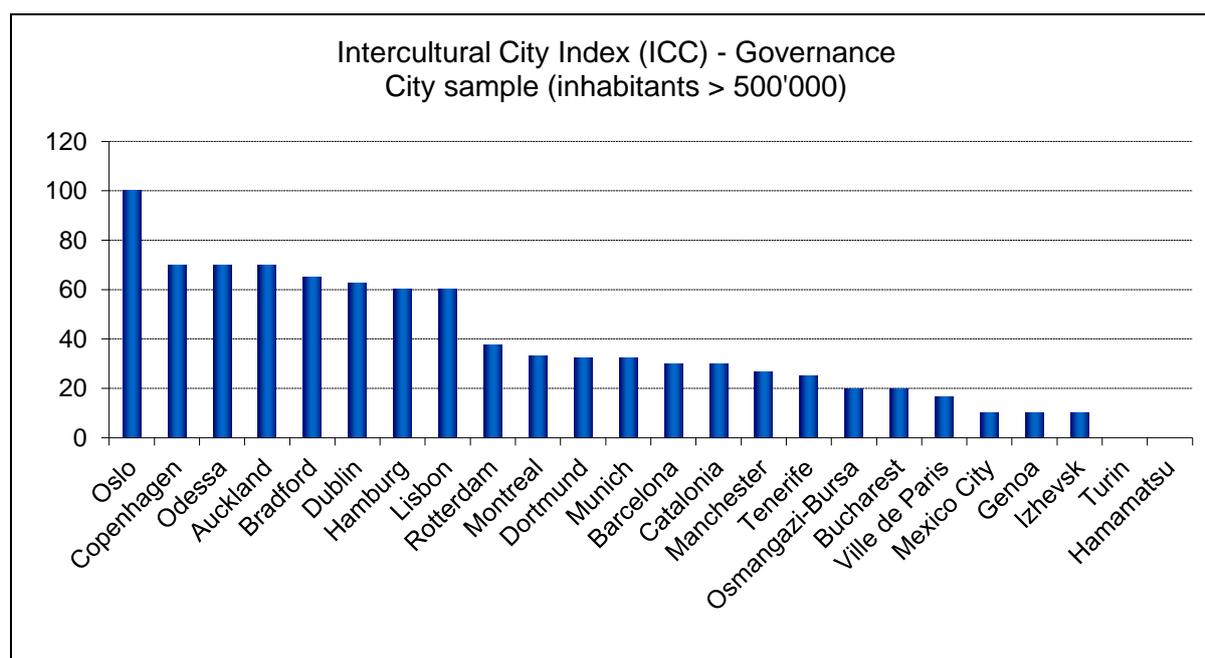
Enfin, les outils d'information de la ville de Zurich sont différenciés en plusieurs niveaux, en distinguant ceux à l'attention des populations nouvellement arrivées, et ceux qui ciblent des groupes linguistiques spécifiques. Depuis de nombreuses années, ces outils comprennent différents services tels qu'un comptoir d'accueil, des événements de bienvenue, une base de données de cours d'allemand et des portails internet multilingue. L'offre existante spécifique aux groupes linguistiques (y compris les cours d'intégration et des cours de langue plus courte durée, a été élargie au cours des années 2012-2015.

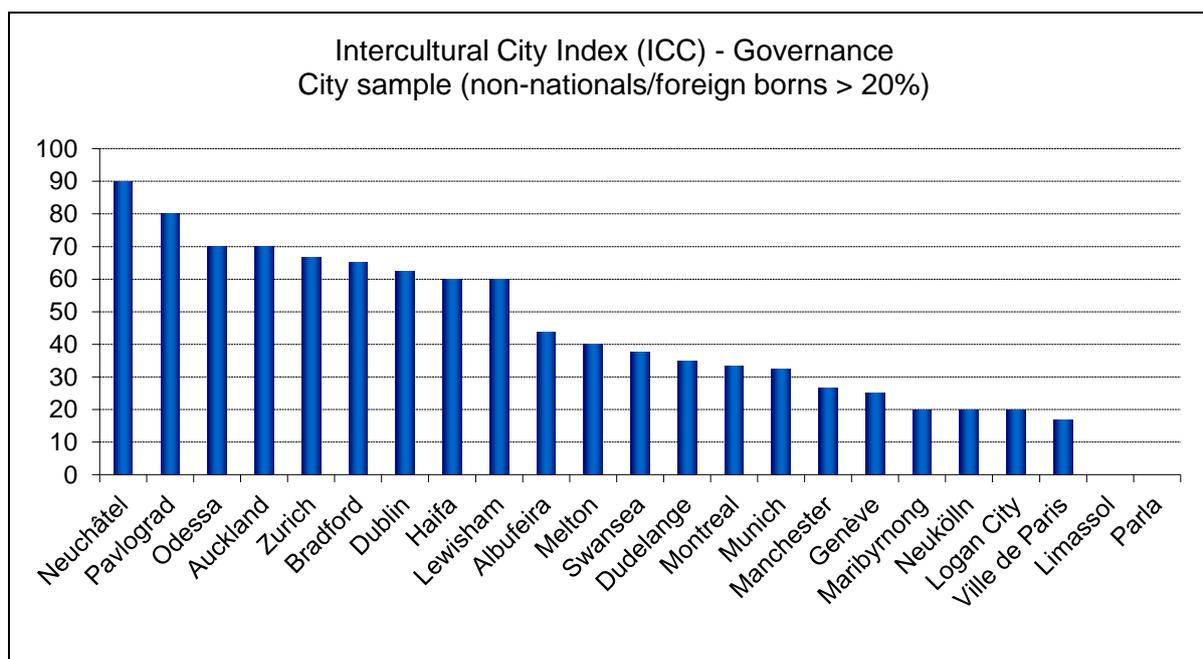
## LEADERSHIP ET CITOYENNETE

La mesure la plus déterminante et la plus audacieuse qu'une ville peut adopter pour renforcer son caractère interculturel est d'ouvrir la représentation démocratique et les processus décisionnels à tous ses habitant-e-s, indépendamment de leurs origines, de leur nationalité ou de leur situation au regard du droit de séjour. Dans certains États fédéraux, les droits politiques sont officiellement déterminés au niveau national ou régional. Néanmoins, ceci laisse encore une grande marge de manœuvre aux conseils municipaux pour influencer l'interaction et la coopération entre différents groupes concernant la répartition des pouvoirs et des ressources. Les cités interculturelles s'efforcent d'inclure tou-te-s les résident-e-s dans le processus d'élaboration des politiques, s'assurant ainsi que les services publics sont fournis en fonction de leurs divers besoins, et non de leur proximité culturelle ou politique avec les décideurs publics.

En matière de leadership et citoyenneté (gouvernance), la ville de Montréal s'est beaucoup améliorée entre 2011 et 2019, passant d'un résultat de 13 à 33% des objectifs atteint. Le résultat de la ville type est cependant encore légèrement supérieur, égale à 35%.

Le résultat s'explique essentiellement parce que les ressortissant-e-s d'origine étrangère sont autorisé-e-s à voter ou se porter candidat-e-s aux élections locales seulement après obtention de la citoyenneté canadienne. Il faut cependant souligner que la demande de citoyenneté peut être introduite assez rapidement, après trois ans de résidence au Canada. Il n'y a pas de texte normatif régissant la représentation des personnes issues de la migration/de minorités dans les instances statutaires supervisant le fonctionnement des établissements scolaires et des services publics.





Déjà mentionné plus haut, le Conseil interculturel de Montréal (CIM) est un organisme de consultation et d'échanges en matière de relations interculturelles. Il est constitué de quinze membres bénévoles, dont un-e président-e et deux vice-président-e-s représentant la diversité culturelle de Montréal et provenant de milieux professionnels différents. Le CIM conseille et donne son avis au conseil municipal de la ville et au comité exécutif sur toute question d'intérêt pour les communautés culturelles ou sur toute autre question relative aux relations interculturelles. Il sollicite des opinions, reçoit et entend des requêtes et suggestions de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives aux relations interculturelles. Il effectue ou fait effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Une recommandation du Conseil interculturel de Montréal va dans le sens d'une révision de la loi sur le droit de vote des personnes issues de l'immigration n'ayant pas la citoyenneté canadienne ([voir recommandation 5](#)).

D'autres conseils consultatifs peuvent également donner l'occasion aux personnes issues de la diversité de donner leur avis sur des questions relatives à la diversité et à l'inclusion, tels le Conseil jeunesse de Montréal, les Conseils jeunesse en arrondissement et le Conseil des Montréalaises. Par ailleurs, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) joue ce rôle pour l'ensemble des citoyen-ne-s. Aussi, en 2018, Montréal a mis sur pied une Table de la diversité, de l'inclusion et de la lutte aux discriminations composée d'une quinzaine d'expert-e-s évoluant dans les milieux universitaire, politique, communautaire, de la culture ou encore du droit. Ses membres se sont démarqués dans leur milieu professionnel par leurs engagements, leurs réflexions et leurs actions sur l'inclusion, la lutte contre les discriminations, les droits de la personne, le profilage racial ou encore la représentation citoyenne.

Il convient de noter que des travaux pour l'élaboration de la future Politique de participation publique et d'engagement citoyen sont en cours. En effet, cette démarche collaborative s'appuie sur la volonté, à terme, d'assurer un meilleur ancrage à l'expression de la démocratie participative et, conséquemment, de moderniser, favoriser et soutenir les pratiques de participation publique et d'engagement citoyen dans l'ensemble des composantes de l'administration centrale et des arrondissements, et ce afin de faire de Montréal une ville marquée par l'ouverture et la transparence, où les citoyennes et citoyens, dans toute leur diversité et sans exclusion, ont la possibilité et les moyens de contribuer à la prise de décision publique, à l'amélioration de leur milieu de vie et au développement de la métropole.

## Recommandations

Comme expliqué, le droit de vote et le droit de candidater aux élections municipales est soumis à l'obtention de la nationalité canadienne. Si bien il est vrai que la possibilité de demander la nationalité se matérialise assez vite

(trois ans), la ville de Montréal pourrait vouloir se pencher sur la question de comment élargir la participation politique aux résident-e-s de longue durée qui ne souhaiteraient pas devenir canadien-ne-s.

Le Conseil de l'Europe et son Comité des Ministres ont récemment enrichi leur corpus de normes sur la participation en adoptant une Recommandation très progressiste sur la participation des citoyens à la vie publique locale. La grande nouveauté de ce texte est la définition du terme « citoyen-ne » qui englobe « toute personne (y compris les étrangers) appartenant à la communauté locale. Cette appartenance implique l'existence d'un lien stable entre l'individu et la collectivité ». En outre, la recommandation reconnaît les rôles complémentaires de la démocratie représentative et participative, ainsi que la contribution des deux à des sociétés inclusives et stables.

Ce texte pourrait peut-être inspirer des futures politiques de Montréal qui porteraient sur la possibilité d'élargir le droit de vote aux élections locales.

Autrement, au sein du réseau des Cités Interculturelles, la ville de Paris s'est à son tour inspiré de la carte de citoyenneté de la ville de New York, en créant sa propre « Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ». S'appuyant sur une offre civique, culturelle et associative, la Carte ouvre les portes du Conseil de Paris, fait découvrir des lieux insolites ou célèbres, permet de participer à des formations citoyennes, de rencontrer des élu-e-s. Elle est ouverte à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens sans condition de nationalité et à partir de 7 ans. Chaque personne qui réside, travaille ou étudie à Paris peut la demander et profiter de l'ensemble de l'offre proposée. Il s'agit d'une carte gratuite et sans engagement, mais valable à vie : basée sur un système de demande et de participation volontaires, la réception de la Carte et l'inscription aux événements proposés est libre.

La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris est proposée automatiquement à toutes les écolières et tous les écoliers parisiens. Pour que chacun-e puisse se sentir citoyenne-citoyen dès le plus jeune âge, la Carte est proposée à tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville. Les parents sont libres de la refuser.

A Londre-Lewisham, le programme « jeune maire/mairesse » est un outil très solide de confier à la jeunesse un pouvoir et des responsabilités véritables. La-le « jeune maire/mairesse » est élu-e au suffrage direct chaque année et – avec un cabinet de jeunes conseillers et conseillère – se voit allouer un budget annuel de 30 000 livres sterling pour mettre en place un programme de travail, ainsi que pour surveiller les activités du maire de Lewisham et du conseil municipal.

Le programme « jeune maire/mairesse » constitue pour les jeunes un moyen d'être visibles et de se faire entendre par les décideurs et décideuses.

## LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

*Le racisme, la xénophobie, l'homophobie, l'intolérance à l'égard de certains groupes religieux, la discrimination fondée sur le genre, les préjugés et l'ethnocentrisme sont autant de phénomènes entraînant des attitudes et des pratiques discriminatoires. Celles-ci continuent d'avoir cours dans de nombreux contextes, malgré l'existence de lois interdisant la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la couleur de la peau, la langue, la religion, la nationalité, les origines nationales ou ethniques ou l'orientation sexuelle. Les cités interculturelles mettent tout en œuvre pour garantir que toutes leurs politiques, tous leurs programmes et toutes leurs activités soient axés sur le principe de la non-discrimination. Elles collaborent avec des organisations de la société civile et d'autres institutions qui combattent la discrimination et qui apportent soutien et réparation aux victimes. En outre, elles mènent de nombreuses actions de sensibilisation aux risques que présente cette dernière pour la cohésion sociale, la qualité de vie et l'économie locale.*

Montréal s'attaque aux discriminations de manière solide et globale. Ainsi, elle a récemment introduit - au sein des processus de la ville - l'Analyse différenciée selon les sexes plus (ADS+) afin de mieux répondre aux enjeux en matière de diversité et d'inclusion. En effet, cette analyse fait référence à la notion d'intersectionnalité en rajoutant à l'analyse différenciée selon les sexes, aussi l'analyse des besoins et effets différenciés selon d'autres conditions. Ce concept est utilisé pour mesurer l'impact de discriminations multiples de sexe, de classe, d'origine ethnoculturelle, mais aussi de handicap, de situation socioéconomique, d'orientation sexuelle ou d'identité de genre qui se croisent, parfois se renforcent, mais pas toujours. C'est une analyse poussée qui démontre, entre autres, que la défavorisation peut être plurielle et qu'une vue d'ensemble sur les facteurs discriminants est nécessaire pour répondre adéquatement aux besoins d'une population diversifiée.

De plus, dans toutes ses interventions, notamment celles visant à lutter contre le racisme et la discrimination, la ville de Montréal cherche à incarner et promouvoir les valeurs dont s'inspire la Charte montréalaise des droits et responsabilités<sup>4</sup>. En vigueur depuis le 1er janvier 2006, la Charte décline les valeurs fondamentales et les engagements de la ville dans toutes les grandes sphères d'intervention municipale : vie démocratique, vie économique et sociale, culture, loisirs, activités physiques et sports, environnement et développement durable, sécurité et services municipaux. Elle prévoit d'ailleurs des recours administratifs pour les citoyen-ne-s lésé-e-s, qui peuvent s'adresser au Bureau de l'ombudsman. Notons que La Charte montréalaise des droits et responsabilités a été traduite en arabe, en chinois simplifié, en chinois traditionnel, en créole haïtien, en espagnol, en grec, en hébreu et en italien.

En ce qui concerne les politiques, la politique d'accès aux services municipaux sans peur vise à permettre à chaque résidente et résident de Montréal de pouvoir bénéficier des services municipaux, quel que soit son statut d'immigration. Cette Politique exige des employé-e-s de la Ville et de ses partenaires d'adapter leurs pratiques afin de mieux desservir les personnes sans statut légal ou à statut précaire d'immigration. Pour ce faire, Montréal s'engage à ce que toutes ses unités administratives :

- apportent les modifications nécessaires quant aux exigences d'identification requises pour accéder à leurs programmes et services;
- sensibilisent leurs employé-e-s et les mandataires de services et améliorent leurs connaissances sur les différents statuts migratoires et les enjeux qui en découlent et ce, par de la formation;
- adaptent les interventions auprès de cette clientèle spécifique.

Le plan d'action en développement social 2019-2020 prévoit d'analyser la réglementation municipale en vue d'en identifier le potentiel discriminatoire. A cet effet, une consultation sera menée auprès des partenaires et la nouvelle réglementation est adoptée et mise en œuvre par les instances appropriées.

Par ailleurs, une démarche de révision de la réglementation ayant un potentiel impact sur le profilage racial ou social est en cours par le Service de la Diversité et l'Inclusion Sociale (SDIS). Ce Service, assure déjà une veille permanente sur les enjeux relatifs à toutes les formes de discrimination et travaille également en étroite collaboration avec des chaires de recherche et des institutions spécialisées afin d'assurer un développement des connaissances en la matière.

<sup>4</sup> Dignité humaine, l'égalité, l'inclusion, la tolérance et la justice. Voir : [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/charte\\_mtl\\_fr/media/documents/charte\\_montrealaise\\_francais.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/charte_mtl_fr/media/documents/charte_montrealaise_francais.pdf)

Il convient aussi de noter que Montréal est le siège de l'[Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble](#), un réseau réunissant près de 50 villes à travers le monde pour échanger des expériences sur la gestion la cohésion sociale, la gestion de la diversité et l'inclusion. À travers son réseau, l'Observatoire stimule constamment la notion de Vivre ensemble et favorise l'échange d'expériences provenant de différentes villes du monde. La ville soutient également l'organisme Equitas dans la mise en œuvre de la boîte à outils éducative « On ne joue pas avec les droits », un instrument facile à utiliser et conçu pour promouvoir les droits humains, la non-discrimination et la résolution pacifique des conflits dans le cadre de programmes d'éducation informels offerts aux enfants, tels que les camps d'été ou les activités extrascolaires.

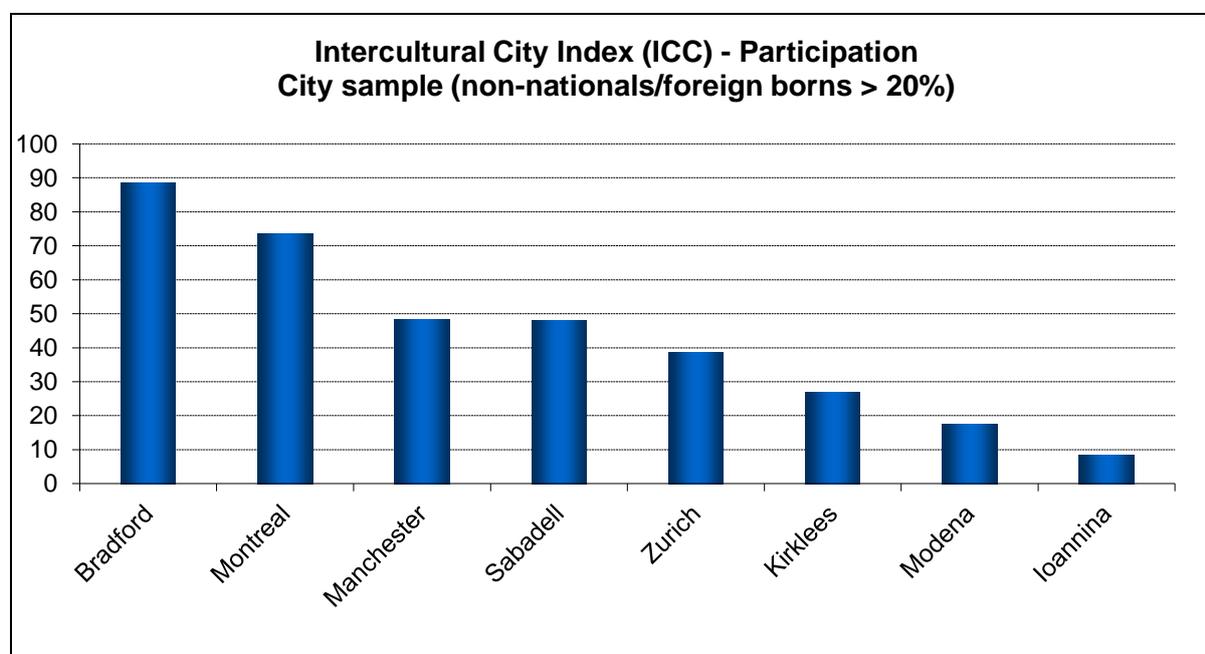
Enfin, Montréal s'était intéressée à la stratégie anti-rumeurs du Conseil de l'Europe mais n'a finalement pas donné suite. Cependant, elle mène une attention particulière à la question des préjugés envers les personnes immigrantes ou appartenant à des groupes ethnoculturels.

Par exemple, la stratégie d'intervention de l'axe 3 du plan d'action 2018-2021 Montréal inclusive au travail propose de développer les capacités d'accueil et d'inclusion de la population montréalaise, et en particulier des travailleurs et travailleuses, pour réduire les préjugés et favoriser l'employabilité des immigrants à Montréal. Aussi, une formation en ligne sur les biais inconscients est actuellement en cours d'élaboration et ciblera le personnel de la ville pour engendrer une réflexion sur les biais inconscients qui – parfois basés sur des faits réels mais caricaturés, peuvent créer ainsi des perceptions erronées.

## PARTICIPATION

*L'inclusion et la participation sont les deux clés du succès en matière de politiques interculturelles. De fait, diverses études montrent que lorsqu'elles sont fondées sur l'inclusion, les politiques d'intégration donnent de meilleurs résultats en termes de cohésion sociale, de confiance dans l'administration, de sécurité, de qualité des services, de bien-être, de bonne gouvernance et de croissance économique. Des personnes d'horizons et d'expériences différents peuvent apporter des solutions novatrices à des défis communs et anticiper les problèmes qui pourraient survenir. Inversement, lorsque des personnes rencontrent des difficultés pour participer à la vie de la société, ou choisissent délibérément de ne pas y participer, elles peuvent se retirer passivement de la vie sociale et publique ou choisir, activement, de vivre en dehors des coutumes et lois sociales en vigueur. Les cités interculturelles s'efforcent de faire participer tous leurs habitant-e-s aux divers processus décisionnels qui concernent la vie quotidienne dans ces villes. Ce faisant, elles renforcent le soutien aux politiques locales et la durabilité de ces dernières, tout en réduisant considérablement les coûts économiques de l'exclusion et de l'instabilité sociales.*

Les indicateurs sur la participation ont été inclus dans l'indice ICC en janvier 2019. Les données recueillies jusqu'à présent (8 villes) ne sont pas encore pertinentes à des fins statistiques.



Les mécanismes de consultation cités plus haut (CIM, le Conseil jeunesse de Montréal, le Conseil des Montréalaises, la Table de la diversité, de l'inclusion et de la lutte aux discriminations, etc.) sont autant d'outils de participation que Montréal a mis en place pour favoriser l'inclusion, la représentativité et la citoyenneté active. Les consultations des citoyen-ne-s ont aussi lieu en amont ou pendant l'élaboration de certaines politiques, plans d'action, ou mesures spécifiques.

Par exemple, pour l'élaboration des plans sectoriels (aînés, itinérance) ou des plans d'actions intégrés (développement social) l'ensemble des organisations représentant la diversité sont conviées à des rencontres de travail et différentes consultations.

L'Office de consultation publique de Montréal est l'organisme indépendant qui réalise les mandats de consultation publique qui lui sont confiés par le conseil municipal ou le comité exécutif de la ville de Montréal. Ces mandats portent surtout sur des projets qui relèvent des compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire, mais ils peuvent aussi s'étendre à tout projet soumis par le comité exécutif ou le conseil municipal.

La plateforme « Réalisons Montréal » est un autre mécanisme de participation à travers lequel la ville donne aux montréalais et montréalaises sans distinction de s'exprimer sur un sujet faisant l'objet d'une consultation.

Par ailleurs, Montréal veut également s'assurer de la présence de personnes issues de la diversité ethnoculturelle au sein des instances consultatives et décisionnelles où la ville a un pouvoir de nomination. A ce propos, elle a confié mandat à Concertation Montréal (CMTL) de développer et de soutenir des initiatives régionales innovantes et structurantes qui aillent dans ce sens. Il est notamment attendu :

- D'accroître la participation des groupes sous-représentés dans les lieux décisionnels des organisations montréalaises ;
- De contribuer à l'émergence de candidatures provenant de ces diversités et à leur réussite ;
- D'accroître les synergies visant la participation économique, sociale et démocratique des différentes communautés et populations à la vie montréalaise ;
- De promouvoir les modèles de réussite ;
- De développer une banque de candidatures permettant à la Ville de recevoir, sur demande, des recommandations de nominations liées aux diversités.

En ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, en 2008 Montréal a adopté la politique [Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal](#), assortie d'un plan d'action pour faire de la métropole une ville égalitaire.

### Suggestions

Dans le monde anglophone, la ville de Dublin, en Irlande, est aussi championne de la participation. Dublin s'appuie sur un vaste réseau de participation publique (PPN) pour s'engager auprès d'un grand nombre d'organisations afin d'éclairer les décisions prises par la ville. Le réseau compte plus de 600 organisations membres. Ces groupes sont extrêmement divers dans leur rôle et dans leur composition, allant des troupes scouts ou des groupes de traitement de la toxicomanie à des groupes d'inclusion sociale tels que la Jeunesse Africaine Mondiale. Le réseau est ouvert à toutes les organisations à but non lucratif ou coopératives de Dublin et est facile à rejoindre. Des représentant-e-s du réseau siègent dans les organes décisionnels du conseil municipal et participent aux travaux des comités et d'autres organes chargés d'influencer les politiques. Cette étroite collaboration entre le gouvernement municipal et le Réseau de participation publique a donné lieu à plusieurs réalisations. La ville de Dublin a ainsi élaboré son plan économique et communautaire local en 2015, en consultation avec le PPN. S'appuyant sur la demande de divers membres du PPN, ce plan inclue plusieurs initiatives qui répondent aux besoins des personnes migrantes. La première de ces priorités est un accent renouvelé sur la mise en œuvre de la stratégie d'intégration de la ville pour 2016-2020 (qui a été conçue en consultation avec les intervenant-e-s communautaires concerné-e-s).

De son côté, la ville de Bradford (Royaume-Uni) a élaboré sa Stratégie interculturelle ([Stratégie Ensemble pour des communautés plus fortes 2018-2023](#)) et le plan d'action correspondant après avoir mené une vaste consultation auprès des citoyen-ne-s. La consultation a été à la fois quantitative et qualitative et a comporté l'utilisation des méthodes suivantes :

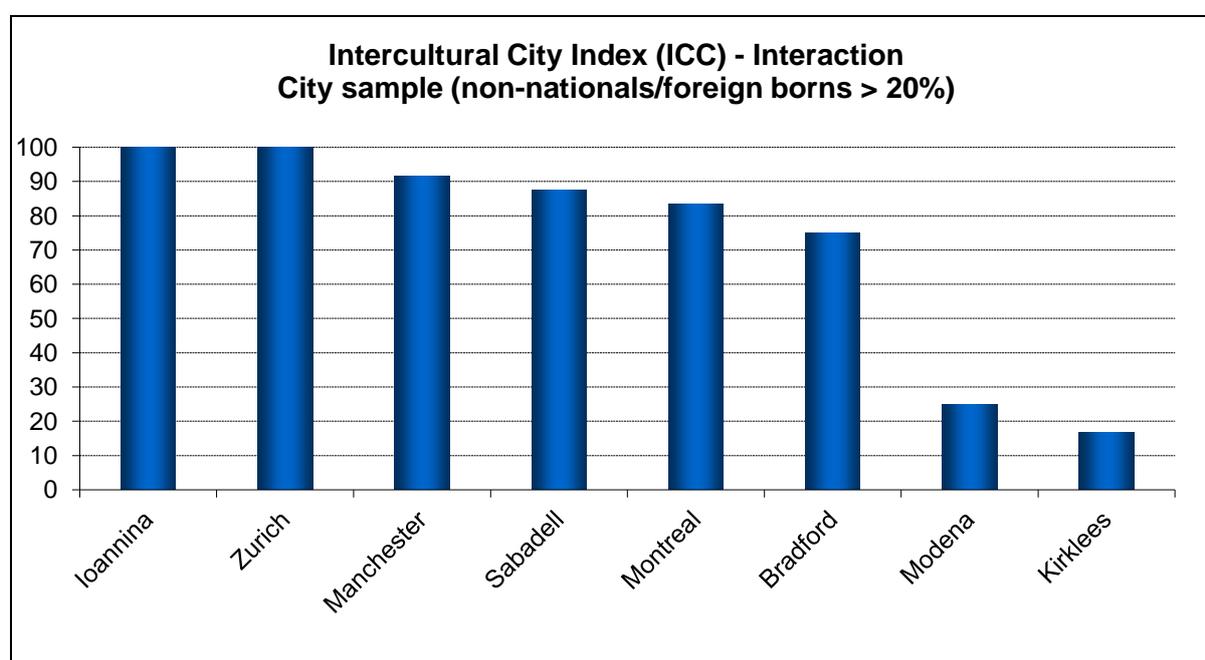
1. Tableaux d'idées pour le feedback et la priorisation
2. Groupes de discussion
3. Des commissions à durée/composition non limitée pour explorer des points de vue plus larges sur l'intégration
4. Sondages en ligne (menés dans la communauté)
5. Vox Pops
6. Entretiens enregistrées en tête-à-tête

L'équipe de la stratégie *Stronger Communities Together* gèrera un fonds d'innovation qui sollicitera des propositions de projets à la fois innovateurs et concertés dans le domaine de l'intégration et de l'interculturalisme au sens le plus large (c.-à-d. incluant toutes les formes d'intégration sociale - par exemple intergénérationnelle, économique, sexuelle, de handicap et sexuelle). Ces fonds seront affectés par le biais de la budgétisation participative.

## INTERACTION

*C'est l'interaction entre des personnes issues de tous horizons qui confère leur valeur unique aux cités interculturelles. L'identité n'est pas quelque chose qui se reçoit passivement ; elle se forge et « se proclame » par le biais de l'interaction. Malgré l'existence de lois protectrices, les préjugés et la discrimination peuvent prospérer dans les contextes marqués par la ségrégation ou par le manque de contact et de dialogue entre les gens. Il est largement prouvé que, dans certaines conditions, plus des personnes ayant des origines et des modes de vie différents sont en contact les unes avec les autres, moins elles sont susceptibles de penser et de se comporter d'une manière préjudiciable. C'est pourquoi les cités interculturelles élaborent, en partenariat avec d'autres acteurs, une grande diversité de politiques et d'actions pour favoriser le renforcement de la mixité et de l'interaction entre les différents groupes de population.*

Comme pour la Participation, l'indicateur relatif à l'interaction est nouveau et les résultats obtenus par les 8 villes qui ont répondu aux questions pertinentes n'ont pas encore de valeur statistique.



La plupart des actions et politiques décrites dans le rapport mettent en lumière la volonté de la ville de Montréal de promouvoir les rencontres interculturelles, notamment par le biais des politiques de quartier, de gestion de l'espace public, d'éducation, de vie culturelle et sociale.

La ville entretient des relations étroites avec la société civile et cherche à soutenir, y compris financièrement, des projets venant du terrain, et servant les intérêts des habitant-e-s.

Les comités de travail ainsi que les différents processus de consultation menés par Montréal pour l'élaboration de ses stratégies d'intervention sont autant d'occasions de collaborer avec les différents partenaires communautaires ouvrant dans le domaine de l'inclusion et de la diversité. Par ailleurs, une politique de reconnaissance des ces organismes est en cours d'élaboration et le SDIS est en train de constituer une base de données afin de les répertorier de manière encore plus systématique.

La période 2019-2020 sera très importante pour Montréal, en ce qu'elle pourra se pencher plus concrètement sur les recommandations ressorties de la consultation sur le racisme et la discrimination systémiques menée par l'OCPM ainsi que sur les derniers avis du CIM et sur les recommandations de la Table sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations.

La future stratégie en interculturel pourrait constituer un cadre d'intervention structuré qui permettrait de renforcer encore plus les excellentes politiques interculturelles de Montréal.

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Autant les informations soumises par le biais du questionnaire de l'Index ICC, que les résultats de la visite d'experts ICC qui a eu lieu au mois de mai 2019 confirment que Montréal est une ville qui a à cœur le bien-être de ses habitant-e-s et qui considère leur diversité une grande richesse. Son engagement interculturel est sérieux, durable, et concret. Ses actions bénéficient de cadres politiques claires, de méthodes de travail transversales, et de processus de consultation citoyenne et d'évaluation qui lui permettent d'obtenir les résultats escomptés. Par ailleurs, la ville continue d'améliorer ses résultats et consolide – année après année - une riche expérience qu'il est fort intéressant de partager avec les autres membres du réseau des Cités Interculturelles. Les domaines dans lesquels la ville excelle sont nombreux, et comprennent l'engagement, les langues, la perspective internationale, atteignant le 100% de réussite dans les domaines de la compétence interculturelle, de l'éducation, des politiques de quartier, du monde de l'entreprise et du marché du travail, de la culture et de la vie sociale.

Au-delà des exemples déjà fournis dans ce rapport, Montréal pourrait envisager - en guise de source d'apprentissage et d'inspiration pour les initiatives futures - d'autres exemples mis en œuvre par d'autres villes interculturelles. De tels exemples sont disponibles dans la [base de données des cités interculturelles](#).

Compte tenu de ce qui précède, nous félicitons Montréal pour ces excellents résultats, nous l'encourageons à continuer son heureux parcours de Cité Interculturelle, et nous remercions les nombreux professionnel-le-s qui se sont penché-e-s sur le questionnaire de l'Index afin d'y répondre de manière collégiale !

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p style="text-align: center;"><b>ENGAGEMENT</b></p> | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>La ville a:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formellement déclaré son engagement interculturel ;</li> <li>- un plan d'action interculturel, doté d'un budget propre ;</li> <li>- un mécanisme d'évaluation de ses politiques et actions ;</li> <li>- une structure de coordination spécifique pour la mise en œuvre de ses actions interculturelles</li> </ul> <p>Les discours publics font souvent clairement référence à l'engagement interculturel de la ville. Des processus de consultation politique impliquant les personnes de toutes origines ethniques sont en place. La ville honore ses habitant-e-s ayant contribué au vivre ensemble.</p> <p>La ville n'a pas de stratégie cadre d'intégration, diversité ou inclusion complètement interculturelle</p> |
| <p style="text-align: center;"><b>EDUCATION</b></p>  | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>La mixité est assurée dans les écoles, et le personnel reflète la composition de la population de la ville. Les écoles s'efforcent de faire participer les parents issus de la migration et mènent souvent des projets interculturels. Montréal dispose d'une politique pour renforcer le brassage ethnique et culturel dans les écoles.</p> <p>N/A</p>   |
| <p style="text-align: center;"><b>QUARTIERS</b></p>  | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>La mixité est assurée dans les quartiers de la ville, entre autres grâce à une politique pour renforcer la diversité et éviter la concentration ethnique. La ville encourage les occasions de rencontre et dialogue interculturels</p> <p>N/A</p>   |

|                                  |  |   |
|----------------------------------|--|---|
| SERVICE PUBLIC                   | <br>     | <p>Il y a une certaine mixité des employé-e-s du service public. Un plan de recrutement a été mis en place pour assurer une diversité adéquate au sein des effectifs de la ville. Montréal encourage le brassage interculturel dans le secteur privé.</p> <p>Les cadres de la ville ne reflètent pas encore la composition de sa population.</p> <p>Il n'y a pas de services dispositions particulières pour les besoins religieux (enterrements/funérailles, repas) ou culturels (salles de sport, horaires réservées) de certaines communautés.</p>   |
| ENTREPRISES ET MARCHÉ DU TRAVAIL | <br>     | <p>La ville a plusieurs organismes de coordination pour les entreprises ou la culture qui promeuvent la diversité et la non-discrimination dans le domaine de l'emploi. Elle sensibilise le monde de l'entreprise aux avantages d'intégrer les personnes issues de la migration ou des minorités ethniques dans l'économie générale et le monde du travail. Elle encourage la création d'incubateurs d'entreprises.</p> <p>La ville ne favorise pas les entreprises dotées d'une stratégie pour la valorisation de la diversité dans les décisions relatives à la passation de marchés pour des biens et services qui lui sont destinés.</p>  |
| CULTURE ET VIE SOCIALE           | <br>   | <p>L'interculturalisme est un critère pour l'octroi de subventions visant à soutenir certaines associations et initiatives. La ville organise régulièrement des événements et activités artistiques et culturelles visant à encourager les échanges entre personnes d'origine différente. Elle encourage aussi les organismes culturels à promouvoir la diversité et l'inclusion. Elle organise des campagnes et débats publics sur la diversité et le vivre ensemble.</p> <p>N/A</p>   |
| ESPACE PUBLIC                    | <br> | <p>La ville encourage le brassage et la mixité dans l'espace public ; elle tient compte de la diversité des citoyen-ne-s dans la rénovation et la gestion de certains espaces publics et bâtiments. Elle commence à promouvoir la participation des personnes d'origines différentes dans les processus de décision concernant la régénération urbaine.</p> <p>Il n'y a pas de quartiers ayant une mauvaise image (du point de vue de la sécurité) et il n'existe pas de quartiers où les personnes appartenant à des groupes spécifiques ne soient pas les bienvenues.</p> <p>La ville travaille à la mise en place de systèmes de consultation citoyenne plus systématiques en ce qui concerne la rénovation urbaine et les nouveaux projets d'urbanisme.</p> |
| MEDIATION                        | <br> | <p>La ville a son propre Ombudsman.</p> <p>La ville n'a pas de service professionnel de médiation dédié aux conflits interculturels. La gestion de la diversité religieuse pourrait être améliorée.</p>   |

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p style="text-align: center;"><b>LANGUE</b></p>                           | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>La ville assure une formation linguistique spécifique dans la/les langue(s) officielle(s) destinée aux groupes les plus difficiles à atteindre, et compte quelques outils pour sensibiliser aux langues des migrant-e-s et minorités. Elle soutient nombreux projets qui donnent une image positive des langues des personnes migrantes.</p> <p>Elle n'encourage pas les chaînes locales de communication et autres médias à mettre les langues minoritaires à l'honneur.</p>  |
| <p style="text-align: center;"><b>MEDIA ET COMMUNICATION</b></p>           | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>Montréal a une stratégie de communication pour améliorer la visibilité et l'image des personnes d'origines différentes et son service de la communication valorise la diversité de manière régulière. La ville surveille la façon dont les réseaux sociaux présentent les personnes issues de la migration ou des minorités.</p> <p>Elle n'offre pas de soutien spécifique aux journalistes issu-e-s de la migration ou de groupes minoritaires et ne surveille pas la façon dont les médias traditionnels présentent les personnes issues de la migration ou des minorités.</p>   |
| <p style="text-align: center;"><b>PERSPECTIVE INTERNATIONALE</b></p>       | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>La ville a une politique durable et dotée d'un budget spécifique, visant à encourager la coopération internationale. Elle soigne la participation des étudiants étrangers à la vie municipale.</p> <p>La ville développe des relations avec les pays d'origines de certains groupes diasporiques, mais pas de manière systématique.</p>  |
| <p style="text-align: center;"><b>COMPETENCE INTERCULTURELLE</b></p>       | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>Le conseil municipal s'appuie sur des données statistiques et qualitatives relatives à la diversité pour l'élaboration de ses politiques. Des sondages concernant les perceptions et/ou le sentiment de sécurité (par rapport aux migrations) sont menés. Plusieurs outils de formation du personnel en compétence interculturelle sont en place.</p> <p>N/A</p>   |
| <p style="text-align: center;"><b>ACCUEIL</b></p>                          | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>La ville a – depuis peu - un Bureau spécifiquement compétent pour les nouveaux arrivants. Un dispositif complet d'information et accompagnement est en place.</p> <p>La ville n'organise pas de cérémonie publique pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Elle ne propose pas d'aides spécifiques aux nouveaux arrivants appartenant à certains groupes particulières (eg. Familles, mineur-e-s non accompagné-e-s, demandeurs et demandeuses d'asile, etc.)</p>  |
| <p style="text-align: center;"><b>LEADERSHIP ET CITOYENNETE</b></p>        | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✗</p> | <p>Certain-e-s élu-e-s au conseil municipal ont des origines étrangères. La ville a un organe consultatif indépendant qui permet la participation des personnes issues de la migration ou des minorités. La ville mène des actions encourageant les personnes issues de la migration et/ou des minorités à s'engager dans la vie politique.</p> <p>Le droit de vote et de candidater est octroyé avec la nationalité citoyenne seulement. La ville n'a pas de texte normatif régissant la représentation des personnes issues de la migration/de minorités dans les instances statutaires supervisant le fonctionnement des établissements scolaires et des services publics.</p> |
| <p style="text-align: center;"><b>LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS</b></p> | <p style="text-align: center;">✓</p>                                      | <p>La ville mène un examen systématique de toutes les règles et règlements municipaux en vue d'identifier les mécanismes susceptibles d'être discriminatoires à l'égard des résidents issus de la migration/de minorités. Elle a une charte</p>   |

|               |  |   |
|---------------|--|---|
|               |  | <p>interdisant la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la couleur de la peau, la langue, la religion, la nationalité, les origines nationales ou ethniques ou l'orientation sexuelle, et un service spécialisé de conseil et soutien aux victimes de discrimination. Montréal mène régulièrement des campagnes d'information et de sensibilisation en la matière, soutient financièrement des organismes de lutte aux discriminations, et fait partie de plusieurs organisation régionales, nationales, ou internationales dans ce domaine.</p> |
| PARTICIPATION | <p></p> <p></p> <p></p> | <p>Montréal n'a pas – à ce jour - adopté de stratégie anti-rumeurs.</p> <p>Certains plans sectoriels sont élaborés de manière consultative. Plusieurs mécanismes assurant la participation citoyenne sont en place, avec une attention particulière à la participation des personnes issues de la migration. Une politique de participation publique et d'engagement citoyen est en cours de préparation/mise en œuvre.</p> <p>La ville n'a pas d'instruments assimilables au budget participatif.</p>  |
| INTERACTION   | <p></p> <p></p>  | <p>La ville coopère avec la société civile et est en train de répertorier les organismes qui œuvrent dans le domaine de l'inclusion interculturelle. Dans les écoles, les enseignant-e-s sont formé-e-s à la communication interculturelles et à l'interaction.</p>   |

La diversité est devenue une caractéristique essentielle des sociétés d'aujourd'hui et est particulièrement tangible dans les centres urbains. Bien que les personnes d'origines nationales, ethniques, linguistiques et confessionnelles ont sensiblement contribué – de par leur diversité - à la prospérité de l'après-guerre, les inégalités liées à l'origine, à la culture et à la couleur de la peau persistent, et les angoisses concernant le pluralisme, l'identité et les valeurs communes sont souvent politiquement instrumentalisées. La promotion de l'équité et de la cohésion dans des sociétés culturellement diverses est devenue un défi de plus en plus difficile à relever. Les villes sont particulièrement bien placées pour imaginer et tester les réponses à ce défi.

Le Conseil de l'Europe et ses villes partenaires ont développé et validé une approche interculturelle de l'intégration et de l'inclusion qui permet aux villes de récolter les bénéfices et de minimiser les risques liés à la mobilité humaine et la diversité culturelle. Dix ans après le début de ce travail, il est de plus en plus évident que la diversité, lorsqu'elle est mise en valeur et gérée comme une richesse, produit des résultats positifs en termes de créativité, de bien-être et de développement économique.

Le Programme des cités interculturelles (ICC) invite les villes d'Europe et d'ailleurs à explorer et à appliquer des politiques qui mettent la diversité au service du développement personnel et sociétal.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE